

François Sablière

Parcours de vie
d'un syndicaliste forézien
(1940-2002)

Combats pour la dignité dans le monde du travail

Village de Forez
2003

*Je dédie ce travail
à tous les amis, militants syndicalistes, salariés,
ainsi qu'à toutes les personnes qui se dévouent
pour apporter plus de dignité dans ce monde.*

Remerciements

Je remercie tous ceux et celles, amis syndicalistes et autres, qui m'ont encouragé à écrire ce parcours de vie. Chacun, chacune saura se reconnaître à la lecture de ces pages.

Malgré leur difficile mission, j'invite les militants syndicalistes et sympathisants de tous bords à persévérer dans leurs actions. Plus tard, ils se réjouiront de toutes ces actions auxquelles ils auront participé parce qu'elles auront contribué au progrès social.

Je remercie aussi très vivement l'équipe de Village de Forez, au Centre social de Montbrison, qui m'a permis de réaliser cet ouvrage.

Photo de couverture : Feurs, le bureau du 5^e congrès de l'Union Locale C.G.T., 29 mars 1985.

Introduction

Le récit que nous livre François Sablière commence en juin 1940. Plusieurs allusions laissent percevoir le malaise de cette période de suspicion et de marché noir. De nombreux hommes sont mobilisés. Le jeune garçon, 14 ans, certificat d'études en poche, les études terminées, commence d'exercer le métier auquel son père l'a destiné : il "me mit de suite aux travaux des champs".

L'agriculture forézienne est alors bien peu engagée dans la voie de la modernisation qu'elle suivra ensuite. La pioche et la fourche sont les outils de tous les jours, les moyens de transport sont des chars à roues en bois tirés par des chevaux ; la moissonneuse-lieuse apparaît cependant comme un premier signe de modernité. L'économie de la petite exploitation agricole est fondée en grande partie sur l'autarcie, la commercialisation étant le plus souvent limitée aux seuls excédents. La transmission de la ferme s'effectue de père à fils. François étant le seul garçon de la famille disponible, le père estime qu'il n'a qu'à "continuer la ferme dont il était propriétaire" ; ainsi "son avenir était assuré".

Les paysans sont encore nombreux mais, dans le Forez comme ailleurs en France, depuis la deuxième moitié du 19^e siècle, les campagnes voient leur population se réduire et les travailleurs de la terre s'embaucher dans les usines. François, que "la vie paysanne" ne "tentait pas" et qui aura passé cependant une quinzaine d'années à travailler la terre, chez son père, puis plus tard chez son beau-père, participe, en bonne partie contre son gré, de cette histoire rurale et, lui aussi, contribuera à grossir les rangs des ouvriers d'usine.

Mais déjà, nous dit-il, "la vie ouvrière m'attirait". Il a apparemment tout à gagner en regard de sa situation de fils de paysan, travaillant dur et sans argent. Une trentaine d'années se passent donc pour lui dans différentes usines et entreprises artisanales, avec des retours périodiques à la terre selon les aléas de la vie familiale.

Son témoignage est celui d'un observateur et d'un acteur militant de la vie ouvrière. Celle-ci commence pour lui en 1947, il a 21 ans. Il occupe de nombreux emplois, mais trois entreprises l'auront retenu le plus longtemps et marqué son action syndicale : la salaison, la fonderie, la presse-emboutissage. On remarquera chez lui une évidente capacité d'apprentissage et d'adaptation, et une grande faculté de mobilité professionnelle, tellement vantée de nos jours !

C'est dans ces entreprises qu'il découvre l'industrie, l'organisation et les conditions du travail d'usine, les fluctuations de l'emploi. Dans les années 1950, le renouveau économique national d'après-guerre commence à se faire aussi sentir dans les entreprises de la région de Feurs où travaille François ; elles investissent, celle-ci dans une chambre froide, celle-là dans un nouveau four... Et cependant, le chômage sévit : "Il n'était pas évident de trouver du travail... Chaque semaine se présentaient des ouvriers, le patron tapait dans la liste". En 1962, lorsque, après une longue période agricole, François veut retourner à l'usine, "le chômage était assez important ces années-là". En revanche, en 1973, à l'époque où il recherche ses derniers emplois, l'embauche est facile.

Le temps de travail, malgré la loi des 40 heures, est de 10 heures par jour en 1950 à la salaison, de 48 heures par semaine à la fonderie en 1962, où l'on se bat contre les 6 nuits consécutives de 9 heures ; dans la dernière entreprise importante où travaille celui qui est désormais devenu syndicaliste, le temps de travail est encore de 45 heures "et parfois plus" dans les années 1970.

Les entreprises associent les premières composantes de la modernité à des survivances techniques et des pratiques sociales d'un autre âge. Le texte décrit l'insalubrité ou la dangerosité de certains ateliers. Le travail à la chaîne, ou du moins le travail répétitif, se généralise, et les postes sont peu qualifiés. Les salaires sont faibles et la quête d'augmentation une obsession

permanente. Le personnel est rémunéré au rendement et, qui plus est, le salaire, dans certaines entreprises, est modulé selon l'âge et le sexe. Les règlements sont draconiens : l'"impérative pointeuse" contrôle, dénonce les retardataires, les exposant au risque de sanctions qui peuvent aller jusqu'au licenciement. L'entreprise est dirigée par un patron autoritaire, "de droit divin", que l'on n'ose aborder qu'avec "la peur au ventre". Les ordres sont transmis par une hiérarchie intermédiaire, stricte et sévère, en laquelle on ne peut avoir confiance, prompte et habile, selon des méthodes qui favorisent les individus "rampants", à enrayer toute action collective.

C'est face à cette situation, qu'il découvre concrètement, que François Sablière exerce ses capacités d'observateur attentif et pointilleux, dénonce ce qu'il considère comme des inégalités et des injustices, entraîne, rassemble, pour affronter l'autorité patronale et réclamer, et plusieurs fois obtenir, les améliorations attendues. La relation qu'il donne des opérations auxquelles il a participé ou qu'il a conduites est pittoresque, vivante, toujours empreinte d'une grande conviction. Sa maîtrise de l'action progresse au cours des années et le syndicaliste de base de l'année 1962 se voit confier ensuite la responsabilité de délégué suppléant, plus tard de titulaire, enfin de secrétaire de l'Union locale C.G.T.

Mais le récit n'est pas seulement celui de l'histoire d'un militant ; il est mêlé de manière indissociable à la notation d'événements, à l'énoncé d'idées, au dévoilement de convictions dont le caractère personnel fait qu'il se présente comme un véritable "parcours de vie".

Ce militant ne vient de façon formelle au syndicalisme que tardivement, à 36 ans. On pourrait penser que le chrétien qu'il est aurait pu, dans ses plus jeunes années, à la faveur de la rencontre des prêtres qu'il côtoie dans les paroisses et dont il apprécie l'ouverture d'esprit, s'engager dans les mouvements de la J.A.C. et de la J.O.C., et s'y former. Il n'en est rien ; quand on l'interroge, il dit être à cette époque un chrétien "ordinaire". Son engagement religieux coïncide dans le temps avec son engagement ouvrier et se confond avec lui.

C'est que les racines de ses convictions sont ailleurs, dans sa propre histoire et le regard qu'il porte sur elle plutôt que dans une appartenance à une quelconque structure d'apprentissage.

On est tenté de chercher les fondements dans l'enfance - dont l'évocation est si fréquente au cours du texte, douloureuse comme le mal de dos qui, lui aussi, a sa source dans la prime jeunesse, et l'accompagne tout au long de sa vie - entre un père trop dur et une belle-mère insensible. Il lui faut attendre 17 ans pour que - du moins le ressent-il ainsi - on s'intéresse à lui, et encore est-ce quelqu'un qui est extérieur à sa famille : "Pour la première fois, je constatais qu'une personne loin de chez nous comprenait ma situation".

Sa "situation", c'est celle d'un garçon, d'un jeune homme, sensible, mal aimé, sans argent, qui, sans avoir les moyens de s'opposer à son père, a conscience qu'une autre vie est possible que celle qu'il lui a réservée. François, au cours d'un entretien, dit "s'être toujours intéressé au Front populaire". A l'école libre qu'il fréquentait, un instituteur avait expliqué à ses élèves "ce que disaient les journaux, que le monde ouvrier avait besoin d'évoluer". Et dans le même temps, son père, selon un tout autre point de vue, voyait dans les ouvriers à vélo des premiers congés payés, "les feignants de la ville".

S'évader... L'argent, quand on n'en a pas, apparaît le moyen mythique de réaliser des rêves. Deux fois au moins, François laisse entendre qu'il a pu ainsi rêver d'une vie plus confortable : en se "mettant à son compte" ; en répondant à des annonces aussi alléchantes que vaines, invitant le lecteur à s'installer dans les colonies. Plus prosaïquement, s'il tenait "absolument à être embauché dans la grande fonderie", c'est tout simplement parce que ça "payait bien"... Cette préoccupation de l'argent est impérieuse ; elle le sera évidemment aussi dans son action syndicale pour l'augmentation des salaires.

S'évader... Se séparer... La séparation aura marqué la vie de François Sablière. D'abord par la mort, celle de sa mère, de son père, de son ami syndicaliste, de son neveu, toutes dramatiques et dramatiquement vécues. Les séparations provoquées par les départs sont décrites sur un mode affectif et provoquent la tristesse de celui qui les vit : dans l'enfance et la jeunesse lors du renvoi de la femme de ménage, substitut maternel, et d'ouvriers agricoles avec qui s'étaient tissés des liens, à la fin de la période de régiment, au moment de passer d'un emploi à un autre et de quitter les camarades de travail... On remarquera, à propos de ces dernières circonstances, que François changera quatorze fois d'employeur, avec le sentiment réitéré d'une rupture et le regret de "quitter des camarades avec lesquels nous avons oeuvré".

Paradoxalement, la séparation, par les manques qu'elle fait ressentir, renforce le désir et avive la satisfaction d'être ensemble et de se comprendre. On le constate dès les premières pages dans les "rapports très amicaux" avec l'ouvrier agricole qui "ne me considérait pas comme un enfant". Le texte fourmille de notations sur l'"authentique amitié", le "sérieux réconfort", les rencontres "tellement sympathiques", la "meilleure ambiance" qui fait suite aux conquêtes syndicales, le "tous rassemblés dans l'unité" de mai 68. Toute la vie professionnelle de François sera ainsi rythmée par ces événements qui célèbrent et ritualisent la "camaraderie vécue ensemble".

Se séparer... Militer... Sur ce fond idéalisé d'unité et d'amitié, comment François devient-il syndicaliste ? Comme l'y invitait déjà l'instituteur au moment du Front populaire, avant même de connaître le travail salarié, il observe et s'interroge. Une expérience lourde de conséquences est pour lui celle qu'il vit comme soldat du contingent amené à remplacer des ouvriers grévistes dans une coopérative laitière, puis à contenir des cheminots grévistes. "Au fond, ils n'ont peut-être pas tort", estime-t-il. Ce qui est encore interrogation devient conviction sans faille au fur et à mesure que, acteur dans son propre environnement, il avance dans la vie professionnelle et aiguise sa prise de conscience de la réalité. Et le militant syndical constate la faiblesse des salaires, l'allongement de la durée du travail, la duplicité de la hiérarchie, l'arrogance des patrons, les licenciements abusifs, la mise à l'écart de syndicalistes, les manœuvres contre le droit de grève...

A la phase d'observation est associée celle de l'analyse : celle des rapports d'"exploitation du monde ouvrier" par un patronat capitaliste enfermé dans sa volonté de "pouvoir" et de "domination" ; celle d'une organisation patronale du travail qui, à la fois et selon les circonstances, paternaliste et oppressive, cherche à provoquer la division entre les salariés ; celle aussi des attitudes ouvrières qui fait regretter "le manque de solidarité entre nous", du défaitisme et de l'individualisme qui interdisent ou freinent l'action revendicative.

Son engagement de militant et d'élu de la G.G.T. conduit le syndicaliste à l'action, usant de tous les moyens disponibles, de la concertation à la négociation, de la grève à la manifestation publique... On n'obtient pas toujours satisfaction, ou bien c'est partiellement. Mais toujours, et c'est pour François Sablière l'essentiel, l'action est une lutte pour la dignité. La "dignité", voilà le maître-mot de ces pages ; sa quête est l'objectif majeur qui justifie tous les combats et tous les sacrifices. La dignité, comme la lutte, est "collective". On ne saurait y laisser "porter atteinte". Pour la faire progresser, il faut faire en sorte que le patronat cède aux revendications. Un pas en arrière du patronat, c'est un pas en avant pour la dignité ouvrière.

L'action militante a été une école pour François Sablière. Il y a trouvé comment approfondir sa réflexion et la transmettre aux autres. C'est l'aspiration à un monde meilleur qui transparaît dans les pages qui suivent.

Maurice DAMON

Village de Forez

Ce n'est pas ton bien que tu distribues aux pauvres, c'est seulement sur le sien que tu lui rends. Car tu es seul à usurper ce qui est donné à tous, pour l'usage de tous.

Le superflu des riches est le nécessaire des pauvres, ceux qui gardent ce superflu possèdent le bien des pauvres.

Saint Ambroise (4^e siècle)

Première partie

Mémoire d'épisodes vécus

1

La vie à la ferme

le travail de la terre, le dos douloureux, la guerre, la jeunesse triste

Ce 12 juin 1940, je n'avais pas encore 14 ans, la France traversait une période critique, la drôle de guerre, les Allemands s'approchaient de Paris ; j'avais réussi mon certificat d'études, malgré la guerre et les difficultés dans la maison familiale, je me sentais heureux, libéré de l'école qui commençait à ne plus m'intéresser.

A la ferme paternelle où je résidais, mon père me mit de suite aux travaux des champs ; avec la guerre la main-d'œuvre manquait. Les fenaisons étaient proches, un hectare de pommes de terre à biner : il me fallait participer à tous ces travaux.

J'étais content, cela me changeait tellement de l'école ; rang après rang, il fallait biner les plants de pommes de terre, le soleil était ardent, la terre basse, et ma colonne vertébrale fragile me provoquait beaucoup de douleurs ; les soirs, j'étais très fatigué. Tous les matins, à 5 h 30, mon père m'appelait, je sortais péniblement du lit, il fallait participer à la traite des vaches ; vers 7 h, nous allions aux champs, c'était de nouveau la pioche.

La grande débâcle de l'armée française battait son plein, surgissaient de tous côtés des soldats français qui fuyaient les Allemands, craignant d'être faits prisonniers ; ils voulaient rentrer chez eux. Certains ont eu la malchance de se faire prendre tout près de leur domicile. Un ouvrier de la proche localité, que mon père connaissait bien, aboutit chez nous ; il avait longé sur plusieurs kilomètres la voie ferrée pour éviter les routes nationales, il avait fui son régiment sous les ordres de son supérieur. Avec la période des grands travaux, mon père, tout content lui aussi d'ailleurs, l'embauchait.

Pendant toute l'épopée des grands travaux avec cet ouvrier, nous participions aux travaux des champs ; mon père s'occupait des transactions, il était rarement au travail. Pour biner les pommes de terre, j'avais beaucoup de peine à le suivre, chacun prenait son rang, il me distançait et, de temps en temps, il venait à mon aide, de sorte que je n'étais jamais bien loin derrière ; je n'osais pas le remercier, mais dans mon for intérieur j'étais très content, il comprenait qu'à mon âge je ne pouvais pas le suivre.

Juin est la période des fenaisons. Cette année-là, la pluie menaçait souvent, nous avions beaucoup de problèmes pour faire sécher le foin, cela agaçait mon père, il était souvent de mauvais poil lorsqu'il voyait venir l'orage ; dès qu'il y avait un passage de soleil, il fallait remuer le foin coupé qui avait pris la pluie la veille.

A cette époque, les moyens mécaniques en agriculture n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, il fallait brasser le foin à la fourche, confectionner les chargements sur des chars à roues en bois spécialement conçus pour ce transport, tractés par un cheval, dirigés pour être déchargés en vrac dans une grange. Avec les fortes chaleurs de juin, à l'intérieur de ces granges, nous prenions de fortes transpirées. Pour rendre plus facile le travail, il aurait fallu plus de personnel, c'était la guerre, à part quelques exceptions, tous les hommes valides étaient mobilisés ; pour ces travaux à la ferme nous étions trois, il arrivait qu'un voisin, après son travail d'usine, venait nous aider, c'était plutôt gênant de le demander.

La solidarité entre cultivateurs à cette époque de l'année était difficile, il y avait dans toutes les fermes voisines le même travail à effectuer, et les conditions atmosphériques ne s'y prêtaient guère.

Ce travail de fourrage m'était très pénible, je n'étais pas assez adulte, en plus je souffrais d'une allergie au foin qui me provoquait de l'asthme, allant parfois jusqu'à l'étouffement dans les granges ; aussi je préférais aller biner les pommes de terre.

Après les fenaisons, il y avait les moissons, avec toujours des conditions atmosphériques défavorables. Il fallait faire vite, aux premières gouttes d'eau, la moissonneuse-lieuse ne pouvait pas avancer dans la paille mouillée. Avec cet ouvrier agricole, j'avais des rapports très amicaux, il ne me considérait pas comme un enfant ; parfois il faisait des remarques à mon père sur le travail que celui-ci exigeait de moi. Mon père a toujours été très dur pour moi, il ne tenait pas compte de ses observations.

Le mois d'août terminé, la période des grands travaux finie, mon père laissait entendre à l'ouvrier agricole qu'il ne pouvait plus l'occuper ; je regrettais son inévitable départ.

Depuis le 17 juin, la défaite de la France était consommée, Pétain avait pris la direction du pays, la collaboration avec Hitler augmentait de mois en mois. Les paysans étaient contraints de livrer leurs produits à ce qu'on appelait à l'époque la réquisition ; en clair, c'était la livraison aux Allemands de nos marchandises. Du maquis s'était formé en France, dans notre région il en existait, comme partout du vrai et du faux, ils achetaient aux paysans des produits au nom du maquis pour en finalité livrer ces produits à des commerçants, des particuliers, et puis aussi à des Allemands, notamment dans les grandes villes, à des prix exorbitants, ce que l'on appelait le marché noir.

Un jour, mon père eut la visite d'un gars qu'il connaissait, se présentant comme un maquisard, pour lui acheter un excédent de pommes de terre, à un prix fort raisonnable. A notre grande stupéfaction, nous avons vu arriver le lendemain un camion prendre cette livraison, à côté du chauffeur un Allemand. Mon père, pris de panique, ne savait comment réagir, il laissait embarquer ses pommes de terre, l'Allemand lui réglait la marchandise en billets neufs. Mon père, ancien combattant 14-18, n'avait pas apprécié ce commerce pour des Allemands et par la suite notre faux maquisard n'avait jamais remis les pieds à la maison.

La situation économique de la France de 1940 à 1945 se dégradait. Je pourrais dire, la vie économique et familiale du ménage dans notre ferme a suivi le même chemin, ma mère étant décédée en 1934, mon père s'étant remarié en 1938, jamais dans le ménage il n'y eut un équilibre normal, deux enfants étaient nés de ce remariage. Je n'ai jamais pu réaliser de bonnes relations avec ma belle-mère qui était d'une nature particulièrement méchante, entre mon père et cette femme de sérieuses disputes éclataient, mon père s'adonnait à la boisson, la vie intérieure était troublée. Compte tenu que cette femme ne s'intéressait pas, ou si peu, à la cuisine, je devais, toutes ces années de guerre, subir une sérieuse malnutrition, d'où un sérieux handicap pour ma croissance. Beaucoup de gens à cette époque souffraient des restrictions, mais normalement avec les produits de la ferme, notre alimentation familiale n'aurait pas dû en souffrir. En l'occurrence, il s'agissait d'une mauvaise gestion dans le ménage.

Mon père occupait de moins en moins d'ouvriers agricoles, je m'employais à faire face aux travaux des champs dans une adolescence difficile. Il y avait des moments très durs, de plus en plus seul, mon père continuait à s'adonner à la boisson, il sortait souvent et rentrait parfois très excité, coléreux, il ne fallait rien lui dire à ces moments-là ; le lendemain, il m'arrivait de lui faire quelques observations sur sa conduite de la veille, mais il me rabrouait, c'était inutile d'insister.

Très mal vu par ma belle-mère qui me haïssait, comme souvent elle haïssait mon père, dans cette atmosphère qui perdurait, la vie devenait difficilement supportable, la situation morale et financière de la maison s'aggravait. Un jour de 1943, je décidais de quitter la ferme, je savais qu'il était difficile de trouver du travail en ville pendant ces années de guerre, notre pays était

complètement paralysé, surtout par le manque de matières premières, dans notre région, apprentissage et travail devenaient choses impossibles à concilier. J'aurais pu trouver à m'embaucher dans une ferme, mais la vie paysanne ne me tentait pas. Avant de quitter l'école, à plusieurs reprises, j'avais fait remarquer à mon père que j'aurais aimé être électricien, mon père s'y est toujours opposé, prétextant que je n'avais qu'à continuer la ferme dont il était propriétaire, mon avenir était assuré, j'aurais toujours la possibilité de manger du pain. Je n'admettais pas ce raisonnement, mais à 14 ans lorsque j'ai abandonné l'école classique, je n'avais pas le choix et m'étais résigné à rester à la ferme.

Las de cette situation familiale, trois ans plus tard, je décidais de m'orienter dans la charcuterie, mon raisonnement d'adolescent me faisait penser qu'après deux ans d'apprentissage je pourrais m'installer à mon compte et, dans cette période de crise, de marché noir, je réalisais naïvement qu'il faudrait plusieurs années pour voir la situation économique redevenir normale, concurrentielle avant qu'il y ait trop d'abondance dans notre pays, rêve d'enfant, une utopie. En réalité, après 1945, tout est redevenu rapidement normal.

Ma grande déception commençait quand je me suis mis à la recherche d'un emploi d'apprenti charcutier. J'avais beaucoup de difficultés pour rechercher cet emploi, il fallait me déplacer, je le faisais en cachette de mon père, je pensais que, s'il savait que je voulais le quitter, je passerais un triste quart d'heure, et sa considération à mon égard risquerait d'aggraver nos relations. D'autre part, je pensais que mon départ de la ferme le mettrait dans une situation difficile ; embaucher et garder un ouvrier agricole à ma place, lui assurer un salaire décent alors que la situation financière s'aggravait ; je m'en rendais compte, il ne me donnait que très peu d'argent de poche pour mes sorties et me vêtir.

Néanmoins je persévérais et cherchais discrètement dans la profession que je m'étais fixée. Je m'étais fait des relations avec des gens de Saint-Etienne qui venaient se ravitailler à la ferme, souvent, ils s'en retournaient avec 250 g de beurre et 3 à 5 kg de pommes de terre ; l'aller-retour représentait 80 km.

Une de ces personnes venait souvent nous voir, je m'étais confié à elle, lui faisant part de mes recherches d'apprenti charcutier. Elle m'indiquait une adresse à Saint-Etienne. C'était au mois d'août 1943, avec mon frère aveugle - il était en vacances chez nous, il poursuivait ses études dans une institution pour aveugles, il voulait devenir kiné - je me présentais dans cette charcuterie, la réponse a été négative. Cette même personne nous invita à dîner chez elle, nous avons partagé un maigre repas, restrictions obligent. Malgré ma déception de me faire embaucher j'étais contraint de continuer de vivre à la ferme. Pour la première fois je constatais qu'une personne loin de chez nous comprenait ma situation : j'en éprouvais une profonde satisfaction. Au cours du repas, nous avons parlé de la situation familiale.

J'ai cherché en vain pendant trois années, je n'ai rien trouvé comme emploi en charcuterie. Pendant toute la période de 1940 à 1946, il était très difficile à un jeune de se caser, trouver un emploi, d'autant plus que je me trouvais seul pour cette recherche.

2

Premières découvertes

le régiment, la grève, le travail salarié, les premières interrogations

En 1946, j'allais faire le service militaire, l'occupation allemande était terminée, l'Allemagne hitlérienne avait capitulé. Bien que le service militaire me paraissait peu réjouissant,

j'avais pris la résolution, coûte que coûte, après mon service, je ne retournerai pas travailler à la ferme paternelle. Le 4 novembre 1946, j'étais appelé sous les drapeaux, il fallait regagner le camp de Sathonay ; dans le train qui nous emmenait, j'avais la joie de me trouver avec des conscrits que je connaissais, durant tout le trajet nous occupions un wagon, nous pouvions librement jouer, rire, chanter, manger et boire, il y avait de la gaieté. Arrivés au camp de Sathonay, on nous plaçait dans un baraquement, une vingtaine par baraque. Pendant les quinze jours que nous sommes restés, nous avions grande liberté de sortie, j'appréciais cette liberté, je me réjouissais de ce changement de vie, de ces relations qui me manquaient à la ferme.

Après Sathonay, ce fut le transfert à Mutzig, près de Strasbourg, au 152^e bataillon d'infanterie, finie la liberté, la belle vie, je sentais que réellement commençait la vraie vie militaire, avec une discipline de fer, montée du drapeau à 7 h 30, toujours au pas de gymnastique, éducation physique pendant une heure trente, maniement d'armes, etc., ce que beaucoup d'entre nous connaissent de la vie militaire. Des liens d'amitié se créaient entre nous, bien que dans la chambrée composée de douze recrues nous n'ayons pas les mêmes affinités, une bonne ambiance régnait, la nourriture était excellente, nous l'apprécions car tous, peu ou prou, nous avons souffert des restrictions. Hélas, cela ne dura que trois mois, puis on nous annonça qu'il faudrait se serrer la ceinture, les crédits militaires devenant insuffisants.

Les jours suivants, la nourriture manquait en qualité et en quantité toujours de plus en plus, à tel point que nous avons tous maigri. Mon père m'envoyait rarement des colis, à part quelques tickets de pain qu'il me joignait dans les lettres. Les quelques rares colis qui arrivaient dans la chambrée étaient partagés entre tous, de même que les tickets de pain, qui existaient encore. Nous avions très peu d'autorisations de sortie en ville, et l'extinction des feux était à 21 h 30. A l'époque le service militaire était d'un an. Les cinq premiers mois, nos supérieurs nous menaient la vie dure, par la suite nous avons bénéficié d'une certaine liberté.

En juillet 1947, nous sommes dirigés vers la caserne du fort de Vincennes près de Paris. Suite à une grève des coopératives laitières, nous avons été réquisitionnés pour remplacer les grévistes. Tous les jours à 3 h du matin, des sous-officiers nous emmenaient à la coopérative pour effectuer le remplissage des bidons et des litres de lait, destinés en priorité aux jeunes enfants parisiens. Pour la première fois de ma vie, j'ai assisté à un véritable gâchis : le lavage et le remplissage des bidons se faisaient mécaniquement ; comme personne n'était au courant du fonctionnement des machines, des bidons débordaient, des litres de lait se cassaient. Heureusement, nous avions des bottes, nous pataugions dans une vaste mare de lait étalée sur le sol. C'était un spectacle affreux et dérisoire à une époque où nous manquions d'abondance alimentaire.

A notre retour à la caserne à Vincennes, la discussion s'engageait sur le spectacle que nous venions de voir, certains étaient d'accord sur les grèves, d'autres non, les discussions dégénéraient, devenaient houleuses, certains voulaient comprendre qu'il y avait des raisons pour en arriver là. Personnellement, je m'interrogeais ; mon opinion penchait du côté des raisons majeures qui avaient obligé les salariés de cette coopérative à faire grève. Par la suite, nous apprenions que le motif de leur grève était l'amélioration de leurs conditions de travail et l'augmentation de leurs salaires.

Pendant l'opération lait à la coopérative, nous avons souvent la visite des grévistes qui nous huaient, au grand désappointement de certains de nos appelés ; des mères de famille se présentaient également avec leurs petits enfants sur les bras, c'était un spectacle très affligeant, certaines pleuraient, nous avions pitié de ces mères de famille en souffrance, et, en cachette, car nous étions surveillés, nous leur glissions des litres de lait. Cette pénible péripétie a duré une quinzaine de jours.

Après avoir défilé le 14 juillet de la Bastille à la Nation, nous avons regagné par train la caserne de Mutzig. Je fus démobilisé début septembre 1947, j'avais gagné deux mois, étant de famille de cinq enfants.

Mon frère aveugle s'était installé kiné dans notre localité. Il soignait la femme d'un patron qui dirigeait une entreprise de salaison pas très loin de chez nous ; à mon retour il me fit embaucher

comme apprenti charcutier dans cette salaison. Devait alors commencer pour moi une nouvelle vie, dont j'ignorais, à 21 ans, totalement les composantes, aussi j'appréhendais beaucoup le premier jour de mon entrée. C'était le 8 septembre 1947.

Mis à part l'appel sous les drapeaux qui m'avait permis de voyager à Lyon, Strasbourg et Paris, je n'avais jusque-là jamais effectué de grandes excursions ; la vie militaire m'était apparue assez répugnante, mais m'avait permis de réaliser d'excellentes relations avec des camarades des quatre coins de France. Je trouvais cela assez bénéfique, chaque région a son parler et ses mentalités différentes, ces diversités m'avaient beaucoup enrichi moralement.

J'étais donc embauché dans cette salaison, nous étions un effectif de soixante-dix. Je découvrais des travailleurs très différents de tous âges ; certains profitaient de mon ignorance totale dans le travail pour me "mettre en boîte", d'autres, plus compréhensifs, me venaient en aide, je trouvais ça sympa.

Je ne tardai pas à connaître de grosses difficultés financières ; à mon appel sous les drapeaux j'avais très peu d'argent ; depuis mon tout jeune âge, mes parents m'avaient fait établir un livret de Caisse d'Epargne, une petite part à la mort de ma mère avait été placée, petite part, car même au temps où ma mère vivait, le ménage n'a jamais été fortuné.

Pendant mon service militaire, mon père avait de gros problèmes financiers ; il retirait presque la totalité de l'argent que j'avais, placé sur ce livret ; par la suite il ne m'avait jamais remboursé totalement.

Dans cette salaison, comme apprenti, j'avais 30 F de l'heure (0,30 de nos francs). Je donnais 180 F (anciens) pour mon repas de midi, dans un petit restaurant situé tout près de la salaison, le soir une petite collation me suffisait, je la préparais moi-même.

Mon frère avait loué un petit appartement de deux pièces pour exercer sa profession de kiné ; nous avons partagé la salle d'attente en deux parties, dont l'une me servait de dortoir. J'avais 11 km à faire pour aller à mon travail, trajet que j'effectuais en vélo, ou par le train, selon les conditions atmosphériques.

Mon frère avait compris ma situation, il savait que je ne voulais plus retourner à la ferme paternelle où le ménage continuait à se dégrader ; je tenais maintenant à vivre librement. De temps en temps, je rendais visite à mon père, je me rendais compte que les deux enfants nés du remariage (mes demi-frère et sœur) subissaient la mésentente du ménage ; cette situation familiale me chagrinait beaucoup, mais hélas je me sentais dans l'impossibilité de les aider. Je me posais beaucoup de questions.

Nous faisons beaucoup d'heures dans cette salaison, il fallait commencer au moins un jour par semaine à 3 h du matin, et souvent finir tard le soir ; les conditions de travail n'étaient pas toujours bien agréables, mais j'avais un emploi. Malgré mes difficultés, je me sentais indépendant, pas facile pour joindre les deux bouts, j'étais contraint de me restreindre dans tous les domaines : alimentation, loisirs culturels ; comme avantage, je ne payais pas de location, mon frère me logeait gratuitement.

J'avais des amis qui, comme moi, n'avaient pas de gros salaires, nos distractions, les week-ends, étaient limitées : ciné, promenades à bicyclette, fêtes foraines.

J'avais une demi-heure de route à bicyclette pour me rendre au travail, il y avait cette impérative pointeuse, une minute de retard et c'était un quart d'heure qui sautait, trois retards dans le mois valaient un sérieux avertissement quand ce n'était pas le licenciement.

Dans cette entreprise, un certain nombre d'ouvriers avaient tenu un commerce de boucherie ou charcuterie. Comme ils n'avaient pas fait de bonnes affaires, ils subissaient une saisie sur leur salaire, et parmi eux jusqu'à la saisie de leurs biens mobiliers. Je me souviendrai toujours de cet

homme venu au travail le jour où l'on vendait une partie de ses biens sur la voie publique ; il pleurait, un instant j'ai cru qu'il devenait fou.

Ces anciens commerçants, devenus salariés par la force des choses, avaient un esprit différent des autres travailleurs, ils cherchaient à faire l'impossible pour se faire bien valoir par le patron, nous les appelions les "rampants". Leur attitude consistait à chercher à faire plus de rendement que les autres, avoir une conversation particulière avec l'employeur. En réalité, nous avions trois patrons, le père et les deux fils ; ce n'était pas toujours facile de les aborder.

Je travaillais à choisir de la viande, à raison de quatre par table ; cette viande était destinée à la fabrication de saucissons. Nous avions un rendement obligatoire, excepté pour moi qui étais débutant. Une légère prime était attribuée à ceux qui dépassaient ce rendement. Il était interdit de parler, de fumer, nous étions contraints de respecter ces consignes ; à tout moment, un des patrons surgissait dans la pièce pour, à la fois, surveiller et donner des instructions au chef d'atelier qui, lui, était constamment avec nous.

Deux mois venaient de s'écouler, j'étais rappelé de nouveau sous les drapeaux ; les cheminots étaient en grève, il fallait regagner impérativement, par ses propres moyens, une caserne à Saint-Etienne. Ne trouvant aucune possibilité de locomotion, j'attendais trois jours avant de me décider à stopper un camion des Economats qui m'emmena jusqu'à la caserne à Saint-Etienne. De là, il fallait rejoindre Sathonay, Dijon puis Paris et enfin Strasbourg, des trains spéciaux avaient été réquisitionnés ; en définitive, je me trouvais à Mutzig dans la même caserne, comme par hasard dans la même chambre où j'étais deux mois auparavant.

Une anecdote : dans le train qui nous ramenait à Strasbourg, et qui s'arrêtait à certaines gares, c'est alors que nous étions envahis de grévistes qui nous sommaient de descendre et voulaient stopper les trains qui étaient réquisitionnés ; là encore leur attitude m'interrogeait, s'ensuivaient de vigoureuses altercations, en toute conscience je me disais : "Au fond, ils n'ont peut-être pas tort". Eux aussi étaient en grève pour leurs salaires et leurs conditions de travail ; ils se rendaient compte que tous ces déplacements de troupe étaient prévus pour endiguer leur grève.

Nous sommes restés mobilisés trois mois à ne rien faire ; début février 1948, nous étions renvoyés dans nos foyers, jamais nous n'avons été opérationnels. A mon retour, je retournais à la salaison ; nous avons fêté ce retour avec mes principaux camarades de travail.

Un jour, j'ai demandé au patron de me changer de travail, je désirais faire de la charcuterie, il me fallait passer par différents stades. Ce dernier fut quelque peu réticent, il me déclarait qu'il fallait faire un stage dans une charcuterie, ne pas continuer en salaison.

C'est ainsi que j'arrêtais de faire le déplacement à la salaison, pour entrer le 1^{er} août 1948 dans une charcuterie de ma localité. J'appréciais le travail sur place et pendant dix-huit mois je me suis formé chez ce nouvel employeur. Il fallait accepter de faire beaucoup d'heures pour un maigre salaire. Au début, je travaillais avec un ouvrier et le patron, par la suite l'ouvrier est parti. Je me sentais suffisamment formé dans ce métier, j'étais en souci : qu'allais-je faire dans ce métier ? Sans soutien, sans argent, il me serait difficile, voire impossible, de m'établir à mon compte, de prendre un commerce en charcuterie. Alors je décidais de chercher de la représentation en salaison, à la suite d'une annonce, je rendais visite à une salaison de la région parisienne qui cherchait un représentant. On me prit à l'essai et, naïvement, me voilà parti à la visite de commerces d'alimentation dans Lyon et Saint-Etienne. Très vite, je devais déchanter, trop de commerçants ne m'achetaient rien ; très vite je fus découragé. De plus en plus, je comprenais que la vie ouvrière m'attirait, que je n'étais pas né pour être commerçant ou représentant de commerce.

Mon père, seul à la ferme, continuait d'éprouver d'énormes difficultés. Me trouvant dans une impasse, consciemment, je décidais de retourner à la ferme au moins pendant la période des grands travaux, sachant pertinemment que ce serait du provisoire. Ensuite, je retournais dans la

charcuterie de la localité, où le patron acceptait de me donner une augmentation ; mais j'avais à l'époque comme arrière-pensée de retourner à mon ancienne salaison.

Quelques mois plus tard, je reprenais la route à bicyclette et me voilà replongé dans ma première entreprise. Malgré presque trois ans d'absence, je retrouvais pratiquement les mêmes têtes, mais en ce qui me concernait quelque chose avait changé, j'avais mûri, je me sentais davantage de capacités, je n'étais plus considéré pareil de la part de la majorité des camarades de travail et aussi des patrons, ma personnalité s'affirmait, j'étais également bien mieux payé. Je commençais à saisir qu'à partir du moment où l'on devient plus apte à réaliser un travail, la considération est tout autre par les différents types d'individus qui nous entourent. Alors que peut-être le bon sens voudrait, dans la mesure où l'on est en position de faiblesse, dans les difficultés, qu'on ait besoin de plus de considération, de soutien. A 24 ans, je venais de faire cette découverte, et progressivement, au fil des mois, je continuais à découvrir.

3

Le travail ouvrier

la peur du patron, les camarades licenciés, le sentiment de l'injustice, les premières oppositions

Dans cette salaison, il y avait l'abattoir, où l'on tuait des vaches, des taureaux, et aussi beaucoup de porcs. Deux jours par semaine, nous abattions des porcs, j'étais affecté à cet abattage, nous étions une équipe de sept ouvriers pour effectuer ce travail à la chaîne. Pour les endormir, le tueur électrocutait les porcs à l'aide d'une sorte de pince qu'il plaçait derrière les oreilles. Immédiatement, la bête était immobilisée et saignée, ensuite suspendue à l'aide d'un palan pour être plongée dans un bac où l'eau à 70° permettait de décoller les poils de la couenne de l'animal, ensuite transportée sur rail pour être partagée et roulée jusqu'à une chambre froide. Pendant ces opérations, deux ouvriers démontaient les intestins, les lavaient pour être ensuite conservés et servir à la fabrication des saucissons.

La moyenne d'abattage horaire était à l'époque de vingt porcs. Actuellement, avec de nouveaux moyens techniques modernes, le rendement peut être doublé. Selon le nombre de porcs à abattre, nous commençons souvent à 13 h pour terminer à 19 h, parfois plus tard. Depuis 7 h le matin, c'était des journées très dures, notamment l'été, dans cet abattoir plutôt réduit, avec ce grand bac à 70°, une forte chaleur se répandait. Je raclais la surface des porcs avec un large couteau pour faire disparaître tous les poils, c'était mon travail principal dans l'équipe d'abattage.

Il était interdit de faire entrer dans l'usine des boissons alcoolisées. Néanmoins, clandestinement, nous arrivions à amener quelques litres de vin, et de temps en temps, en cachette, nous absorbions une goulée, mais tous nous buvions modérément ; avec tous ces outils tranchants, c'était trop risqué d'abuser d'alcool.

Donc deux fois par semaine, nous nous retrouvions, toujours la même équipe ; entre nous régnait une bonne ambiance, s'il y avait des moments durs, fatigants, en contrepartie, nous étions plus libres pour causer et rire par rapport aux autres ateliers.

Un jour d'été qu'il faisait très chaud, un autre ouvrier remplaçait le tueur habituel. Il n'avait pas la même habileté pour tuer les porcs, à tel point qu'ils mettaient très longtemps pour mourir ; parfois ces pauvres bêtes, une fois saignées, essayaient de se relever, c'était plutôt pénible de voir ces bêtes souffrir. Notre saigneur remplaçant avait relevé les pantalons au-dessus des bottes, il

portait des lunettes qui, en la circonstance, étaient fort encrassées, il voyait très mal ; dans les abattoirs, le parterre est rendu très lisse par le sang, à tel point que notre camarade chutait sur les porcs, comme s'il avait été ivre. Ce spectacle, vu de l'extérieur, ne serait pas très appréciable, mais pour nous, nous assistions à une scène peu courante dans l'habitude de notre travail, qui déclenchait un fou rire général, notre camarade était devenu le clown pour notre après-midi.

Dans son entourage de travail, ce camarade n'avait pas bonne réputation. Il faisait partie de ceux qui n'avaient pas réussi en commerce, il était saisi avec une retenue sur sa paie. Il me faisait beaucoup de peine, mais son attitude au travail était déconcertante, il cherchait toujours à se montrer supérieur, c'est sûrement pour cela qu'il a été si fortement indigné par tous les compagnons ce jour. A la table de triage de la viande où il travaillait souvent, il cherchait continuellement à choisir plus de viande que les autres. Si son rendement était supérieur, la qualité de son travail laissait à désirer, ce que lui faisait remarquer souvent le chef d'atelier. Le patron fermait les yeux sur la qualité de son travail, tant pis sur la qualité, pour le patron il servait d'entraîneur. Toutes ces raisons réunies incitaient les autres camarades de travail à mal le considérer.

A chaque demi-journée était pesée et salée la quantité que chacun de nous avait choisie et inscrite sur un registre. Sur notre fiche de paie apparaissait notre rendement, nous percevions une prime si ce rendement était suffisant ; parfois des surprises désagréables, des erreurs, il fallait réclamer, mais très difficile d'obtenir réparation. Personnellement, j'avais horreur de cette méthode, car ce dit rendement pouvait varier d'un individu à l'autre, selon la qualité de la viande, l'épaisseur des quartiers qu'il y avait à trier.

Avant l'opération choisissage de la viande, il y avait l'opération désossage. Les quartiers de bêtes étaient entassés dans une chambre froide, les désosseurs les ramenaient sur leur table. Ils avaient à désosser au rendement ; pour eux également des primes spéciales, un travail très astreignant. Les ouvriers embauchés qui n'effectuaient pas le rendement horaire imposé, après un mois d'essai, étaient systématiquement licenciés.

Un jour, nous avons vu entrer dans la cour de l'usine à 10 h du matin un homme bien habillé, avec une pétrolette à courroie ; pour l'époque c'était original, nous avons tous ri, cette présence nous paraissait insolite. En réalité il avait été embauché par la direction, il s'agissait d'un représentant venant d'une localité distante de 40 km. Comme tout nouvel embauché, on lui donna une blouse blanche, un couteau à désosser (à l'époque nous n'avions pas de bonnet blanc). Il venait pour renforcer l'équipe de désosseurs. Il était plutôt petit, un peu maigrelet, donc visiblement pas très fort ; il connaissait le désossage, mais n'arrivait pas à faire le rendement minimum imposé. Visiblement très courageux, au fil des jours, il améliorait son rendement. Il était très sympathique, certains d'entre nous commençaient à avoir de bonnes relations avec lui ; lorsque nous étions en dehors du travail, j'étais content de causer avec ce nouvel arrivant.

Tout près de cette salaison nous avons une cantine qui fonctionnait depuis six mois sous la direction de l'usine, spécialement conçue pour le personnel de la salaison ; nous étions vingt-cinq à prendre le repas de midi. Comme moi, beaucoup habitaient les localités voisines, à plusieurs kilomètres. Ils pouvaient donc difficilement rentrer chez eux à midi. Nous reprenions le travail à 13 h 30 - parfois à 13 h pour certains. Nous pouvions également prendre le repas du soir, ce que personnellement je faisais, m'évitant ainsi de préparer ma collation du soir en arrivant.

Notre nouveau désosseur avait une chambre dans un hôtel tout proche de la salaison. Par économie, il prenait ses repas du soir et de midi à cette cantine. Les soirs, après le repas, nous bavardions ensemble : rapidement je comprenais qu'il avait vécu des moments difficiles, il avait trente ans, pas marié, et s'exprimait avec beaucoup plus de facilité que moi, il ne comprenait pas pourquoi, dans cette salaison, nos relations les uns avec les autres étaient parfois si difficiles. Pour lui, dans ces conditions, pas possible d'améliorer nos conditions de travail, elles ne pouvaient qu'empirer. Effectivement, nos patrons étaient rois, chacun était obligé de se défendre individuellement et, si l'on insistait trop, la réponse était : "Vous n'allez qu'à aller voir ailleurs".

Nous entendions fréquemment des engueulades adressées à certains de nos camarades, avec un vocabulaire plutôt grossier.

Après réflexion, je comprenais qu'avec ce camarade, nous pourrions monter un syndicat, nous en parlions ensemble. Un soir, à l'hôtel où il couchait, il prenait un digestif avec un camarade de l'usine. Il parlait de syndicat, sans doute un peu trop fort, le patron de l'hôtel avait capté la conversation et rapportait le lendemain le sujet de la conversation à l'un des patrons de l'usine, ces derniers entraient tous les jours prendre l'apéritif. La semaine suivante, notre camarade était toujours au désossage ; le patron lui disait d'aller charger pour la première fois des quartiers de vaches et de taureaux destinés à Nice ; chaque semaine étaient sélectionnés les meilleurs quartiers des bêtes pour être livrés, comme on dit, en cheville. Normalement, d'habitude, ces chargements étaient effectués par les ouvriers les plus forts travaillant à l'abattoir. Pour notre camarade de mini corpulence, ces quartiers très lourds n'étaient pas à sa portée. Visiblement, c'était une répression de la part du patron, il avait choisi son moment. Par la suite, notre compagnon avait compris qu'il avait trop parlé : à l'hôtel, l'hôtelier l'observait.

Nous ne tenions pas à ébruiter la discussion syndicale que nous avions eue la semaine précédente. A vrai dire, je craignais, pour mon compte, peut-être également une répression. Les autres camarades se disaient : "Les patrons veulent s'en débarrasser, c'est pour cela qu'ils l'ont mis au chargement". Notre ami l'avait bien compris, il en faisait la réflexion au patron ; ce dernier lui répondait qu'il n'avait pas à discuter mais à s'exécuter.

Pendant deux semaines, en deux fois, il fit ses chargements ; après chaque chargement, il était complètement exténué, et aussitôt après il lui fallait reprendre sa place au désossage avec la cadence imposée.

Personnellement, je me sentais coupable de ne pas avoir cherché à prendre davantage sa défense, j'en ressentais une sorte de lâcheté, une faiblesse de ma part, coupable aussi de n'avoir pas avec les autres compagnons agi pour prendre sa défense collective, j'en souffrais. Mais les choses en sont restées là. Deux ou trois jours plus tard, notre ami était convoqué au bureau ; le patron lui déclarait : "Nous avons besoin surtout de choisisseurs de viande, mais non de désosseurs, vous ne connaissez pas le choisissage. Bien que vous vous débrouilliez bien pour désosser, et que maintenant vous fassiez votre rendement, nous ne pouvons pas vous garder, vous êtes licencié". Le couperet était tombé ; aux yeux du patron, cet ouvrier indésirable était congédié. Un écho de syndicat avait alerté la direction, il fallait qu'elle se débarrasse de ce nouveau venu, il était devenu le bouc-émissaire, le patron avait découvert ses capacités de défense individuelle et collective.

En finale, je ne pouvais pas m'empêcher d'en parler à certains de mes camarades de travail en qui j'avais confiance. Nous désapprouvions avec force cette décision patronale, mais aucun de nous n'était en capacité de réagir pour le défendre. Je continuais de réaliser cette peur au ventre qui nous paralysait tous, nous empêchait de réagir contre cette exploitation patronale, exploitation de l'homme par l'homme. Cette affaire a même valu entre nous un conflit sérieux, entre ceux qui défendaient le patron et ceux qui étaient contre cet agissement.

La veille de son départ, à la cantine, cet ami licencié me faisait part de ses réflexions à propos de son licenciement : "Je ne suis pas surpris. A l'hôtel, j'avais trop parlé". Je lui répliquais que nous étions dans l'incapacité de le défendre, c'était une lâcheté de notre part. Il avait compris qu'il n'y avait pas assez de solidarité entre nous. Nous choisissons la solution de facilité pour nous défendre, mais la défense collective est exigeante, notre attitude trop personnelle permettait facilement au patron de nous diviser.

Ceci amenait les salariés à avoir des salaires très bas, et pour avoir des augmentations, chacun, comme il pouvait, s'adressait en particulier au patron, il fallait choisir son moment ; sa réponse était généralement : "Je vais voir". Et par la suite il invoquait des raisons quelconques pour rendre négative la réponse. Il était très difficile de connaître la paie de chacun de nous. Néanmoins, certains d'entre nous avaient des faveurs salariales ; nous les connaissions : le patron les choisissait,

ils servaient d'entraîneurs au travail. Ce type de procédé, j'en souffrais beaucoup, de même que certains de mes compagnons. Ce n'était pas toujours les meilleurs ouvriers qui étaient les mieux payés, ceci nous l'avions constaté. Lorsque nous allions chercher notre paie les uns après les autres au bureau, nous arrivions à connaître la paie de beaucoup d'entre nous, ce qui permettait de pouvoir en discuter. Personnellement, je subissais sûrement une injustice de salaire, mais comme beaucoup j'acceptais cette sacro-sainte résignation.

A cette époque, il n'était pas toujours évident de trouver du travail dans cette corporation, pour mon compte je préférais rester. L'employeur n'avait aucune difficulté à embaucher du personnel. Chaque semaine se présentaient des ouvriers, ils étaient inscrits, et quand le besoin se faisait sentir, le patron tapait dans la liste.

Tous ces faits qui semblent courants et banals se vivaient à l'époque et se vivent encore aujourd'hui dans beaucoup d'entreprises. Malgré les techniques nouvelles, la vie sociale au fil des années évolue lentement. Cependant, ces réalités sociales doivent nous interroger, nous faire réfléchir.

L'anecdote de notre ami licencié m'avait posé un cas de conscience. Si quelqu'un dans l'entreprise parlait de syndicat, il faudrait agir prudemment, surtout à cette époque, le démarrage serait délicat et laborieux. Il était seulement possible d'en parler à la cantine à midi ou le soir, mais pas avec n'importe quel compagnon de travail. J'avais soif de vengeance par rapport à ce licenciement, mais j'étais obligé de me rendre à l'évidence : dans cette entreprise, il restait trop de chemin à parcourir pour arriver à convaincre un trop grand nombre, et mon projet syndical, je me rendais à l'évidence, obligé de l'abandonner.

L'approvisionnement en viande pour la cantine était évidemment fait par la salaison. Hélas ! cette viande était souvent de troisième qualité. Celui qui approvisionnait la cantine n'était autre que le gardien de l'usine, il contrôlait les entrées et les sorties des véhicules et des personnes. Dans cette cantine, le menu variait peu, trois fois par semaine du riz cuit dans le pot-au-feu, les autres jours pommes de terre et nouilles. Le prix, il est vrai, était modique (80 F anciens) à midi et 70 F le soir. Pas cher mais il ne fallait pas être délicat, notre cuisinière à l'accent méridional pas très propre, cette cantine devenait de moins en moins attirante.

Un jour au cours du repas de midi une discussion s'engageait, la viande était mal cuite, le riz qui l'accompagnait baignait dans un jus gras, le tout peu appétissant. Nous réussissions à nous mettre d'accord pour signer une pétition qui serait remise au patron auquel nous avons mentionné la mauvaise qualité de la viande. Cette pétition a recueilli vingt-sept signatures, tous les participants au repas. Forts de ces signatures, un camarade et moi-même, nous l'avons portée dans l'après-midi au bureau de la direction, pensant trouver le principal patron, le fils aîné. Comme il était absent, nous l'avons laissée à l'une des secrétaires qui nous assurait qu'elle la lui remettrait.

Le lendemain à midi pendant le repas à la cantine, le patron entra, il nous demanda ce qui n'allait pas. Personne n'osait répondre, comme un peu ému par sa présence. Finalement, je me décidais à lui rappeler la pétition, et insistais pour lui demander ce qu'il ferait à notre place avec une telle nourriture. Malheureusement, peu de camarades ont pris la parole, l'un d'entre eux a réclamé au moins de la moutarde... pour dire ce serait meilleur pour avaler la viande. Notre patron se mit à rire, et finalement se donna bonne conscience en expliquant à sa manière que, avec un prix de repas aussi bas, nous avions à nous faire une raison, mais qu'il veillerait à une amélioration.

Cette cantine servait à notre employeur pour englober des frais généraux ; c'était bien lui le premier bénéficiaire dans le cadre de la marche de l'entreprise, chercher à toujours payer moins d'impôts. Pour lui, de notre côté, nous faisons des économies en mangeant à cette cantine, un argument supplémentaire dont il se servait pour éviter d'augmenter nos maigres salaires, une spirale vicieuse. C'est lui-même qui en assurait la gestion, il n'y avait pas à cette époque de comité d'entreprise dans l'établissement.

Une semaine après la visite de notre employeur dans cette cantine, le menu n'avait toujours pas changé. Une discussion s'engageait entre nous, et nous décidions, à l'unanimité, de laisser tomber la cantine pour aller tous au restaurant tout proche bien que le prix soit presque trois fois supérieur. Mais nous pressentions que certains camarades ne prendraient pas cette décision. Pour cette opération de changement, nous étions trois ou quatre meneurs. Chacun devait se faire inscrire au restaurant pour les jours à venir. Quelle ne fut pas notre surprise le lendemain au restaurant ! Nous n'étions plus que huit. Je contactais les camarades absents à la sortie du travail, ils avaient changé d'avis : trop de frais au restaurant. En réalité, il y avait bien d'autres raisons : le patron était intervenu individuellement auprès de certains choisis parmi ceux qui avaient fait faillite en commerce, il connaissait leur faiblesse.

Nous comprenions que le patron ferait le nécessaire pour continuer de faire subsister sa cantine, et interviendrait par tous les moyens pour nous faire retourner à la cantine, si bien qu'au fil des semaines le nombre de camarades qui mangeaient au restaurant diminuait. Finalement, nous ne sommes restés que deux au restaurant. Après réflexion, beaucoup ont repris le chemin de la cantine par peur de répression, encore une preuve que nous étions incapables de réaliser socialement une défense collective ; le patron, le plus naturellement du monde, avait toujours gain de cause. Malgré toute notre bonne volonté d'expliquer à nos camarades, ce fut peine perdue, la cantine continuait d'exister avec les mêmes menus. Mon camarade et moi avons stoïquement continué à prendre nos repas au restaurant. Par économie, nous ne prenions que le repas de midi, le soir chacun mangeait chez soi.

Cet autre épisode m'incitait à la réflexion, je découvrais une nouvelle fois comment la peur pouvait faire des ravages dans la tête de ces salariés. Durant cette période conflictuelle, avec mon camarade Paul, nous appréhendions beaucoup. Bien que cette action apparût toute simple, chacun de nous se demandait comment tant de camarades pouvaient se laisser gagner par l'autorité patronale. Et, mutuellement, nous pensions que nous étions bien loin de réaliser des actions bien plus spectaculaires, telles l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, les horaires. Malgré tous ces aléas, je m'habituais à cette vie, il régnait une bonne camaraderie avec certains dans cette usine.

Visiblement, nos patrons amassaient beaucoup d'argent, ils investissaient dans l'entreprise, tel que l'agrandissement de la chambre froide, qui permettait de stocker de la viande, faire des provisions, acheter beaucoup de bêtes lorsque les cours étaient en baisse ; on travaillait de plus en plus de la viande congelée. Ils achetaient également des propriétés, ils avaient une écurie de course. Ils ne se cachaient pas pour vivre dans l'opulence, et pendant ce temps, nous, les salariés, devions travailler durement au détriment de notre santé et de notre vie familiale.

Dans la localité où j'habitais, malgré mon maigre salaire, avec les copains, les week-ends, nous sortions, allions au bal des environs, les uns en moto, d'autres en vélo. Pendant toute la durée de la guerre, les bals étaient interdits, nous avions besoin de nous rattraper, notre jeunesse avait été sérieusement perturbée. Dans chaque bal, il y avait une forte ambiance, parfois la boisson nous égayait un peu trop. La guerre avait beaucoup traumatisé la jeunesse. Comme le travail à la salaison était saisonnier, à certaines périodes de l'année, l'horaire diminuait, j'appréciais les semaines où on ne travaillait pas le samedi, ce qui nous permettait de rechercher différents loisirs.

Dans cette salaison, nous avions l'habitude de fêter les Pierre, les Jean et les Louis, les trois prénoms de nos patrons, une occasion pour ces derniers de nous montrer leur paternalisme. En fin de semaine du "Saint" nous étions tous invités à l'hôtel où avait logé notre camarade licencié. Nous dégustions petits gâteaux, boisson à gogo, c'était apparemment sympa, parfois, l'on terminait très tard dans la nuit. Je me souviens une fois être revenu par le dernier train express de 23 h. Comme, ce jour, je n'avais pas d'argent, je montais sans billet avec les autres camarades. J'avais bu un peu trop, il y avait grosse affluence de voyageurs dans le wagon, une grosse valise placée en travers dans le couloir me fit trébucher de tout mon long. Discrètement, je me relevais et ne bougeais plus

jusqu'au prochain arrêt, qui était la gare de ma localité. Je fonçais pour éviter tout contrôle ; à l'époque le contrôle des billets était sur le quai. Finalement, je décidais d'acheter une petite moto pour aller au travail et pour mes sorties du dimanche.

Je rendais visite une fois par mois à mon père ; j'étais attiré de moins en moins à lui rendre visite, la situation familiale continuait à se dégrader. Un dimanche soir, à une fête foraine d'une proche localité, je m'amusais avec plusieurs copains. Une personne me cherchait, me fit appeler au micro de l'orchestre installé sur la place du village. Cette personne venait m'apprendre une terrible nouvelle : mon père était décédé, il venait de se suicider. Avec ma petite moto, je me rendais rapidement à la ferme paternelle. Mon frère et ma sœur étaient déjà sur les lieux, nous étions tous consternés. Ma belle-mère sanglotait ainsi que ses deux jeunes enfants. Tous surpris, nous n'arrivions pas à réaliser ce drame.

Le lendemain, je téléphonais à la salaison, j'annonçais la nouvelle, j'avertissais que je serais obligé de m'absenter un certain temps pour m'occuper de la ferme. Ma belle-mère seule était dans l'incapacité de prendre la responsabilité de la ferme. Mon père étant très connu, beaucoup de personnes avaient participé à ses funérailles. Avec mon frère et ma sœur, nous regrettions qu'il n'ait pas divorcé ; sans doute, cela aurait pu éviter ce drame.

Une autre vie commençait pour moi. Pendant trois mois, je restais à la ferme pour m'occuper des différents travaux. Après nous être consultés, toute la famille était d'accord pour vendre cette ferme. Le jour de la vente, des personnes étaient à l'affût pour l'acheter au plus bas prix, mais deux acquéreurs étaient décidés à y mettre le prix, ce qui faisait monter les enchères, pour aboutir à un bon prix de vente, ce qui nous permettait de rembourser facilement les dettes que mon père avait contractées.

Tous ces événements m'avaient beaucoup bouleversé, parfois mon moral était bas, mais avec mon frère, que je côtoyais journellement, nous avons réussi à bien surmonter cette épreuve. Ma sœur, que je voyais moins, avait été élevée après la mort de ma mère par une tante qui avait un hôtel à 15 km de chez nous. Finalement, les dimanches, je rencontrais les copains qui m'apportaient un sérieux réconfort. De même, ma sœur, mon frère et moi, nous resserrions les liens familiaux, un tel décès est dur à supporter.

Bientôt, je retournais à la salaison. A la mort de mon père, tous les camarades de l'entreprise avaient fait une quête, ils avaient fait parvenir une superbe gerbe de fleurs. De cette quête, il restait de l'argent qu'ils m'ont remis. J'étais profondément touché par ce geste, beaucoup participaient à ma douleur, c'était réconfortant. Je comprenais, dans les moments difficiles, la solidarité n'est pas un vain mot. Quant aux patrons, ils s'excusaient de ne pas avoir assisté aux funérailles et me présentaient leurs condoléances, tout en me faisant remarquer que je m'étais absenté bien longtemps. A mon tour, je prenais soin d'expliquer clairement les raisons de mon absence prolongée. Il est vrai que des absences prolongées peuvent causer beaucoup de difficultés au fonctionnement d'une entreprise, si elles sont occasionnées par un certain nombre.

Progressivement, je surmontais ces difficultés, j'oubliais ces mauvais moments, j'essayais de mon mieux de créer une bonne ambiance dans mon entourage au travail.

Pendant ma période d'absence, un camarade polonais avait été licencié. Nous avions l'interdiction de manger un casse-croûte le matin mais, clandestinement, en cachette, nous mangions. Tous les jours, vers 8 h 30, les patrons s'absentaient, sans doute pour casse-croûter, nous en profitions pour manger en vitesse, le chef d'atelier nous laissait libre. L'emballage de saucissons se trouvait au premier étage, notre camarade polonais pouvait facilement faire la navette jusqu'à notre atelier. A l'emballage, certains petits saucissons étaient écorchés, ils étaient redescendus, démontés et refabriqués, c'est avec ces petits saucissons que l'on arrivait à casser la croûte. Deux camarades de notre atelier avaient commandé un petit saucisson à notre Polonais. Ce dernier s'est fait surprendre par un des patrons dans les escaliers avec un saucisson à la main. Il le questionnait, notre camarade, pris au dépourvu, lui déclarait que trois camarades du choisissement le lui avait

commandé. Le patron ne chercha pas plus à faire une enquête, il le licenciait sur le champ. De la part des commanditaires de ce vol, il n'y a eu aucune réaction. Je pensais que cette affaire était très grave. Notre Polonais prenait le risque de voler un petit saucisson, et pour l'exemple il se faisait licencier, sans aucune réaction de la part de ses camarades complices.

Lorsque j'eus connaissance de cette histoire, je ne pouvais m'empêcher d'en parler à ceux qui avaient commandé ce saucisson. Il y eut une sérieuse altercation ; cela se passait au vestiaire, certains prenaient position pour défendre le camarade polonais. Le jour même du fait, ils avaient encouragé les complices à se dévoiler au patron, pour éviter le licenciement. Peine perdue, nos complices sont restés muets.

Ce nouveau licenciement, survenu bien différemment du précédent, m'affectait beaucoup, m'interpellait, encore une preuve supplémentaire du manque de solidarité entre nous. Bien que ce geste soit peut-être condamnable, méritait-il le licenciement, alors que, si tout l'atelier avait pris la défense de notre camarade, il est évident que le patron n'aurait pu prendre une telle décision ?

J'avais un bon camarade, nous étions vraiment amis ; il habitait une localité à 20 km de la salaison. Quelques jours avant Noël, il se blessait l'index avec un bout d'os, il prit un panaris, puis de la fièvre, s'ensuivit un arrêt de travail de plusieurs jours. Il tenait une petite charcuterie dans sa localité, son épouse faisait la vente dans la journée. Les soirs, en arrivant, il préparait les marchandises pour la vente du lendemain. Ne venant pas travailler les samedis à la salaison, en fin de semaine il travaillait dur à sa charcuterie, pour faire de l'avance. Il s'approvisionnait de certaines denrées, notamment en viande, à la salaison, le patron ne lui faisait aucun cadeau, il payait le prix fort sa marchandise.

Noël approchait, période de beaucoup de travail dans les charcuteries. Il faisait appel à moi pour aider sa femme à la préparation des marchandises. J'en parlais à notre patron, apparemment il semblait comprendre et m'autorisait à aller l'aider pendant deux jours avant Noël. Je me rendais chez mon ami pour faire tous les travaux qui se présentaient dans la possibilité de mes capacités. J'étais content de rendre ce service à cet excellent ami. Il avait beaucoup emprunté pour acheter cette charcuterie. N'ayant pas suffisamment de vente, il était dans l'obligation de chercher un salaire hors de son commerce, ce qui était incontestablement pour lui très éprouvant. Au soir du deuxième jour, la veille de Noël, nous étions après souper, le grand patron de la salaison nous rendait visite, d'un air à la fois dédaigneux et imposant, il nous salua et demanda des nouvelles de mon ami, qui mangeait sans appétit ; il était toujours fiévreux. Le patron l'interpella, lui faisant remarquer que son accident risquait de lui faire attirer des ennuis : l'assurance n'était pas obligée de reconnaître que l'accident s'était produit à la salaison ; comme il travaillait à son compte, il aurait pu se produire chez lui, donc il fallait faire très attention.

Notre ami lui répliquait qu'il avait des témoins, mais le patron avec autorité intervenait de nouveau pour lui dire que ce n'était pas suffisant pour justifier. En écoutant ce dialogue particulier, je me mêlais à la discussion, précisant que j'avais été témoin du jour et l'heure de l'accident. J'étais prêt à témoigner s'il le fallait. Mais ce patron de droit divin continuait d'insinuer. Je ne pouvais m'abstenir de lui dire qu'il savait pertinemment que cette blessure s'était produite dans son entreprise. Finalement, il revenait à des propos plus sereins, et invitait mon ami à reprendre son travail à la salaison au plus tôt.

Comme le repas se terminait, passant avec son auto dans la localité où j'habitais, il m'invita dans sa voiture pour me ramener. Au cours du trajet, il ne faisait aucune allusion à ce que nous venions de dire et, paradoxalement, il me faisait remarquer que j'avais fait une bonne action. Il roulait très vite et me déposait tout près de chez moi en me souhaitant joyeux Noël, ce qui fut réciproque de ma part.

Sur la paie de décembre, donnée début janvier, à ma grande stupéfaction, ma prime de présence de 500 F était supprimée. Le lendemain, pris de colère, dès que j'aperçus le patron, je l'interpellai, demandant des explications sur la suppression de cette prime. Ce dernier me rétorquait

qu'il ne pouvait pas faire d'exception, même pour une absence réduite dans le mois. Je faisais remarquer la circonstance exceptionnelle de cette absence, rien ne changeait, la suppression de ma prime était maintenue. Une discussion houleuse s'ensuivait.

Cela se passait dans le milieu de la cour, j'apercevais derrière les vitres de l'atelier tout proche le visage de certains camarades qui nous regardaient. De retour à l'atelier, ils questionnaient, et chacun s'évertuait à me soutenir, j'avais bien fait de lui tenir tête.

Encore un fait énuméré parmi tant d'autres, où il était impératif de se battre. Cette prime dite "d'assiduité" était attribuée avec une injustice flagrante. Je connaissais des salariés qui s'étaient absentés plusieurs fois dans le mois, ils l'avaient perçue comme les autres. C'était une question de considération patronale. C'était également pour le patron un moyen de faveur pour nous diviser et aussi pour nous dominer, de nous soumettre, en un mot abattre notre dignité.

Je continuais en permanence avec des amis de l'entreprise de discuter sur les différentes injustices que nous subissions. Construire une motivation, mais j'étais dépassé par le cheminement à effectuer.

4

Le retour provisoire à la terre

le rêve des colonies, le prêtre engagé, l'ami Fritz, la bonne harmonie

Depuis plusieurs mois, j'étais chargé d'aiguiser les couteaux, chaque matin, de 7 h à 8 h. J'en avais une quarantaine, ce qui m'obligeait à sortir de l'atelier du choisissage. Je pouvais contacter d'autres camarades occupés à différentes tâches. La meule était située dans une grande pièce tout près d'une vaste chaudière qui produisait de l'eau chaude pour les autoclaves. Les hivers, j'étais content d'aller à cet endroit, il y faisait chaud alors qu'à l'atelier choisissage il y avait très peu de chauffage et les matins quand nous commençons, pour nous réchauffer les doigts, il fallait se souffler dans les mains, les quartiers de viande nous les prenions dans les chambres froides.

A l'aiguisage, j'avais parfois un peu de temps disponible, ce qui me permettait de faire un brin de causette avec le responsable de l'entretien, il nous arrivait d'amener un litre de blanc de temps en temps et de trinquer. C'était un endroit à l'écart du passage des patrons. Chaque travail dans cette saison était contrôlé et chronométré, toujours pour produire au maximum. L'inconvénient, collectivement, nous n'avions jamais été capables de négocier ces temps de travail.

Depuis quelque temps, j'avais fait connaissance d'une jeune fille qui devait devenir mon épouse. Comme j'avais fait quelques économies, j'avais acheté une moto neuve, à la place de ma petite pétrolette ; elle me servait les dimanches, et les autres jours, pour aller au travail. Les dimanches, cela nous permettait de sortir ensemble avec les copains, filles et garçons.

Je me mariais en 1954. C'est alors que je m'interrogeais pour continuer, une fois marié, ce métier. Ce travail en saison me causait de plus en plus de problèmes au niveau vertébral ; depuis mon adolescence, je ressentais des douleurs dans ma colonne, douleurs qui allaient en s'accroissant. Malgré cela, en cinq années de saison, je n'avais arrêté pour cette cause qu'une seule fois. Durant mon adolescence, pendant la période des battages, comme il manquait de la main-d'œuvre, je devais assurer des services au-dessus de mes forces, tel que le transport de grain dans des sacs sur le dos, pour l'enranger, et gravir plusieurs marches d'escalier. Finalement, après en avoir discuté avec ma fiancée, je décidais d'arrêter le travail dans cette saison.

Entre-temps, j'avais fait plusieurs demandes aux colonies en Côte-d'Ivoire, mais je n'avais jamais réellement reçu de réponses positives. Durant toutes nos fréquentations, je rendais visite à

mes futurs beaux-parents qui exploitaient une ferme dans une petite localité voisine. Je presentais une nouvelle vie qui se préparait pour moi. En septembre 1954, nous nous sommes mariés. Je gardais mon objectif, abandonner la salaison, et continuer la recherche d'emploi aux colonies. Les parents de mon épouse étaient au courant, mais ils nous mettaient en garde des risques que nous encourions, sans être réellement contre notre départ. Finalement, après mon mariage, je restais à la ferme pour seconder mon beau-père dans tous les travaux agricoles en commun accord, dans l'attente d'un emploi aux colonies.

J'avais quitté cette salaison avec au cœur une certaine nostalgie, non pas que je regrettais le travail de salaison, mais de quitter quelques bons camarades. Si nous n'avions pas réussi dans cette entreprise à créer une vraie défense collective de nos droits, néanmoins s'était instaurée une authentique amitié. Et après avoir "arrosé" mon départ, je ne pouvais m'empêcher de les encourager à continuer à lutter pour qu'ils soient plus dignement considérés ; trop d'injustice régnait dans cette salaison, nous étions exploités par ces patrons et traités comme des objets.

Lorsque j'avais annoncé mon départ au patron, je lui annonçais mes projets ; il me répliquait que ce n'était plus le moment d'aller aux colonies. Réflexion faite, par la suite, je comprenais qu'il avait raison. Pensait-il aussi qu'il regrettait peut-être mon départ.

Comme la ferme de mes beaux-parents avait beaucoup de dépendances, nous n'avions pas cherché de logement. Au total, avec mes petites belles-sœurs et mon beau-frère, tous beaucoup plus jeunes que mon épouse, nous étions huit à la maison. Cette nouvelle famille m'était si sympathique que je n'avais aucune peine à m'habituer.

De suite je me mis aux travaux des champs, avec l'ouvrier agricole que mon beau-père avait embauché depuis longtemps. Nous nous entendions très bien, mais il a dû le renvoyer, il n'était pas possible de prendre en charge deux ouvriers. Celui-ci n'a pas apprécié son départ à cause de ma présence nouvelle à la ferme ; j'en étais profondément touché. Mon beau-père dirigeait les travaux, nous vivions en bonne harmonie. Malgré mes problèmes vertébraux, je ne m'en tirais pas trop mal, durant mon adolescence, mon père m'avait formé à tous les travaux agricoles. A cette époque, les chevaux de trait étaient utilisés, les tracteurs étaient encore rares, mais bientôt, mon beau-père s'en procurait un.

Je faisais connaissance, dans la petite localité voisine, d'un prêtre qui avait succédé à un ancien, trop vieux pour continuer d'exercer. Cette paroisse avait besoin de renaître, ce nouveau prêtre m'avait fait signe pour venir aux répétitions de chant. J'avais été élevé religieusement, et malgré les différents aléas que j'avais vécus, j'avais gardé un esprit chrétien. Je répondais à l'appel du prêtre une fois par semaine, le soir aux répétitions. Après, nous faisions une partie de cartes au presbytère, un petit coup à boire. Nous étions un petit groupe, filles et garçons, ce qui permettait de faire plus ample connaissance, c'était tellement sympathique. Les dimanches à la messe de 10 h, nous chantions, ce qui entraînait l'assistance à chanter avec nous.

J'avais de plus en plus de contact avec ce prêtre, ses homélies du dimanche étaient très riches, pleines d'espérance, il actualisait les réalités de la vie avec l'Évangile. J'étais parfois surpris et stupéfait par ses déclarations. Tous les paroissiens l'appréciaient, il avait beaucoup de contacts avec tous les habitants de la commune, croyants et non croyants. Si bien que, en quelques mois, l'église, le dimanche, s'emplissait de plus en plus.

Encouragé par cet élan, notre prêtre entreprenait la rénovation des bancs et chaises à l'intérieur de l'église. Après avoir réuni le conseil paroissial et son équipe de chant, décision fut prise de tout changer. La grosse question, comment trouver les fonds nécessaires. Une kermesse fut décidée, où chacun parmi les paroissiens prendrait une part dans l'organisation. Ce fut un succès, il y avait beaucoup de monde. Malheureusement, les sommes recueillies étaient insuffisantes pour couvrir tous les frais de cette rénovation. Quelque temps après, pour apporter un complément d'argent, notre prêtre nous faisait la proposition de jouer une pièce de théâtre avec le groupe de chant. Dans une localité proche, il y avait une grande salle, on y faisait du cinéma, elle nous servait

pour les répétitions. Nous avons choisi "L'ami Fritz". Cette même salle nous a servi pour faire deux représentations, chaque fois la salle a été comble, les gens du coin étaient tellement heureux de voir une pièce de théâtre jouée par des jeunes de chez eux. Nous avons récolté beaucoup d'argent pour compléter ce qui manquait pour la rénovation de notre belle petite église. Nous venions d'accomplir, acteurs et visiteurs de tous bords, un bel acte de solidarité, ce qui permettait à chacun de prendre conscience que, dans la nécessité des besoins, il est toujours possible de réaliser collectivement de grandes et belles choses, bien qu'il s'agisse d'un problème d'église en l'occurrence qui intéressait principalement des chrétiens. Croyants ou non, beaucoup de monde avait participé à ces réalisations. D'ailleurs dans ses homélies, notre prêtre l'avait fait remarquer en remerciant toute la population de la localité ; la compréhension porte toujours de bons fruits.

Quelques années passaient, mon beau-frère avait terminé ses cours agricoles, il était en âge de participer aux travaux de la ferme. Avec mon épouse, nous décidions de chercher un appartement dans la proche localité, nous éprouvions le besoin de notre indépendance. Mon beau-frère était appelé à me succéder, il fallait bien envisager pour nous deux une autre situation.

En 1962, lorsque mon beau-frère revint du régiment, n'ayant rien reçu de positif comme emploi dans les colonies, je cherchais du travail dans mon ancienne localité, où j'habitais quand j'étais célibataire. J'ai eu à l'époque beaucoup de refus de la part d'employeurs où je me présentais, le chômage était assez important ces années-là. J'attendais des réponses des employeurs où j'étais inscrit. Je tenais particulièrement à être embauché dans la grande fonderie de cette localité. Cette fonderie agrandissait les bâtiments, en charpente métallique, un ami me fit embaucher à ce chantier. Je me présentais après un bref interrogatoire par le responsable du chantier. J'éprouvais une certaine difficulté à prévenir mes beaux-parents ; jusque-là, je ne leur avais parlé de rien, je craignais que mon départ trouble nos bonnes relations familiales. Mais le retour de mon beau-frère permettait de continuer la réalisation de tous les travaux, ce qui fut compris par toute la maisonnée.

Malgré tout, j'appréhendais ce départ, ce que je venais de vivre pendant huit années m'avait fait découvrir et apprécier la vraie vie de famille, vie que je n'avais jamais connue, ou si peu, auparavant. A la mort de ma mère en 1934, mon père avait employé une femme de ménage, qui s'était fort occupée de moi, jusqu'à son départ, lorsque mon père s'est remarié en 1938. Cette personne, je l'ai beaucoup regrettée, je me souviens avoir pleuré quand elle a été obligée de quitter la maison. Elle aussi d'ailleurs, comme si nous pressentions que l'avenir allait mal se dérouler.

Me voilà sur le chantier d'agrandissement de la fonderie. Je prenais contact avec le chef, qui me regardait assez dédaigneusement. L'effectif était composé d'un noir, deux gars du Nord, un d'origine grecque et un Lorrain. L'entreprise de cette construction se nommait "La Compagnie Française d'Entreprise" (C.F.E.). Ces ouvriers avaient l'habitude de voyager, de changer de chantier. Cette entreprise de charpente avait plusieurs chantiers à travers la France et à l'étranger. Personnellement, je travaillais au sol à ajuster et boulonner de la ferraille, je m'appliquais de mon mieux, j'étais tout heureux d'avoir trouvé cet emploi. J'admirais le travail de ces ouvriers au montage en équilibre sur cette charpente métallique à 15 mètres du sol. Personnellement, je savais que jamais je n'arriverai à tenir en équilibre comme eux. J'en avertissais le chef de chantier, mais il me rappelait qu'il m'avait embauché pour rester au sol en me disant : "Tu sais, la hauteur c'est oui ou non, si tu as peur, cette peur-là, tu ne peux pas la dominer". Je commençais à apprécier ce chef, que je découvrais compréhensif.

J'effectuais 60 h par semaine à raison de 10 h par jour. Il y avait des délais programmés pour terminer le montage de cette charpente, nous avons quelques problèmes de livraison de la charpente, nous étions restés trois semaines sans livraison, en attente, nous occupions le temps difficilement, pratiquement à ne rien faire. La ferraille arrivée, il fallait mettre les bouchées doubles. Les autres gars du chantier tenaient à gagner de l'argent et acceptaient de travailler le dimanche. Ils prenaient pension et couchaient à l'hôtel, loin de leur famille, qu'ils voyaient rarement. J'éprouvais beaucoup de difficultés à établir des liens d'amitié avec ces compagnons. Le noir était un grutier de

forte corpulence. Par suite d'une fausse manœuvre, il faillit déséquilibrer deux monteurs à douze mètres du sol. Une discussion houleuse s'engageait avec ses deux autres camarades, il fallut tout le savoir-faire et dire du chef de chantier pour calmer les esprits. Le lendemain, notre noir prenait le train et rentrait au siège de la C.F.E. à Paris. Un autre grutier arrivait et prenait sa place, et tout retombait dans l'ordre.

Le chef de chantier paraissait très satisfait de mon travail au sol ; de temps en temps il me lançait avec humour quelques pointes de raillerie, ce que s'empressaient d'accentuer les autres compagnons. Les deux Nordistes, en particulier, se plaisaient à me "mettre en boîte", j'avais quelques difficultés à converser normalement avec eux, je m'habituais mal à ces sortes de plaisanteries, jusqu'au jour où j'ai eu une discussion très sérieuse avec eux, ce qui a permis de mettre les pendules à l'heure. C'est ainsi que je me libérais, je retrouvais mes moyens qui permettaient de me faire considérer autrement par ces camarades de travail. Tout ceci était dû sûrement à la vie isolée par la campagne que j'avais vécue pendant huit années, avec une méconnaissance totale de la vie de chantier.

Le montage de cette charpente allait bon train. Le chef de chantier m'avait promis de me faire embaucher dans cette fonderie : il connaissait un grand responsable de l'usine, il lui en avait parlé, et j'avais la promesse d'embauche. Mais voilà que la direction de la C.F.E. rappelait notre chef, pour diriger un autre chantier. Il fut aussitôt remplacé par un chef plutôt trapu, avec un physique ressemblant à Napoléon ; c'est ainsi que par la suite nous l'avions surnommé. Dès son arrivée, les travaux avaient ralenti, pour tenir les délais, cela paraissait de plus en plus compliqué à tel point qu'il me proposait de monter à une hauteur de huit mètres pour fixer un rail qui devait servir au roulement d'un pont mobile. La partie où était fixé ce rail était large, je pouvais donc en me déplaçant avec l'aide de mes mains maintenir facilement mon équilibre. Donc, j'acceptais, et en deux semaines, je boulonnais et fixais ces rails, accompagné d'un compagnon de montage.

Voyant les travaux se terminer, n'ayant toujours pas de réponse officielle d'embauche dans cette fonderie, j'allais trouver le responsable que le premier chef de chantier avait contacté. Sa réponse a été assez brutale, il me répliquait : "Pas facile en ce moment, vous n'avez qu'à aller travailler à l'usine de fabrication de sacs de voyage". Je n'étais pas du tout intéressé à entrer dans cette usine de sacs. Nous avons alors eu une sérieuse discussion avec ce responsable et puis, surprise, trois jours plus tard, le responsable du personnel de la fonderie venait me trouver sur le chantier pour me demander mon curriculum vitae. J'étais embauché, j'étais un peu surpris de toutes ces manœuvres mais je ne cherchais plus à comprendre. J'avertissais immédiatement notre Napoléon ; le lendemain je prenais possession de mon nouveau poste dans la fonderie. J'invitais le soir même au café du coin tous les compagnons de la charpente métallique, y compris le chef de chantier, pour marquer mon départ. Je venais de passer trois mois sur ce chantier, auquel j'avais eu beaucoup de mal à m'adapter. Mais finalement j'avais saisi l'état d'esprit des compagnons, des gens du voyage. Ces compagnons avaient un certain pouvoir sur leur chef, ils contestaient très souvent les ordres. Malgré de fortes primes de déplacement, ces salariés, d'une certaine manière, étaient fortement exploités par leur direction ; 60 h par semaine, cela me paraissait vraiment exagéré. Embaucher et réduire l'horaire avec des salaires raisonnables me semblait beaucoup plus humain. Malheureusement, ils étaient très individuels ; difficile dans ce cas de défendre collectivement leurs droits, et de réduire les horaires.

Mon horaire à la fonderie était de neuf heures par jour, de 7 h à 17 h. J'étais affecté au décochage, un travail qui consistait à extraire de leurs moules les pièces en acier, des pièces encore rougies apparaissaient. A cet endroit il faisait très chaud et beaucoup de poussière. Le camarade qui travaillait avec moi me montrait comment s'y prendre ; j'avais quelques difficultés pour bien m'accorder avec lui. Le travail était assez rude avec 45 à 48 heures de travail par semaine.

Quelques jours venaient de s'écouler, j'avais la visite d'un compagnon du montage. Il venait me trouver sur mon chantier, pour m'inviter à boire un petit coup, il arrosait la naissance de son

premier enfant. Cette invitation me faisait plaisir ; pour moi c'était les retrouvailles d'un compagnon qui n'oubliait pas la camaraderie vécue ensemble.

Le chantier terminé, je les perdais de vue. Cependant, l'un des Nordistes revenait dans la localité ; son frère s'était marié avec une fille de chez nous, nous arrivions à trinquer le verre de l'amitié.

5

Les affrontements

l'autorité patronale, la dignité ouvrière, les grèves, les succès, les demi-échecs

A peine trois semaines de travail, je me blessais la main, j'étais arrêté une dizaine de jours. A mon retour au travail, le chef du personnel me faisait savoir que j'allais être affecté à l'usine Nord, à la coulée de nuit, de 19 h jusqu'à 4 ou 5 h. Fort étonné de cet ordre, je le regardais, après un instant d'hésitation je lui déclarais : "Je n'ai pas été embauché pour travailler de nuit, jamais il n'en a été question, d'autant plus que ma femme ne veut pas rester seule la nuit ; j'habite une maison isolée, donc je refuse catégoriquement cet ordre". Il s'en retournait en me rétorquant : "Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à aller travailler ailleurs". A peine une heure écoulée tout en continuant à décocher, ce même chef du personnel revenait pour me dire sur un ton calme et doux : "Vous allez être affecté au petit four à l'usine Nord ; vous travaillerez en trois postes de neuf heures chacun ; la semaine de nuit, un compagnon vous remplacera, il fera deux semaines de suite de nuit". Il me laissait réfléchir quelques instants et j'acceptais sa proposition. Le lendemain je commençais à 4 h à ce petit four de deux tonnes d'acier. J'étais content ; malgré les inconvénients que j'appréhendais, j'avais tenu tête à un individu qui avait très mauvaise réputation sur le plan social dans tout le collège ouvrier ; il était très autoritaire, et antipathique. Des camarades tout proches qui avaient vu et quelque peu entendu le scénario étaient contents que j'aie tenu tête à ce responsable des ressources humaines, comme on les appelle aujourd'hui. Je commençais à comprendre que beaucoup de camarades travaillaient sous la contrainte de ce chef du personnel, et n'osaient pas l'aborder, que ce responsable se servait de cette peur pour exercer son autorité. Je venais de prendre le risque de me faire renvoyer de l'usine, mais j'avais gagné sur le plan de mon travail.

Me voilà affecté à ce petit four de l'usine Nord ; cette partie de l'usine Nord était l'origine de cette fonderie créée après la guerre de 1914, une rue la séparait de l'usine nouvelle dont la construction datait de six ans. Depuis, elle s'agrandissait, chaque année de nouvelles travées métalliques étaient construites. Dans cette vieille usine, la toiture était basse, les poussières et les fumées s'évacuaient très mal, ce que nous avons fait remarquer à notre directeur lors d'une de nos visites à ce dernier. Il nous répondait : "Une fonderie d'acier, ce n'est pas une fabrique de biscuits". A cette époque, un cinquantaine d'ouvriers y travaillaient, dans une insalubrité totale. Je ne comprenais pas comment ils pouvaient accepter de telles conditions de travail posté, pour commencer à différentes heures du jour, de la nuit. Je brûlais d'envie de parler avec ces nouveaux compagnons de leurs conditions de vie dans cette partie d'usine. Je m'interrogeais, pour voir comment améliorer leur sort.

Dans la partie du four où je travaillais, mis à part des moments de forte chaleur, nous n'avions pas à subir autant d'insalubrité. Nous étions trois par postes, comme convenu un des compagnons me remplaçait la nuit. Ce petit four n'était pas moderne, son chargement était manuel. L'acier était produit par des déchets de ferraille, à partir desquels, une fois fondus en rajoutant certains ferros, on obtenait l'acier désiré. Dans la nouvelle usine, le chargement du four se pratiquait

avec le pont roulant, la voûte du four était éclipsante. Ce petit four était réservé à des aciers super-spéciaux, dont les commandes étaient faibles.

Entre chaque coulée d'acier, nous arrivions à avoir du temps disponible, ce qui permettait de nous reprendre, et parfois de nous détendre, de rire, de nous distraire ; l'ambiance était très agréable dans notre poste. Mais bientôt le camarade qui faisait les nuits à ma place, voilà qu'il me proposait de prendre mon tour pour les postes de nuit. Il s'agissait de travailler de nuit toutes les trois semaines. Il m'était difficile de refuser : je risquais des problèmes avec ma hiérarchie, et peut-être cette fois le licenciement. Mon habitation était à 10 km du lieu de travail, je faisais la route en 2 CV. J'expliquais ma situation à mon épouse, elle n'était pas très fière de rester seule la nuit avec notre petite fille âgée de deux ans, mais comprenait que je n'avais pas le choix. Elle acceptait ; de temps en temps, une de ses sœurs, qui allait encore en classe, venait coucher à la maison.

Tous les mois environ, nous avions la réfection du four. Il fallait refaire les murs intérieurs en matières réfractaires spéciales à base de goudron. Ce travail s'effectuait le samedi toute la journée, il fallait arrêter les coulées le vendredi soir afin qu'il refroidisse dans la nuit. Six compagnons assuraient ce travail dès 6 h. Nous prenions de bonnes transpirées, l'intérieur était resté chaud. Nous terminions souvent à 19 h le samedi, ce qui représentait une douzaine d'heures de travail. Comme il régnait une bonne ambiance malgré le pénible travail, tous acceptaient de venir facilement les samedis.

Un jour, en montant sur la voûte du four pour changer une électrode, la passerelle pour y accéder était défectueuse. Après avoir averti le responsable, je refusais de la changer. Ce dernier prit ma place, il n'était pas tranquille, ce qui l'obligeait à avertir sa hiérarchie. La voûte elle-même était usée par la chaleur, l'intérieur du four était à 1700°. Ce risque, nous l'avions signalé, mais il était très difficile d'être écouté. Cette passerelle en mauvais état pouvait coûter un accident horriblement mortel. D'ailleurs, cette circonstance nous a valu de nous réunir, le personnel des trois postes, et d'envisager à l'avenir d'agir sérieusement auprès de nos responsables chaque fois que l'on découvrirait une anomalie à ce vieux petit four.

Nous nous concertions souvent, l'ambiance était très bonne. Il nous est arrivé de demander une augmentation de salaire. Nous savions qu'aux deux autres fours modernes, nos camarades avaient un salaire plus élevé que le nôtre, avec moins de peine. Nous avons contacté notre chef du four afin qu'il transmette à la direction notre requête, la réponse du directeur a été catégorique : "Au petit four, il n'y a pas assez de rendement, pas question d'augmenter ces ouvriers". Inutile de dire que sa réponse a été très mal accueillie, nous nous concertions de nouveau pour tous nous voir, nous attendions la prochaine réfection du samedi. Personne dans nos équipes ne voulait accepter d'être victime de ce soi-disant manque de rendement. A cette prochaine réfection, nous décidions d'aller trouver le directeur dans l'après-midi du samedi, ce dernier était toujours présent une partie de l'après-midi. Rendez-vous était pris, avec la décision que toute l'équipe de réfection participerait à l'entrevue avec le directeur mais, le jour venu, nous nous sommes trouvés deux seulement devant le directeur. Les autres compagnons, pour différentes raisons, n'ont pas voulu venir ; sans doute se sentaient-ils mal à l'aise pour se présenter à la direction. Quel dommage ! Au cours de cette entrevue, nous lui avons fait part de nos doléances : conditions de travail, augmentation de notre salaire, et de tous les risques que nous encourions à ce four. Nous lui parlions chacun notre tour avec mon camarade, je ressentais notre faiblesse. C'était la première fois que je me trouvais en tête à tête avec lui. Auparavant, nos délégués avaient déjà sollicité à plusieurs reprises le directeur pour nous augmenter, mais les réponses étaient restées négatives. C'est bien la raison qui nous obligeait à agir nous-mêmes.

Notre entretien a duré une demi-heure, nous étions entrés dans son bureau en tenue de travail, une odeur de goudron se dégageait de nos vêtements, nous étions chaussés de sabots. Il nous recevait assez aimablement, mais nous prévenait qu'il était pressé. Nous lui expliquions l'objet de notre visite ; il nous énumérait avec beaucoup d'habileté la trop faible production de ce four, seule

raison de nos salaires inférieurs, qu'il nous fallait patienter. Un troisième four moderne serait bientôt monté dans l'usine nouvelle, nous aurions alors les mêmes avantages que nos autres camarades. Je lui répliquais que si cette situation devait perdurer, nous serions dans l'obligation d'aller à la grève. Peut-être cette dernière remarque l'avait-il surpris : aussitôt il nous promettait d'examiner notre cas, nos salaires. Sur ces paroles, nous sommes sortis, assez satisfaits de cette entrevue. Nous avions la fierté de penser ne pas avoir été manipulés par le directeur. A notre retour au chantier, les autres compagnons nous harcelaient de questions, ce qui nous agaçait quelque peu avec mon camarade. La menace de grève que nous lui avons proférée était plutôt fictive, il nous aurait été bien difficile, à l'effectif du four, de déclencher un débrayage.

Deux semaines venaient de s'écouler lorsque notre chef nous apprenait une augmentation, mais seulement bien inférieure à ce que nous demandions. Cette rallonge nous réjouissait ; mon camarade et moi, nous faisons part aux autres compagnons qui avaient refusé de faire le déplacement à la direction, que la rallonge sur notre salaire aurait été sûrement plus importante s'ils avaient accepté de nous suivre.

Quelques années auparavant, quand je travaillais à la salaison, nous n'avions jamais réussi à deux ou trois à nous rendre à la direction pour revendiquer. Je me sentais encouragé par ce que nous venions de réaliser. Quel dommage de ne pas avoir réussi à convaincre tous les camarades pour aller à la direction ! Notre dignité collective aurait été rehaussée. Chaque fois que c'était possible, j'intervenais dans nos discussions pour nous unir toujours davantage, afin d'agir tous ensemble. La majorité était méditative. Tous, nous comprenions que notre demande n'avait rien d'excessif, que la prospérité de l'entreprise pouvait supporter une augmentation de tous les salaires, et investir davantage pour améliorer les conditions de travail. C'était rendre notre existence plus humaine. Toute la hiérarchie dans cette fonderie subissait l'autorité de la direction et, pour conserver sa situation, devait transmettre cette autorité au collègue ouvrier. L'encadrement avait des impératifs à appliquer et obéissait sans broncher. Chaque chef de chantier transmettait discrètement l'aptitude de chacun de nous et, selon les observations qu'il nous faisait, il fallait tout accepter, sinon notre cote diminuait. Evidemment, ce principe existe encore de nos jours, et crée obligatoirement des injustices, si bien que ce ne sont pas toujours les capacités de l'individu qui sont prises en compte, mais son état caractériel, et à coup de primes individuelles nous divisent. Si bien que le directeur n'aimait pas recevoir la visite de simples salariés dans son bureau. Nos délégués avaient fort à faire pour lutter contre ces injustices.

Cela faisait un an que j'étais affecté à ce petit four. J'avais traversé des périodes de découragement, dues essentiellement au travail de nuit, dont je récupérais très mal dans la journée ; je dormais mal, ces fins de semaine étaient très pénibles. Mais un nouveau four s'installait dans l'usine nouvelle, et bientôt nous allions en prendre possession, ce petit four serait complètement arrêté, c'était pour nous une grande joie. D'ailleurs il fut arrêté avant le temps, il s'écroulait de lui-même à la fin d'une coulée. A partir de ce moment, il a fallu faire de l'acier avec deux fours, le troisième n'étant pas terminé. Parmi notre équipe, il y eut quatre de nos camarades mutés dans d'autres services ; c'était aussi dommage pour nous tous, étant donné l'ambiance que nous avions créée.

Après avoir transformé les réfractaires, nous prenions possession de ce nouveau four. J'étais conservé comme aide-fondeur à ce four. L'arrêt du petit four obligeait à augmenter la production des deux en service, c'était une période de fortes commandes. Comme nous courions le risque de commencer le travail le dimanche pour l'équipe de nuit, cela représentait six nuits de neuf heures. Nous nous sommes réunis et nous avons averti notre chef que si cette décision était prise par la direction, nous refuserions et, s'il le fallait, nous déclencherions une grève. Il nous comprenait résolu, bien unis et décidés à ne pas prendre le travail le dimanche soir. Nous avons vécu dans ce suspens pendant un mois. Mais finalement il nous annonçait que le projet ne serait pas appliqué. La réfection de ce four de quatre tonnes était beaucoup plus facile et rapide ; tous les samedis il fallait

le refaire mais de 4 h du matin jusqu'à 13 h. L'équipe de nuit terminait très tôt, grâce à la voûte éclipsante, il refroidissait très vite.

Depuis quelques mois, j'avais été élu délégué du personnel suppléant, j'assistais aux réunions à la direction et, à l'occasion, je remplaçais un délégué titulaire. C'était une mission délicate et parfois difficile pour faire obtenir aux différents chantiers amélioration des conditions de travail et augmentation de salaire ; il y avait également des problèmes d'horaires à régler. Il y avait beaucoup de décalage de salaires en fonction du travail à effectuer.

En l'occurrence, au four, nous avions un salaire pour la production et un salaire fortement diminué lorsque nous étions à la réfection le samedi. Cette différence nous paraissait anormale, nous décidions d'en parler à notre chef, qui devait transmettre notre doléance à la direction. Finalement, nous apprenions que le directeur n'était pas d'accord pour nous mettre au même tarif horaire lorsque nous étions à la réfection du four. Par contre, les fondeurs, responsables du four, avaient le même salaire, semaine et samedi. Cette parité, nous l'exigions.

A la réunion mensuelle, en délégation, j'avais posé la question au directeur ; elle concernait douze ouvriers de l'équipe des postes aux fours. Ce décalage représentait 1,20 F de l'heure pour pontonniers et aide-fondeurs. 1,20 F à cette époque était important. Le directeur nous faisait remarquer qu'il ne pouvait accorder une telle augmentation. "Le travail du samedi n'est pas un travail productif" disait-il. Les heures du samedi étaient payées selon un barème appelé "en régie". Je mettais en exergue tout mon savoir pour essayer de l'obliger à nous augmenter. Nous attendions trois jours pour avoir la réponse sur le cahier de revendications. Mais en vain, la réponse était négative. Les douze intéressés, nous nous consultations et, à l'unanimité, nous décidions la grève le samedi, jour de réfection du four. Par solidarité, nous avons demandé aux fondeurs de suivre notre débrayage. C'est ainsi qu'en fin de semaine nous avertissions notre chef de four que personne de nos équipes ne participerait à la réfection. Lorsque le directeur apprenait cette décision, il faisait savoir aux délégués que, s'il n'y avait pas de réfection des fours, la semaine suivante, il renverrait une bonne partie de l'effectif de l'usine chez eux et que le personnel des fours en porterait l'entière responsabilité. Il venait de piquer une puissante colère, je lui rappelais notre revendication de 1,20 F de l'heure le samedi. Comme il ne voulait plus rien entendre, il nous chassait de son bureau.

La semaine suivante, nous apprenions que les fours avaient été refaits avec l'aide d'ouvriers pris dans d'autres chantiers, et nos camarades fondeurs étaient tous venus. Ils avaient été sollicités individuellement par la direction pour participer à la réfection ; ils avaient cédé, ils n'avaient pas tenu compte de la promesse solidaire par laquelle ils s'étaient tous engagés avec nous les grévistes. C'était un affront plutôt dur pour nous tous. Mais cette provocation ne suffisait pas à nous faire céder, la plupart d'entre nous étaient d'accord pour poursuivre, aller jusqu'au bout. Par la suite, nous avons su que le directeur, pour casser le mouvement, avait offert une augmentation aux fondeurs. Notre action s'était fortement répandue dans toute l'usine et avec nos camarades des fours, nous expliquions dans tous les chantiers les motifs de notre grève. Nous profitions des moments au vestiaire pour faire l'information. Ce qui était important essentiellement était que chaque salarié des différents chantiers refuse de venir à la réfection le samedi. Finalement, ce fut bien compris, et très peu de salariés se présentaient pour la dite réfection. Notre conflit dura cinq semaines, soit cinq samedis de suite, et nos fondeurs se fatiguaient de plus en plus. Au fil des semaines, nos chefs cherchaient à manipuler certains d'entre nous. Nous en étions au troisième samedi ; finalement nous nous mettions d'accord pour réclamer 0,80 F de l'heure. J'allais trouver le directeur, accompagné du chef de four qui faisait semblant, pendant le trajet, de soutenir notre action. Mais lorsque nous nous sommes trouvés devant le directeur, il se rétractait pour me dire : "Vous devez bien comprendre que le directeur ne peut accepter une telle augmentation". Cette attitude m'avait fort contrarié et, devant le directeur, je n'ai pu m'empêcher de lui rétorquer : "Ce n'est pas ce que vous venez de me dire en chemin". Le directeur me demandait quand nous reprendrions le travail les samedis, craignant que s'envenime la discussion. Ma réponse a été catégorique : "Donnez-nous au moins 0,80 F". "Reprenez le travail, me disait-il, je verrai après". Je

lui déclarais que cette réponse ne pouvait être convaincante, et qu'il prenait ainsi la responsabilité de la poursuite du conflit.

Le lendemain, les aide-fondeurs et pontonniers, nous faisons irruption dans le bureau du directeur, chacun s'exprimait, parfois à plusieurs avec véhémence. J'étais heureux de voir mes camarades affronter sans gêne ce directeur obstiné ; nos conditions de travail et de salaire étaient fortement expliquées. Pour la première fois, je voyais notre directeur en difficulté, il faisait de très gros efforts pour rester calme. Il nous sommait de reprendre le travail. Notre conflit perdurait, mais malgré cela tant bien que mal la réfection des fours s'effectuait les samedis avec d'énormes difficultés. La direction avait convoqué une entreprise de maçonnerie pour cette réfection, mais cette dernière, trop occupée à finir des chantiers, avait refusé. Devant une telle situation, notre chef de four supportait de plus en plus mal notre conflit. Il était sermonné par le directeur pour faire pression sur nous par tous les moyens. Un soir je l'ai vu complètement effondré être obligé de nous dire : "C'est ma place, et ma situation, qui est en jeu". Je lui répondais qu'il n'avait qu'à prendre position de notre côté, que le déroulement du conflit pourrait se régler. Evidemment, il n'était pas d'accord. Le lendemain, il essayait de convaincre les aide-fondeurs et pontonniers de cesser le conflit, mais ces derniers, imperturbables, rejetaient sa proposition. Nous étions tous résolus plus que jamais à poursuivre le conflit, sachant que ces samedis posaient de plus en plus de problèmes pour effectuer ces réfections.

Le personnel était de plus en plus rare et nos fondeurs avaient fort à faire pour terminer le samedi si bien que, le lundi, à la reprise, il nous fallait terminer la réfection, ce qui n'était pas du goût de la direction, la production était ralentie. Ce même lundi, j'apprenais, à la reprise de mon poste à 13 h que, le matin, les autres délégués avaient été convoqués par la direction. L'un d'eux n'était pas du même syndicat, il avait toujours tendance à pencher du côté de la direction, ce qui n'allait pas toujours dans l'intérêt des travailleurs. Ce dernier, sans avoir consulté le personnel en grève des fours, faisait la proposition au directeur de nous donner une augmentation de 0,40 F le samedi, que cela suffirait pour nous faire reprendre le travail des réfections. Ceci se passait le lundi dans la matinée ; aussitôt, le directeur allait trouver les aide-fondeurs et pontonniers en fonction, et leur annonçait qu'il s'était mis d'accord avec nos délégués pour une augmentation de 0,40 F et que, le samedi suivant, ils pouvaient revenir au travail. Etant absent ce matin-là, je n'avais pas participé avec les autres délégués à la rencontre avec le directeur. Je contactais l'un d'eux qui m'expliquait que le camarade C. avait pris d'emblée la parole pour faire cette proposition. Dans cette circonstance, les autres délégués n'ont su que faire, n'ont rien dit.

Le soir même, je réunissais les grévistes présents. On nous avait coupé l'herbe sous les pieds, et devant une telle situation, nous avons accepté 0,40 F d'augmentation et repris le chemin des réfections le samedi, au grand désappointement de la majorité d'entre nous. Par la suite, le camarade C. a été pris à partie par les camarades des fours. Et l'année suivante, il n'a pas été reconduit comme candidat aux élections des délégués du personnel.

Malgré ce demi-échec, ce conflit a énormément développé notre solidarité. Nous nous sommes démontré qu'en luttant pour une juste cause, réduire une inégalité, une injustice, il est possible de faire plier des directions même les plus réactionnaires. Tous, nous nous accordions à comprendre l'importance de l'unité, de notre responsabilité. Même si la direction perd beaucoup d'argent, qu'importe pour elle, dans la mesure où elle peut imposer son pouvoir, sa domination, toujours porter atteinte à la dignité ouvrière, chercher par tous les moyens à nous diviser.

L'année suivante, les camarades me proposaient d'être candidat titulaire aux élections des délégués du personnel. Avec beaucoup d'hésitation, j'acceptais, je savais qu'une tâche difficile m'attendait. Etant jusque-là suppléant, je m'étais rendu compte du comportement social qu'il fallait réaliser pour remplir cette mission. Mais au fond, c'était très prenant, je participais mensuellement à établir le cahier de revendications : conditions de travail, horaires, et salaires des différents chantiers de l'usine étaient les questions principales. Il était remis à la direction et, lors de l'entrevue avec le

directeur, nous en débattions. Parfois, il fallait attendre beaucoup de temps pour obtenir des réponses positives.

Je me souviendrai longtemps de ce décocheur, père de cinq enfants, dont le salaire journalier était bien inférieur au mien. Il était obligé de continuer sa journée deux heures après son horaire normal, cet ordre provenait du chef du personnel. Il devait nettoyer un tapis où circulait du sable chaud, un sous-terrain humide et chaud, l'air était très insalubre, beaucoup de poussières, parfois c'était irrespirable. Ce travail, il fallait qu'il l'effectue au tarif horaire réduit (en régie). Il nous avait contacté pour une augmentation, nous l'avions inscrit sur le cahier. Deux mois s'étaient écoulés sans réponse. J'en parlais à son chef de chantier qui ne pouvait rien lui obtenir. Voyant cela, je m'adressais au chef du personnel qui me répliquait : "Je paie votre camarade pour ce qu'il est et ce qu'il vaut. Je n'admets pas que vous vous mêliez de cette affaire, j'ai vu avec son chef de service". Je lui répondais qu'il cherchait la division entre nous, champion des inégalités, que c'était avec de tels raisonnements que naissaient les conflits dans l'usine.

Cette discussion avait lieu au grand local des secrétaires, beaucoup d'employés étaient témoins impassibles. Visiblement régnait dans ces bureaux une discipline très dure, surtout avec la présence du chef du personnel. Je prévenais notre camarade décocheur de cette revendication sans résultat. J'avais à cœur ce qui venait de se passer, je m'interrogeais pour savoir quels moyens nous aurions à utiliser pour le faire changer d'attitude. Je ne comprenais pas pourquoi cette telle crainte des chefs dans la majorité des services. Entre chaque coulée, j'avais du temps disponible, je m'en servais pour rendre visite aux différents chantiers ; en tant que délégué, j'avais le droit de me déplacer, ce qui disconvenait beaucoup au chef du personnel. Nous avions à nous défendre contre cette autodiscipline, il devait sûrement y avoir d'autres moyens pour réaliser de la productivité. C'était souvent un sujet de discussion lors de nos réunions de délégués. Nous en déduisions qu'il fallait faire évoluer la responsabilité de chacun, mais c'était sûrement très difficile à faire cheminer.

On avait installé un four de deux tonnes dans l'usine nouvelle. Il était en service depuis deux mois, nous apprenions qu'il allait être enlevé parce que trop petit, pour, à la place, monter un quatre tonnes. On venait de dépenser une centaine de millions pour l'installation de ce deux tonnes, reconnu trop petit après deux mois, une aberration, une très grosse dépense inutile. A notre réunion mensuelle, nous avons soulevé cette remarque au directeur, ce dernier se contentait de nous répondre : "Il n'y a que celui qui n'entreprend rien qui ne se trompe pas". Comprenne qui pourra. Cette décision de montage du deux tonnes avait été prise au cours d'un conseil d'administration, par économie, pour donner satisfaction aux actionnaires. Cette usine faisait partie d'un groupe. Le directeur général de ce groupe avait une très forte influence, il avait beaucoup de pouvoir, il devait être le principal auteur de cette erreur de transformation. Quand je travaillais au montage de la charpente métallique, il était intervenu pour changer une descente de pignon d'une travée de 105 m que nous avons terminée. Il n'admettait pas une descente verticale telle qu'elle avait été montée. Il a obligé le chef de chantier à démolir ce pignon pour le remplacer par un pignon avec une pente douce.

Cette installation a coûté inutilement des dépenses très importantes qui nous incitaient à une profonde réflexion, nous en parlions souvent entre nous. Pour satisfaire leur ambition, leur domination, les tenants d'un pouvoir ne reculent devant rien, dans la mesure où ils détiennent l'argent, leur argent, qu'ils veulent utiliser comme bon leur semble, en évitant surtout d'en distribuer un peu plus à leurs salariés, et aussi investir pour créer de plus agréables conditions de travail. Tous ces exemples expliquent à quel point les salariés sont des pions sur leur échiquier, des objets que l'on peut remplacer facilement : c'est ainsi qu'est bafouée notre dignité. Sur toutes ces erreurs, les délégués n'arrivaient pas à être écoutés à la direction chaque fois qu'ils essayaient d'entamer le sujet. Le directeur rejetait la discussion. Une fois l'installation terminée, ce four de quatre tonnes était aussitôt mis en fonctionnement ; j'étais affecté à ce troisième four.

Il avait fallu quatre années de réclamation pour faire installer des aspirateurs avec hotte au-dessus de ces fours. Sans aspirateur, les fumées de ces fours se répandaient à travers tout l'intérieur de l'usine, et parfois l'air était difficilement respirable. Pour des raisons que nous n'avions jamais comprises, ce troisième four était installé sur un côté de la hotte, si bien qu'un fort pourcentage de fumée passait sur le côté et se répandait dans l'usine. Pour le déplacer, il a fallu attendre six mois, après maintes et maintes réclamations à la direction. Nous comprenions qu'il était toujours nécessaire de maintenir une pression auprès du directeur pour obtenir toutes catégories de résultats, très souvent pour défendre la santé des travailleurs.

Au cours du poste de nuit, il nous arriva un sérieux ennui, qui aurait pu avoir de graves conséquences. Les réfractaires du four sur un côté ayant cédé, l'acier liquide à 1800° achevait de percer la carcasse métallique et, par un trou d'une vingtaine de centimètres, l'acier se répandait dans la fosse située à l'avant. Heureusement, il n'y avait pas d'humidité au fond, sinon nous risquions l'explosion, nous avons rapidement vidé son contenu dans ce que l'on appelle une poche, et rapidement il a fallu colmater cette percée pour continuer d'autres coulées. Avec mon camarade, nous avons pris toutes les initiatives et nos responsabilités. Ce genre d'accident se produisait de temps en temps. Dans la journée, nous avions des chefs qui assumaient ces responsabilités, mais la nuit nous n'avions pas de chef de four. C'était à nous de nous débrouiller.

Un jour, le principal responsable des fours avait effectué en compagnie du directeur un voyage aux Etats-Unis, pour rendre visite à des clients. Nous expédions des pièces un peu partout dans le monde. Ils devaient visiter une fonderie américaine au Michigan, ultra-moderne. Depuis deux mois, nous avions la présence d'un troisième chef pour les fours, un stagiaire à l'essai, plutôt antipathique avec des propos fort techniques. Profitant de l'absence du chef principal, il décidait de nous proposer un changement d'horaire pour les réfections du samedi. Il tenait à ce que ces réfections se fassent avec beaucoup moins de temps, avec le même nombre de personnel ; il refusait toute discussion avec nous. Après avoir pris un rendez-vous avec le directeur en tant que délégué, j'allais avec lui au bureau de la direction, rappelant au directeur que, si sa proposition était acceptée, nous serions dans l'obligation de repartir dans un débrayage. Le directeur, qui venait de beaucoup souffrir avec notre précédente grève, et bien que notre parvenu chef essayait d'argumenter qu'il était possible de refaire ces réfections avec moins de temps, le directeur n'a pas donné de réponse, sans doute gêné par ma présence. Nous sommes repartis. Le samedi suivant, nous sommes venus comme d'habitude à la réfection et repartis à nos heures habituelles. Finalement, notre parvenu chef s'en est allé sans rien nous dire. Nous étions tous satisfaits : ce nouveau chef n'avait pas gagné la partie, et le directeur n'a jamais donné suite à cette affaire. Quelques jours plus tard, il était renvoyé.

A son retour des Etats-Unis, nous avons fait part de ce qui venait de se passer à notre chef principal, il paraissait tout heureux de savoir qu'il était renvoyé. Craignait-il une rivalité ? Peut-être une mise en scène de la direction. Nous avons remarqué, suite à ces conflits et ces événements que nos chefs étaient devenus beaucoup plus conciliants avec nous. Toujours pour les réfections les samedis, à l'heure du casse-croûte, dont le temps était souvent prolongé, nous avions la possibilité de causer de tous nos problèmes, et de chercher comment les résoudre. Nous étions plusieurs équipes ensemble.

Des ouvriers travaillant au service de la coulée venaient renforcer nos équipes pour les réfections du samedi. Nous apprenions qu'ils avaient 0,60 F de l'heure de plus que nous. Réflexion faite, nous avons exigé, pontonniers et aide-fondeurs, la parité des salaires avec les ouvriers de la coulée. Personnellement, j'en parlais à notre chef, qui s'empressait de me répondre de l'inscrire sur notre cahier mensuel de revendications. Il ne voulait pas prendre la responsabilité d'en parler au directeur, notre dernier conflit l'avait trop secoué.

A la réunion mensuelle, le directeur refusait toute augmentation, prétextant que plus on en avait, plus on en voulait. Je lui faisais part de ce que pensaient mes camarades des fours et, après

nous être consultés, aide-fondeurs et pontonniers, nous repartions en grève pour 24 heures. Ce fut un moyen pour obliger nos deux chefs à venir travailler de nuit, et faire pression sur le directeur pour nous mettre 0,60 F de l'heure d'augmentation, c'est-à-dire la parité avec le tarif horaire des ouvriers de la coulée. Craignant sans doute que le conflit risque de perdurer, notre directeur avait cédé finalement.

J'étais le seul délégué au chantier des fours. Tous ces conflits successifs me donnaient beaucoup de soucis. La bonne ambiance que nous avons créée ensemble permettait de faire aboutir toutes nos revendications. Nous agissions dans l'unité, c'était une très grande satisfaction pour nous tous. Les injustices, les inégalités n'étaient plus acceptées parmi nous, et nous respections nos chefs. Eux-mêmes nous écoutaient, nous respectaient ; ils s'étaient également rendu compte que tous, autant que nous étions à ces fours, chacun faisait correctement son travail.

6

La mobilisation générale

le mois de mai 68, l'unité, la solidarité dans la rue, la transformation des mentalités

J'avais déménagé, j'habitais maintenant la localité où était implantée la fonderie, proche de mon habitation. Il m'était plus facile de contacter les camarades qui étaient à un autre poste que moi. Je revenais souvent à l'usine.

Je gardais des contacts avec les amis que j'avais laissés dans mon ancienne localité. En rendant visite à mes beaux-parents, le dimanche matin, je participais, avec mon épouse, à la messe de 10 h. Après la célébration, je bavardais longuement avec le prêtre qui venait d'être nouvellement nommé. Il s'intéressait beaucoup à la vie militante ouvrière. Je lui expliquais nos péripéties ; ses propos étaient pleins d'espérance, il m'encourageait dans ma fonction de délégué. A nos réunions au vestiaire de l'entreprise, les prises de parole n'étaient pas toujours faciles, nous ressentions parfois une certaine incompréhension, cela faisait partie de nos difficultés de délégués. Il m'arrivait à ce moment de penser aux encouragements que me prodiguait ce prêtre.

Je me sentais de plus en plus fatigué, je me demandais ce qui m'arrivait. Je n'aimais pas m'absenter du travail, sans doute craignant d'être muté dans un autre service. J'aimais l'ambiance de notre équipe. Mais une tuberculose rénale m'obligeait à m'absenter pendant trois mois, j'avais un traitement très sérieux. Après le deuxième mois, me sentant mieux, je faisais un éditorial sur la vie du monde ouvrier qui paraissait sur un bulletin paroissial ; cette proposition m'avait été faite par ce prêtre.

Nous étions au printemps 1968, personne ne percevait cet immense conflit social qui se préparait pour le mois de mai. Dans notre entreprise, nous avons réussi à obtenir des salaires au-dessus du SMIC - ce qui n'était pas le cas de la multitude des autres entreprises. Et voilà qu'au début mai, d'un seul élan, tous les salariés de la fonderie débrayèrent avec des banderoles, défilèrent en ville et puis réunion à la grande salle municipale. Pendant mon absence, les ouvriers de la coulée avaient demandé une augmentation de salaire. Malgré les menaces du directeur, l'augmentation avait été accordée rapidement une demi-journée après leur arrêt. Sans doute, il voyait venir l'orage des grandes grèves. Trop de patrons depuis longtemps refusaient toutes négociations, si bien qu'une prise de conscience s'est réalisée dans tout le monde ouvrier. Notre société avait besoin de changer, si bien que, ensemble, étudiants et ouvriers ont réalisé un vaste mouvement social ; un mécontentement général existait, des injustices à tous les niveaux étaient des plus criantes, le SMIC

à l'époque était vraiment un salaire misérable. Tous ces facteurs ont mis le feu aux poudres, et de la poudre il y en avait ; beaucoup de gens se demandaient comment ces événements allaient se terminer. Personnellement, j'étais content de voir une telle mobilisation du monde ouvrier. A cette époque, beaucoup de salariés faisaient 50 h par semaine et parfois plus. Beaucoup d'entreprises n'avaient pas d'organisation syndicale, d'où la difficulté pour avoir des améliorations de travail et de salaire.

Au fil des jours, toutes les entreprises cessaient le travail, et de plus en plus nombreux étaient les salariés à défiler dans les rues de la localité. Notre salle communale était retenue tous les jours et chaque fois archipleine. Cinq à six cents personnes s'y entassaient pour entendre des informations données par des délégués syndicaux de nos entreprises organisées. Un comité de grève s'était constitué. Comme j'allais mieux et avais droit de sortie par la Sécurité Sociale, j'en profitais pour aider mes camarades délégués, non seulement pour les prises de parole dans la grande salle communale, mais aussi nous allions trouver les gros producteurs de lait pour faire livrer aux cantines au moindre prix. Des bons de lait avaient été mis en circulation pour les plus jeunes enfants. Quelques jours plus tard, nous décidions d'aller chercher plusieurs tonnes de pommes de terre chez des paysans qui en avaient des stocks, à raison de 0,30 F le kilo. Nous les avons distribuées gratuitement aux grévistes ; le transport par camion était gratuit, nous avons réquisitionné un local pour les entreposer.

Notre comité de grève s'occupait de la distribution et rendait visite aux directions d'entreprises qui travaillaient pour l'alimentation. Nous avons laissé libre cours à ces entreprises afin de ne pas trop paralyser tout ce qui était alimentaire. Quant aux autres, celles qui étaient réticentes à arrêter, qui voulaient empêcher leurs ouvriers de faire grève, un grand nombre de grévistes s'y rendaient et les obligeaient à arrêter ; parfois elles arrêtaient d'elles-mêmes, contraintes et forcées par le manque de matières premières, leurs approvisionnements manquaient. Les entreprises d'alimentation, nous les sollicitons pour donner de l'argent afin de venir en aide aux grévistes, ce qui nous permettait d'acheter les pommes de terre et de les distribuer gratuitement aux familles de grévistes ; aux plus nécessiteuses, nous pouvions offrir un petit pécule. Nous laissions libres toutes les entreprises d'alimentation, elles n'étaient pas en grève.

Durant toute cette période, j'avais admiré le sérieux et l'esprit de solidarité de tous les salariés en grève pour une même cause, faire exiger de la part de nos dirigeants des négociations pour obtenir des augmentations générales des salaires mais aussi pour imposer un SMIC plus élevé.

Tous les deux ou trois jours, nous avons une réunion à la salle des fêtes, toujours dans les six cents personnes s'y entassaient, nous faisons le point sur la situation. Parfois, il n'y avait pas d'informations nouvelles, mais l'on ressentait la satisfaction d'être tous rassemblés dans l'unité, et nous fixions les objectifs du lendemain. Je me souviendrai longtemps d'avoir fait une prise de parole devant une telle foule, j'étais très ému, et je m'évertuais à rendre hommage au responsable local de tous les syndicats, qui œuvrait depuis 1936 pour défendre tous les droits des travailleurs, ce camarade était obligatoirement très mal vu du patronat local, si bien qu'il avait été contraint de chercher du travail dans un autre département, sa vie de famille en a été profondément affectée. Le monde ouvrier de notre région lui devait beaucoup pour son dévouement au service des salariés.

Un certain patron de l'habillement avait proposé de faire travailler ses ouvrières, et une partie de leur salaire serait donné aux grévistes : astucieuse idée patronale pour continuer à faire travailler ses ouvrières, qui hélas avaient des conditions de travail lamentables, si bien qu'il nous était impossible d'accepter une telle proposition, et avec le comité de grève nous lui avons rendu visite, malgré le portail bien cadenassé. Dans cette entreprise, il régnait une discipline digne du 18^e siècle. A notre arrivée, les ouvrières se sont arrêtées, la discussion a été fort houleuse avec ce patron de droit divin, craignant que les choses s'enveniment, il laissait partir en grève ses ouvrières.

Le lendemain, il en convoquait en cachette quelques-unes pour revenir au travail et les enfermait dans une partie de l'atelier. Nous avons eu connaissance de cette information. Aussitôt

nous sommes retournés dans cette entreprise, les portes étaient verrouillées, nous faisons beaucoup de bruit. Comme il n'était pas tranquille, il était sorti traumatisé, plutôt pâle, et nous l'avions sommé de respecter la décision qu'il avait prise la veille devant nous de fermer son entreprise. La majorité de ses ouvrières rejoignaient les autres grévistes. Il avait fallu quatre semaines pour que, à l'échelon national, gouvernement, patronat et syndicats finissent par négocier, grâce à la ténacité de tous les travailleurs de France, nous avons obtenu 35 % d'augmentation du SMIC et pour l'ensemble des salaires 4 % au 1^{er} juin, et 3 % au 1^{er} octobre, et l'assurance de négociations sur la diminution du temps de travail sans perte de salaire, ce qui s'est concrétisé en 1969 jusqu'à quatre heures par semaine pour certaines corporations, ainsi que la reconnaissance de la section syndicale dans l'entreprise. Jusqu'à cette époque la reconnaissance syndicale avait été toujours systématiquement refusée. La pression de la rue avait permis un dédommagement des jours de grève à des salariés de certaines entreprises. En ce qui concerne notre fonderie, nous avons obtenu 15 F par jour de dédommagement malgré la pression de reprise ordinaire par les cadres de la direction. Les salariés attendaient devant l'usine une réponse positive.

Avec ce conflit national de quatre semaines, nous avons obtenu de sérieuses augmentations de salaire, le patronat avait partout accepté de meilleures conditions de travail et, surtout, l'ensemble du monde ouvrier avait gagné davantage de respect et de dignité. Certains employeurs dans l'habillement donnaient du travail à domicile. Bien que ces ouvrières n'avaient pas la contrainte de l'usine, elles subissaient une exploitation à outrance, avec des salaires de misère, obligées de consacrer beaucoup d'heures pour une rémunération pitoyable. Pour ces dernières, des améliorations ont été obtenues.

Je continuais de faire mon éditorial sur le mensuel chrétien. Ce mois riche en événements et en enseignements me permettait d'avancer des propos sur des points concernant la pression qu'exerçaient certains patrons sur leurs salariés, l'exploitation du monde ouvrier, toujours de plus en plus inhumaine. Telle était bien la cause du déclenchement de ce vaste conflit national. D'ailleurs j'avais trouvé par la suite des propos qui étayaient ces dires dans le magazine chrétien *Le Pèlerin* qui mentionnait à l'époque la nécessité d'un partage plus équitable des richesses produites dans l'entreprise. J'avais transmis des photocopies de ces passages à certains patrons locaux chrétiens ; mais je n'ai jamais eu de réponse de leur part, sauf ce patron de l'habillement auquel nous avons rendu visite pendant les grèves. Cet employeur donnait du travail à domicile, mon épouse était de cette catégorie. Suite à ce courrier chrétien, il avait convoqué toutes les ouvrières à domicile, mon épouse avait assisté à cette réunion, il avait lu ce courrier, et fait la réflexion : "Que vient faire l'Evangile dans l'entreprise ?" Il était lui-même chrétien, et très mal à l'aise par rapport à l'expression "de l'exploitation des salariés par leur employeur" et surtout au partage des richesses.

Comme mon état de santé s'améliorait, je retournais voir mon spécialiste, il me tardait de reprendre le travail. Il me fit reprendre une huitaine de jours après la fin du conflit. A cette reprise, mon impression était très agréable. Visiblement, tous les travailleurs mettaient du cœur à l'ouvrage, leur attitude envers les supérieurs, les chefs, avaient nettement changé, nous nous sentions à la fois plus solidaires, et aussi fiers d'avoir réussi si bien ce conflit d'un mois.

Nos chefs nous écoutaient, nous respectaient, nous avons fait monter de plusieurs échelons notre propre dignité, et pour nous les délégués, à la direction, nos réunions étaient beaucoup plus faciles, nous obtenions pour certains chantiers des améliorations d'horaires et de conditions de travail, l'ambiance dans toute l'usine était bien meilleure, et toute la productivité, en qualité et en quantité, se trouvait améliorée. Ceci était reconnu par la direction et toute sa hiérarchie et, contrairement à ce que certains patrons voulaient faire croire, mai 68 avait transformé les mentalités, l'état d'esprit de la classe ouvrière, et aussi du patronat dans le bon sens.

Le droit syndical

les réunions dans les vestiaires, le syndicaliste sur le pont roulant, le rôle primordial des délégués, le militant ouvrier dans l'âme

Nous cherchions, syndicalement, à faire durer cette transformation afin qu'elle s'installe pour de bon dans notre société. A nos réunions de délégués, nous tenions absolument à ce que ces acquis obtenus soient appliqués et maintenus. Au niveau de notre Union Locale syndicale C.G.T., nous faisons fréquemment des réunions ; nous étions obligés de constater des difficultés pour créer les sections syndicales dans les entreprises et aussi l'organisation des élections de délégués. Au fil des mois les patrons devenaient de plus en plus réticents. C'est bien connu, ils cherchent toujours à reprendre d'une main ce qu'ils ont cédé de l'autre. L'inflation repartait, nous ressentions notre pouvoir d'achat sérieusement amputé par rapport à mai 68.

En ce mois de février 1969, notre fonderie a connu de nouveau un conflit très éprouvant. Le personnel de la coulée décide de demander une augmentation de 10 F pour le poste de nuit. Le directeur, naturellement, s'opposait à cette augmentation justifiée par la pénibilité de ce travail nocturne. N'obtenant aucune satisfaction, le personnel composé de 32 ouvriers décide la grève de 24 h. Le directeur réagit en signifiant qu'il était impossible de faire tourner l'entreprise sans le personnel de la coulée ; il fermait l'usine. Tout le personnel était renvoyé ; une réunion houleuse s'est déroulée dans la salle polyvalente municipale. Le personnel de l'entreprise révolté par cette décision propose aux délégués du personnel de demander une augmentation générale des salaires de 4,5 % à la direction et le paiement intégral de cette journée de lock-out. Le directeur refusant toute augmentation, et après information le lendemain matin aux portes de l'entreprise, la grève était reconduite à l'unanimité pour tout le personnel de l'usine. Cette grève avait duré dix jours, c'était très éprouvant ; il n'y avait pas de piquets de grève, nous faisons tous les jours l'information dès notre retour du bureau du directeur. Finalement nous avons obtenu 2 % d'augmentation pour l'ensemble du personnel, et une prime un peu inférieure pour le personnel de la coulée.

Cette grève s'est poursuivie en toute liberté, chacun pouvait reprendre le travail pendant le conflit, mais très peu l'avait repris malgré les pressions exercées par toute la hiérarchie de l'entreprise. Une fois de plus la solidarité et la compréhension des salariés avaient été évidentes, la prise de conscience avait été réelle.

J'avais été doublement éprouvé pendant ce conflit, d'une part mon état de santé était fragile et d'autre part, au cours d'une de ces réunions dans la salle polyvalente municipale, une personne m'apprenait que mon neveu âgé de 18 ans venait de décéder. C'était le fils unique de mon frère, aveugle ; à ce moment-là j'étais au micro pour informer tous les grévistes. J'ai dû abréger, et aussitôt m'absenter. Ce passage a profondément marqué mon existence.

A cette époque j'étais engagé à fond dans la vie syndicale, responsabilités à l'entreprise en tant que délégué, et responsable de l'Union Locale des syndicats C.G.T. Je venais de remplacer le camarade G. qui était malade et qui approchait de la retraite, mais j'avais à cœur toutes ces fonctions que j'aimais, par l'enseignement qu'elles m'apportaient.

Au cours de cette année 69, nous avons à faire appliquer l'accord sur la réduction du temps de travail qui avait été signé au plan national le 13 décembre 68 ; ce n'était pas une mince affaire, nous avons à faire face à une sérieuse campagne d'explications. Ce temps était échelonné : une heure par semaine sur plusieurs mois. Mais bon nombre de nos camarades voulaient percevoir cette réduction sans baisser leur temps de travail, autrement dit un plus sur le salaire, ce qui permettait au patron de ne pas baisser les horaires, tout en payant ce temps de réduction. Au bout de plusieurs

mois, à force d'explications, de réunions, nous avons réussi, pour la plupart des salariés, à réduire les horaires et faire noter à part cette réduction d'horaires sur la fiche de paie.

Dans le courant de l'année 1970, nous avons réussi à faire payer par la direction, grâce au tribunal, la journée de lock-out déclenchée par la direction en février 1969. Le tribunal avait reconnu que le personnel de la coulée pouvait être remplacé par d'autres ouvriers de l'usine, qu'il n'y avait pas lieu de renvoyer tout l'effectif, donc que c'était une manœuvre de la direction pour agir contre le droit de grève.

En décembre 1969, j'attrapais une très forte grippe. Je m'absentais de l'usine pendant un mois. A mon retour, le chef du personnel me faisait appeler pour me dire qu'en accord avec la médecine du travail, vu mon état de santé, je ne pouvais plus travailler posté, qu'il était dans l'obligation de me changer de service. Il me faisait une proposition alléchante : j'aurais à m'occuper de la réception des clients, de leur faire visiter l'usine, et j'aurais également la responsabilité du foyer où logent les immigrés employés à la fonderie, et il ajoutait : "Vous serez bien dans vos cordes, mais il est impératif que vous arrêtiez toutes fonctions syndicales qui sont incompatibles avec cette nouvelle fonction". Après un court instant de réflexion je comprenais de suite que l'objectif de la direction était de m'empêcher d'exercer mes fonctions de délégué. C'était bel et bien le but recherché. Je lui demandais quelques jours de réflexion qu'il m'accordait.

Une quinzaine de jours venaient de passer, de nouveau le chef du personnel venait me trouver ; c'est alors sans hésitation que je lui faisais part de ma réflexion : j'accepterais cette proposition, mais à condition que je puisse continuer à exercer mes fonctions syndicales. Je ne voyais pas en quoi ces fonctions étaient incompatibles avec ce nouveau service. Je précise qu'il m'avait rajouté que mon salaire serait pratiquement doublé. Voyant mon obstination à garder mes fonctions de délégué, il me déclarait que je serais muté dans un service où mon salaire serait sérieusement amputé ; effectivement je fus muté à un pont roulant dans l'ancienne usine. Il m'obligeait à rester dans la cabine, malgré le peu de service de ce pont. Je lui rétorquais que médicalement j'étais obligé de descendre souvent pour me rendre aux toilettes, par conséquent je descendrais souvent malgré ses ordres. Une personne m'avait accompagnée pendant deux jours dans la cabine de ce pont pour me montrer le fonctionnement.

Je travaillais la journée entière, à raison de 9 h par jour. Je descendais, comme prévu, souvent de ce pont, ce qui me permettait de continuer à rendre visite à certains ateliers malgré les altercations, les remarques que me faisait le chef du personnel. L'important, j'avais gardé mes fonctions de délégué du personnel bien que mon salaire soit fortement diminué. Je réalisais pleinement que la direction cherchait par tous les moyens à éliminer les délégués gênants. Dans la mesure où nous prenions réellement la défense des salariés dans le domaine des conditions de travail, de salaires, en un mot que nous faisons progresser leur dignité, leur citoyenneté, nous entrons diamétralement en opposition avec notre direction.

Nous venions de changer de directeur, l'ancien était parti en retraite. Le nouveau un homme type aristocrate, avec qui le dialogue n'était pas facile, ce qui ne facilitait pas notre mission. Sa pression sur les délégués était très forte, il s'imposait fortement et nous donnait très peu de réponses positives. Il était dans les directives du grand patronat secoué par le conflit de mai 68. Ce patronat voulait par tous les moyens reprendre sa dictature sur le monde ouvrier. Aussi des conflits éclataient un peu partout à partir de 1970.

Chez nous un débrayage eut lieu au chantier moulage, déclenché par une accélération des cadences ordonnées par la direction. Soixante-dix personnes firent irruption dans le bureau du nouveau directeur accompagnées de trois délégués. Ces salariés fustigeaient le directeur de toutes sortes de mots durs ; ce dernier transpirait beaucoup. Nous, les délégués, assistions à cette scène peu banale, mais sûrement fort efficace, à tel point qu'étant donné le rôle important dans la production de ces soixante-dix personnes le directeur revêche céda à leurs revendications et leur accorda en grande partie satisfaction. Pour nous, délégués, c'était également une profonde satisfaction, un pas

de plus venait d'être franchi dans la dignité ouvrière. Ces ouvriers venaient de faire la démonstration qu'ils n'acceptaient pas d'être traités en esclaves. Une fois de plus nous avons fait la preuve qu'un conflit ne surgit pas dans l'esprit de créer des difficultés à l'entreprise pour la détruire, mais bien au contraire pour obtenir une meilleure productivité de qualité dans de bonnes conditions et une meilleure répartition des bénéfices de l'entreprise produits par tous.

Sans doute la direction avait cédé, craignant l'extension du conflit. Avec cette inflation galopante, des réunions du personnel s'effectuaient au vestiaire où participait la majorité des salariés; ils demandaient à l'unisson une augmentation de 5 % et sommaient les délégués de porter cette demande d'augmentation à la direction, et même de revendiquer un 13^e mois que nous demandions depuis longtemps. Nous l'avions déjà réclamé à l'ancien directeur, mais toujours avec une réponse négative, comme ce fut négatif avec ce nouveau directeur.

Le droit syndical nous autorisait à faire des réunions au vestiaire. Au moins une fois par mois nous réunissions tout le personnel, lui faisons part de ce refus. Comme la majorité était très motivée, nous voilà repartis en conflit : en grève perlée (arrêt de 2 h par jour) à n'importe quel moment de la journée. Nous, les délégués, ressentions l'unité des salariés derrière nous. Forts de ce nombre nous allions trouver le directeur, lui faisant part du désir des salariés concernant cette augmentation et l'application du 13^e mois. Sa réponse a été immédiate : "Faites grève ce que vous voudrez, vous n'aurez rien". Nous avons organisé la grève par des débrayages de deux heures comme convenu, chaque jour différemment. Sur le tas, les grévistes jouaient aux cartes pendant ces deux heures ou sortaient à l'extérieur pour faire une partie de pétanque ; ce n'était pas triste, d'autant plus que pratiquement la majorité du personnel suivait l'action décidée.

Chaque jour nous donnions oralement le compte rendu de nos entrevues à la direction qui résistait malgré la grande perturbation dans l'organisation du travail sur chaque chantier. Ce conflit a duré cinq semaines avec, pour la majorité des salariés, la même détermination. Durant toute cette période il arrivait des clients visiteurs, notamment une certaine semaine des clients étrangers qui comprenaient mal ces arrêts. Les délégués s'efforçaient de les mettre au courant, ce qui évidemment n'était pas du goût de la direction. A notre avis, nous pensions que des visiteurs de ce genre il en faudrait souvent lorsque surgissent des conflits, la direction cèderait plus facilement.

Nous en étions à la troisième semaine, le président directeur général du groupe dont notre usine faisait partie m'interpella dans l'allée centrale, me faisant part du risque que nous encourions : en faisant perdurer ce conflit l'entreprise allait à sa perte. Je lui rétorquais que la poursuite du conflit ne dépendait ni des délégués, ni des travailleurs, mais seulement de la direction refusant nos légitimes revendications, que la satisfaction de ces revendications contribuerait à améliorer l'ambiance et surtout la production, donc serait bénéfique pour l'entreprise. Il me regardait en déclarant : "Les délégués, si vous le voulez, vous pouvez faire reprendre", et personnellement je lui répondais : "Vous ne répondez pas à ma question, donc rien n'est résolu."

Des problèmes surgissaient chaque jour dans l'entreprise, les commandes de pièces ne pouvaient être livrées dans les temps, l'ancien directeur essayait parfois d'intervenir pour faire entamer des négociations, mais en vain. A la fin de la cinquième semaine, notre nouveau directeur convoquait les délégués en présence de l'inspecteur du travail. La réunion avait duré une partie de l'après-midi, notre directeur, devant l'inspecteur, insistait pour repousser nos revendications qu'il négocierait lorsque nous aurions repris le travail. Nous soutenions que les travailleurs n'étaient pas d'accord. Finalement nous avons obtenu 4,5 % d'augmentation avec la possibilité de négocier progressivement des améliorations de travail sur certains chantiers que nous avons signalés dangereux ; seul le 13^e mois n'a pas été possible à négocier. Après avoir obtenu tous ces résultats, en fin de réunion, nous lui avons fait remarquer que son obstination avait fait perdre un nombre considérable de commandes, tout cela pour vouloir toujours plus nous dominer, nous posséder et faire davantage de bénéfices sur le dos des travailleurs qui produisent les richesses de l'entreprise ; sa réponse a été rapide : "Taisez-vous, c'est terminé".

Après avoir informé tout le personnel le lendemain au cours d'une réunion dans les vestiaires le travail reprenait normalement. Dans l'entreprise régnait une satisfaction générale, par la même occasion avait été mise en place la hotte du four 3 que nous avions signalée dans les négociations, ce qui permettait d'avoir beaucoup moins de pollution dans l'usine.

Dans ma fonction de responsable de l'Union Locale des syndicats C.G.T., j'avais à m'occuper, comme mon prédécesseur, des permanences dans une salle prêtée par la mairie. Ces permanences avaient lieu le dimanche matin. Parfois j'avais la visite de ce prêtre de la localité où j'habitais précédemment ; ce dernier m'encourageait à persévérer dans cette voie, "Organiser les travailleurs dans les entreprises, me disait-il, c'est leur permettre de mieux prendre en main leur destin, leur faire obtenir plus de dignité". Par ses raisonnements ce prêtre m'apportait une plus grande connaissance de l'homme. J'étais heureux de lui confier de temps en temps mes problèmes. Chacune de ses réponses faisait référence à l'Evangile, cet Evangile souvent tellement mal compris.

En ce début d'août 1970, juste avant de partir en vacances, mourait notre ancien camarade secrétaire de l'Union Locale des syndicats C.G.T., terrassé par un mal implacable. J'étais chrétien, lui athée, cette différence n'empêchait pas l'estime que je lui portais ; s'il n'avait pas la foi en Jésus-Christ, il avait une foi débordante en l'homme et son acharnement à aider et soutenir les plus démunis était remarquablement exemplaire aux yeux de tous ceux qui l'avaient connu. A son enterrement civil, même des patrons y avaient assisté, ses valeurs humaines étaient reconnues par ses adversaires. Cet homme s'était dépensé corps et âme depuis sa jeunesse dans le désintéressement le plus complet pour lui-même. Il a sacrifié sa vie, son travail, il vivait humblement avec obligatoirement de faibles ressources. Mais finalement cette vie, réflexion faite, était tellement riche de dignité, d'exemples pour les autres. Dans cette vie, comme il le disait souvent, il était heureux, et tous ses sacrifices au service des travailleurs, notamment des plus démunis, n'avaient pas été vains. Que de fois j'ai pensé à cet homme dans les moments difficiles. Quelle chance j'ai eue de le rencontrer. C'est une source d'enseignements : se mettre au service des autres dans un total désintéressement.

Une nouvelle équipe de prêtres était en place dans ma localité, j'étais entré en relation avec eux, j'apprenais avec joie que ces prêtres étaient dans le même état d'esprit que celui de mon ancienne localité. J'assistais à des réunions qu'ils organisaient pour la paroisse, la localité était d'esprit bourgeois, leur tâche était difficile pour avoir un vrai dialogue, tout à fait le contraire des prêtres précédents.

Depuis plusieurs années une quête à la messe de minuit était faite au profit des retraités, des personnes âgées les plus démunies de la localité. Cette année ces nouveaux prêtres trouvaient cela un peu étrange, d'autant plus qu'elle était effectuée par une équipe dont la majorité était des employeurs de grandes entreprises. Lors d'une réunion paroissiale à laquelle participaient quelques-uns de ces employeurs, l'un des nouveaux prêtres ne put s'empêcher de faire cette réflexion : "Comment se fait-il que l'argent que vous collectez à la messe de minuit soit destiné à des anciens en retraite dont la majorité travaillaient dans vos usines, je pense que si ces derniers avaient perçus des salaires décents ils auraient aujourd'hui une retraite décente". La réponse de ces employeurs a été superficielle : "Nous n'avons pas les moyens de les payer plus" déclarait l'un d'entre eux. Cette réponse, à l'évidence, n'a pas été convaincante pour nos prêtres et aussi pour un certain nombre de personnes qui participaient à la réunion. La majorité des participants connaissaient bien ces entreprises dont tous les patrons vivaient dans l'opulence, et ces employeurs étaient visiblement surpris d'une telle réflexion venant de prêtres. Par la suite nous apprenions qu'ils les traitaient d'anarchistes révolutionnaires.

J'admirais le cran et l'attitude de ces prêtres, je faisais part dans mon entourage ouvrier et syndical de ces informations inhabituelles, hélas, comme dans le monde ouvrier il y a beaucoup d'incroyants, beaucoup doutaient de cette réalité.

"Cette localité est empaillée de bourgeoisie", me déclarait l'un des prêtres, "nous avons tous ensemble un difficile et dur travail à réaliser pour changer cette mentalité", mais si nous voulons aller dans le sens que nous commande l'Évangile, il n'y a pas d'autres issues. Un groupe de différentes personnes s'était constitué pour décortiquer les Évangiles que l'un des prêtres nous expliquait ; j'appréciais beaucoup ces partages d'Évangile les vendredis soir de chaque semaine, c'était tellement enrichissant.

13 décembre 1968 : accord pour la réduction du temps de travail

Page 7
C D E F G 42

SIDÉRURGIE

Important accord réalisé dans la Loire pour la réduction du temps de travail

A PRES cinq réunions de travail — soit après 20 heures de négociations environ — un accord de principe est intervenu hier sur la réduction du temps de travail pour les ouvriers de la sidérurgie de la Loire.

L'ensemble des organisations ouvrières (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.Q.C.) a pu donner un accord de principe aux ultimes propositions des représentants de la section sociale des usines de la Loire du syndicat de la sidérurgie du Centre-Midi.

Ce protocole régleme de façon uniforme tous les services de feux continus existant dans la sidérurgie de la Loire ainsi qu'à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère).

Il apporte des avantages sensiblement égaux à ceux obtenus dans l'Est et même légèrement supérieurs à ceux du Nord.

Il aboutit pour un travail de jour et de nuit sans interruption, à un horaire hebdomadaire moyen de 42 heures avec un salaire équivalent à 55 h 45 normales.

Cette rémunération est obtenue par :

1 Une majoration de 11 % de toutes les heures effectuées.

2 Le passage de 50 à 100 % de la majoration se rapportant aux heures effectuées le dimanche et jours fériés pour les postes de nuit et d'après-midi et à 7 % pour les heures des postes du matin.

3 Ces taux seront également appliqués aux travailleurs qui seraient éventuellement appelés à passer des services discontinus aux services continus.

4 Le passage des services continus à l'horaire de 42 heures sera réalisé, pour une bonne part, dès l'année 69 pour être achevé le 31 décembre 1970. Un calendrier en sera établi par établissement au plus tard dans les trois mois suivant la signature de l'accord.

5 Le maintien des indemnités de jours fériés comme cela se produisait jusqu'alors.

Il reste à mettre au point un texte pour les mensuels de la sidérurgie, texte qui sera communiqué très prochainement aux organisations syndicales.

Une réunion paritaire plénière suivra immédiatement. Elle est prévue pour la fin de la semaine prochaine. A l'issue de cette réunion, interviendra la signature qui marquera le premier accord intéressant la sidérurgie de la Loire dans le cadre du plan professionnel de 1966.

Cet accord apporte donc un allègement appréciable de la semaine de travail. De plus il procure une première solution au problème du chômage, par l'obligation qui découlera pour les entreprises de créer de nouvelles équipes de travail.

Les syndicats estiment que l'action doit porter désormais sur la réduction du temps de travail avec compensation dans les services non continus. « Cet accord constitue une nouvelle étape dans la réduction du temps de travail pour l'ensemble des travailleurs. »

8

La multiplication des conflits

**l'esprit bourgeois réactionnaire, l'action syndicale,
la détermination des ouvrières, une certaine fatigue**

Plusieurs mois s'étaient écoulés, j'étais toujours affecté au pont roulant ; j'avais environ cinq minutes de travail par heure, je m'y ennuyais beaucoup malgré quelques heures par semaine de temps syndical. Les élections de délégués du personnel allaient avoir lieu, un certain nombre de délégués ne voulait pas reconduire un autre mandat, nous avions de grosses difficultés pour trouver

des candidats volontaires, si bien qu'un certain nombre de personnes inexpérimentées avaient été élues. Le directeur en profitait pour s'imposer avec véhémence et trop souvent je me trouvais seul pour défendre des causes importantes concernant principalement des conditions de travail dans les ateliers, et puis aussi pour faire appliquer la réduction d'horaire.

J'essayais de mon mieux de faire front face à tous ces événements, mais bientôt, découragé par toutes ces difficultés, je décidai de chercher un autre emploi, tout en pensant qu'il me serait difficile d'être embauché dans une autre entreprise, avec mon actif syndical. Je contactais un ami marbrier qui occupait occasionnellement un ouvrier. Je lui faisais part de mon désir de quitter cette fonderie. Il me faisait comprendre qu'il serait intéressé d'embaucher un ouvrier ; je lui expliquais mes problèmes vertébraux qui seraient peut-être un handicap pour certains travaux dans sa corporation. Mais comme il avait beaucoup de relations dans le monde ouvrier, il me dit qu'il ferait appel à ses connaissances pour les travaux durs de levage. Après réflexion, j'acceptais, et en février 1971 je quittai cette Fonderie après avoir passé un certain nombre de consignes aux délégués restants. Malgré mon départ, je les assurai de mon concours, je continuerai à les aider, les encourager dans leur difficile mission. Mon départ a été pénible pour eux, je l'ai profondément ressenti. Ils avaient comme un sentiment d'abandon, leur réaction m'avait fort éprouvé, je ressentais en moi comme une lâcheté. Je laissais tomber des camarades. Ensemble, pendant des mois, des années, nous avons consacré le meilleur de nous-mêmes pour faire avancer, et souvent aboutir, des revendications indispensables et nécessaires dans l'intérêt général.

J'arrivais à un tournant de ma vie où, dans cette atmosphère, il n'était plus possible de continuer ; lorsque j'avais annoncé mon départ au bureau, le directeur était venu me trouver en me disant : "Vous avez trouvé plus avantageux que cette Fonderie". Je lui déclarai : "C'est difficile à dire, mais à force de me piétiner vous avez réussi à me faire partir, ce n'est pas pour autant que vous aurez le champ libre". Je travaillais dans une partie de l'ancienne usine, il y régnait un certain esprit antisyndical et puis avec mes anciens camarades des fours, je n'avais plus le même contact. Tous ces facteurs ont été également des causes de mon départ.

Par la suite, la direction s'était employée à donner aux fondeurs des leçons de fusion par des cours du soir pour, selon la direction, devenir plus responsables dans la fabrication des aciers. Ces cours aboutissaient à des examens ; en fonction des résultats, ils pourraient obtenir un certain échelon, donc des salaires supérieurs. En réalité, il fallait trouver un moyen, au chantier des fours, pour annexer à la direction un certain nombre d'ouvriers et casser l'action syndicale. Par ce biais elle y parvenait partiellement si bien qu'au fil des années une partie des ouvriers de ce chantier n'était plus syndiquée. C'était la porte ouverte pour faire régner des conditions de travail et de salaires déplorables avec l'individualisation des salaires. J'apprenais par la suite tous ces détails. J'en souffrais beaucoup.

J'avais abandonné toute cette camaraderie et cette activité syndicale mais je désirais absolument rester en contact avec tous ces camarades syndiqués et puis aussi les délégués. Je m'étais promis de les aider dans leur mission aussi je passais des conditions avec mon ami, nouvel employeur. Je lui demandais de me libérer quand ce serait possible pour continuer ma mission syndicale dans cette fonderie. J'avais donc à me déplacer pour participer à des réunions qui s'effectuaient dans un local d'un petit restaurant proche de la Fonderie. Les délégués exposaient les problèmes, ensemble nous essayions de les résoudre. Nous avons constitué un collectif syndical d'une vingtaine de syndiqués.

Au fil des mois l'activité était de plus en plus difficile à réaliser et la direction de plus en plus réticente à appliquer les accords nationaux. J'étais chargé d'organiser un stage syndical C.G.T. dans la localité, il restait un problème de locaux. Je demandais à nos prêtres de nous prêter une grande salle à la cure. Ils acceptaient. C'est ainsi qu'une dizaine de stagiaires dont quatre de la Fonderie ont effectué ce stage ce qui n'était pas du goût de certains chrétiens d'obédience bourgeoise d'autant plus qu'il s'agissait d'un stage élémentaire C.G.T. dans une cure. Ce stage d'une

semaine s'est terminé par le verre de l'amitié. Nous avons invité nos prêtres, il y eut alors un échange sympathique et tellement compréhensif que la plupart des stagiaires étaient stupéfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu.

Plus d'une année venait de s'écouler dans la marbrerie. Ma colonne vertébrale me faisait de plus en plus souffrir. Voyant cela mon employeur demandait de temps en temps un suppléant pour transporter et placer les stèles dans les cimetières. Mais c'est avec une grande stupéfaction que je me sentais de plus en plus incapable de continuer un tel travail. J'en parlais à mon ami employeur qui comprenait ma souffrance.

Je cherchais donc un autre employeur. Je croyais avoir trouvé : contrôleur de viande dans une entreprise d'abattage de poulets. J'avais rendu visite à un vétérinaire qui m'avait indiqué la marche à suivre. Comme dans ma jeunesse j'avais travaillé dans les viandes je pensais qu'il me serait facile de m'adapter à ce contrôle. Toutes les démarches étant terminées, je devais rentrer dans cet abattoir la semaine suivante mais, surprise, je recevais de la direction départementale vétérinaire un courrier m'annonçant qu'il ne fallait plus compter sur cette fonction, sans plus de commentaire. Je faisais ma petite enquête, pour en connaître les raisons. Comme le directeur de cet abattoir était en lien constant avec la direction vétérinaire, connaissant mon activité syndicale, il avait fait le nécessaire pour que je ne pénètre pas dans son établissement. Je me trouvais sans travail.

J'avais quitté mon employeur marbrier. J'avais été licencié, d'un commun accord, pour raison de santé. Je me trouvais donc dans l'obligation de m'inscrire au chômage. Mon frère kiné soignait la femme d'un garagiste de machines agricoles dont le magasinier était en longue maladie. Mon frère lui expliqua ma situation ; je me présentai chez ce garagiste qui m'embaucha. Je n'étais resté que 17 jours au chômage. Je savais que ma nouvelle fonction de magasinier était provisoire ; ce n'était que pour quelques mois. L'ancien magasinier, après sa convalescence, devait reprendre son travail. J'éprouvais beaucoup de difficultés dans ce nouveau métier où j'avais à classer et reconnaître une multitude de pièces de machines agricoles.

A peine trois semaines après mon embauche, le personnel de l'atelier, au nombre de six, se mit en grève. C'était en juin 1973, la pleine période des gros travaux agricoles. Les réparations sérieuses de matériel n'étaient plus assurées, et certains paysans allaient se faire dépanner dans un autre garage. Il y avait donc risque, pour notre employeur, de perdre des clients. Ce conflit a duré trois semaines portant essentiellement sur les salaires et le 13^e mois. Devant la ténacité de ses ouvriers, l'employeur a cédé à toutes leurs revendications. Personnellement, comme j'étais nouvellement arrivé, je n'avais pas participé à ce conflit car il y avait le risque, grand, de me faire renvoyer. J'en avais fait part aux six compagnons qui avaient été compréhensifs. Trois mois venaient de s'écouler, le patron m'avertissait que l'ancien magasinier allait reprendre le travail.

Je me mettais de nouveau à la recherche d'un emploi. La femme d'un délégué de la Fonderie travaillait dans une petite entreprise de découpage-emboutissage. Elle savait que son patron cherchait un ouvrier. Elle me le fit savoir. Ce patron me convoqua pour un entretien. Il m'embaucha m'expliquant en quoi allait consister mon travail. Au cours de cet entretien j'ai eu l'impression qu'il ne connaissait pas mon antécédent syndical.

Je quittais mon emploi de magasinier pour entrer dans cette petite entreprise. J'étais affecté à une presse. Il fallait placer successivement des pièces sous l'outil pour leur donner une nouvelle forme. Lors de notre entrevue, j'avais fait part à ce nouveau patron de mes difficultés vertébrales et dit qu'il me serait difficile, voire impossible, d'effectuer des manipulations lourdes, mais cette remarque ne lui avait pas paru un obstacle pour mon embauche. Dans cet atelier nous étions douze dont cinq femmes et deux ouvriers spécialisés pour mettre au point les outils.

Je me rendais rapidement compte de la crainte qu'éprouvaient, principalement, les ouvrières envers le patron. Comme il passait en permanence dans l'atelier, personne ne se parlait. Dès qu'il s'absentait il y avait des échanges entre nous. Je trouvais cela très étrange et digne d'une autre époque. Ma première réaction fut de leur demander, aux uns et aux autres, pourquoi ils avaient si

peur du patron. J'ai eu cette réponse : "Tu ne le connais pas, quand il est en colère, on dirait un fou". Effectivement les jours suivants j'ai été témoin d'une de ces crises à cause d'un outil qui n'allait pas. Il s'en prenait au spécialiste qui l'avait modifié, c'est-à-dire à l'outilleur, comme nous appelions ces ouvriers.

Une ouvrière affectée à une petite presse était proche de la soixantaine. Elle avait beaucoup de peine à réaliser le rendement imposé. Souvent le patron la réprimandait et son salaire était tout juste au S.M.I.C. Toutes les femmes étaient employées aux presses. Evidemment les plus jeunes, les plus habiles, obtenaient un rendement supérieur. Elles avaient un salaire inférieur de 0,50 F de l'heure par rapport aux hommes. Je trouvais cela mesquin. C'était un travail éprouvant, répétitif qui devenait vite pénible. Les hommes s'occupaient de la découpe des pièces, un travail moins pénible. Personnellement j'étais affecté à une presse pour essayer de nouveaux outils. Je devais découper des pièces en petit nombre.

Je ne pouvais m'empêcher de parler syndicat dans cet atelier, cela me paraissait indispensable pour faire progresser l'état d'esprit et vaincre cette peur qui avait pénétré dans la majorité du personnel. Mais je comprenais que ce ne serait pas chose facile de faire prendre une carte syndicale. L'arrivée d'un syndicat ne leur disait, à tous, absolument rien. Lorsque le patron s'absentait, j'essayais de bavarder avec les hommes et les femmes autour de moi. En nous syndiquant nous serions plus forts pour obtenir des augmentations de salaire et aussi le 13^e mois.

Nous avons réussi, les fins de semaine, à faire des réunions au café du coin. Souvent, nous étions quatre ou cinq. Je leur faisais part de l'accord national d'une réduction d'horaire de deux heures par semaine dans la métallurgie. La semaine suivante, nous décidions de demander une entrevue. A la sortie du travail, le patron acceptait. Entre temps, deux camarades, dont une femme, avaient décidé de se syndiquer. Ces deux syndiqués et moi, nous sommes allés au bureau. Le patron nous reçut sans difficulté. Il était prévu que je prenne la parole. J'expliquais au patron l'accord national de réduction d'horaire de deux heures par semaine sans perte de salaire. A cette époque nous faisons 45 heures, et parfois plus, par semaine. Il nous déclara qu'il n'était pas au courant, qu'il se renseignerait et qu'il nous donnerait une réponse.

Effectivement deux semaines plus tard, il nous faisait savoir que nous avions droit à ces deux heures de réduction ce qui valut une affiche dans l'atelier avec les nouveaux horaires hebdomadaires. J'essayais, quand c'était possible, d'en parler dans mon entourage, à l'atelier. Grâce aux syndicats, à l'échelon national, nous avons obtenu cette réduction. Bien que mon message passe mal, nous avons réussi à syndiquer deux autres camarades. Tout cela se passait dans une ambiance souvent contrôlée par le patron. Et, à certains moments, il m'arrivait d'avoir des accrochages avec lui, concernant surtout les contacts qu'il nous interdisait d'avoir entre nous en travaillant.

Nous étions à quelques mois de Noël. Cette fois, d'un commun accord, nous décidions de demander le 13^e mois. Rendez-vous fut pris au bureau et le chef d'atelier décidait de venir avec nous car cette demande l'intéressait. Nous étions six à y participer, la moitié de l'effectif. J'étais un peu inquiet avant d'aborder le patron. Je sentais les collègues de travail en difficulté avec la peur au ventre. Voyant l'hésitation de la plupart d'entre eux, je me sentais obligé de prendre la parole. Je lui faisais remarquer que, tous, nous faisons le maximum pour une meilleure productivité – ce qu'il était loin de nier d'ailleurs –, et qu'il devait en tenir compte. Nous lui faisons remarquer que ce qu'il avait l'habitude de donner – 250 g de chocolats comme prime de fin d'année – était vraiment dérisoire et ridicule. Il s'empressait de nous déclarer que le 13^e mois était impossible pour lui mais, après un instant de réflexion, il nous promettait une bonne prime. Je lui répondais que nous attendions qu'il prenne ses responsabilités. L'entretien avait duré 20 minutes.

Les pièces de cet atelier partaient par camion pour une fabrique d'automobiles, des tonnes chaque semaine. Des délais de livraisons étaient imposés. Notre patron était visiblement inquiet de notre requête sur le 13^e mois. La semaine suivante, il nous convoquait pour nous accorder une

prime de fin d'année, individualisée soi-disant en fonction du rendement de chacun. Nous avons une prime sans commune mesure avec les 250 g de chocolats des années précédentes bien qu'elle soit loin de représenter un 13^e mois et qu'il y ait inégalité entre nous.

Au fil des années le comportement de ce patron à mon égard changeait, à tel point qu'il bondissait sur moi lorsqu'il me surprenait à causer à un ou une camarade. Je lui répliquais qu'il n'y avait pas de loi, dans la convention collective de la métallurgie dont nous faisons partie, qui interdisait absolument de parler. Je sentais de plus en plus qu'il m'avait dans son collimateur. Néanmoins il ne m'a jamais fait d'observation sur la qualité ou la quantité du travail que je lui produisais. Surtout, les gains que nous avons obtenus tous ensemble ne devaient pas lui convenir. Toutes ces petites conquêtes permettaient de travailler dans une meilleure ambiance. Cependant son caractère versatile faisait que, certaines semaines, il venait me causer gentiment. C'est ainsi qu'il procédait avec tout son personnel. Sa façon de faire ne surprenait personne, il sortait d'une famille de grands patrons imprégnée d'un véritable esprit bourgeois.

Je tenais à conserver mes fonctions de secrétaire de l'Union Locale des syndicats C.G.T. Avec ce nouvel employeur, je ne pouvais pas m'absenter n'importe comment. Il avait pris connaissance de mes fonctions syndicales sur le plan local, et puis, lors de nos rencontres à son bureau, je tenais à compléter ces informations. Je lui demandais la permission de m'absenter pour certaines missions syndicales. J'avais alors l'agréable surprise d'obtenir son consentement. Je l'en remerciais et j'évitais d'abuser de cette disponibilité.

Dans une zone industrielle de la localité s'était installée une cartonnerie de 300 ouvriers. Avec le collectif de l'Union Locale des syndicats C.G.T. j'avais le souci d'implanter une organisation syndicale en vue de faire élire trois ou quatre délégués du personnel. A cette époque il n'en restait plus qu'un seul, les autres ayant capitulé sous la pression du patron. Le seul restant était au bord du découragement.

J'allais le trouver parfois à la sortie du travail à son domicile ; je le sommait de tenir bon jusqu'aux élections prochaines. Entre temps je voyais d'autres camarades susceptibles d'être candidats dans cette cartonnerie. Un prêtre ouvrier s'était présenté à l'embauche, le patron l'avait accepté ; mis au courant de ce nouvel arrivant, je le contactai et le suppliai d'aider le camarade délégué solitaire dans cette entreprise, ce qu'il s'empressa de faire. Et petit à petit, grâce à ce prêtre ouvrier, nous avons remonté l'ensemble de l'organisation syndicale dans cette cartonnerie. Par son expérience ce prêtre ouvrier a su s'entourer de camarades qui sont encore aujourd'hui dans le syndicat et qui ont pris des responsabilités au comité d'entreprise et comme délégués du personnel.

A cette époque les conditions de travail étaient particulièrement dures, l'usine tournait jour et nuit, la plupart des ouvriers étaient postés. Un règlement intérieur obligeait les ouvriers à arriver strictement à l'heure ; trois retards, c'était le licenciement. Un grand nombre d'ouvriers habitaient à des dizaines de kilomètres. Les salaires étaient également bas. Progressivement un climat d'insécurité s'installait. Plusieurs conflits éclatèrent, notamment l'un avait duré cinq semaines. Pendant ce conflit les salariés travaillaient seulement une demi-heure chaque jour. Un piquet de grève empêchait la sortie et la rentrée des camions. Ce conflit s'était déroulé dans l'unité la plus totale. Nous faisons fréquemment des réunions avec tout le personnel dans la grande salle communale, en fin de semaine, ce qui me permettait d'y participer facilement. Avec la réduction d'horaire dans notre atelier nous terminions la semaine le vendredi à 10 h 30. Je m'efforçais d'aider ces délégués nouvellement élus qui avaient déjà acquis une certaine maturité.

A cette même période il y avait une foire importante dans la localité. Nous avons installé un stand, distribué des tracts informant la population, expliquant les raisons de ce conflit, ce qui évidemment n'était pas du goût de la direction, mais elle n'avait toujours pas envie de céder. Une quête populaire avait été organisée en solidarité, ainsi que dans toutes nos entreprises où cela était possible. A la fin de la cinquième semaine, le conflit se terminait. Ce conflit avait mis à l'épreuve un certain nombre de salariés. Les salariés n'avaient pas obtenu ce qu'ils réclamaient, mais cependant

une augmentation appréciable des salaires était acquise et les conditions du règlement intérieur modifiées ; il faut préciser que durant ce conflit des défilés en ville avec banderoles avaient eu lieu ; il m'arrivait d'y participer.

De ces conflits, les représentants syndicaux sortaient toujours grandis, ce qui permettait d'avoir un collectif à l'Union Locale C.G.T. plus étoffé. Et dans toutes ces entreprises où nous étions organisés grandissaient une dignité et une citoyenneté qui progressaient chez la majorité des salariés. Cependant dans certains secteurs d'activité des problèmes se posaient. Notre Union Locale des syndicats C.G.T. prenait corps. Ce prêtre ouvrier qui avait un rôle important au niveau local décida de quitter la cartonnerie, mais il a formé des camarades qui ont permis la continuation de notre activité.

La même année, dans une entreprise féminine de 40 personnes, un autre conflit se déclencha. Le patron venait de licencier deux ouvrières suite à un conflit pour améliorer leurs conditions de travail. Malgré l'intervention de l'inspecteur du travail, nous n'avons pas pu faire revenir sur sa décision l'employeur. Il s'ensuivit un conflit qui devait durer une semaine. Cet employeur avait une attitude plutôt grossière et parfois scandaleuse envers son personnel, à tel point qu'une occupation de l'usine avait eu lieu jusqu'à 2 h du matin. Le patron était maintenu enfermé à l'intérieur par tout son personnel féminin. Par la suite, si elles n'avaient pas réussi à obtenir la suppression des deux licenciements, elles avaient gagné une augmentation de salaire et des conditions de travail améliorées. Les ouvrières ont forcé l'admiration de tous les autres salariés des entreprises qui avaient pris connaissance de ce conflit.

Dans une autre entreprise féminine (sacs de voyage), une centaine d'ouvrières étaient bien organisées syndicalement. Elles avaient un patron qui avait une conduite particulièrement étrange : en réunion mensuelle, pour impressionner ses déléguées (toutes des femmes), il s'était permis d'apporter le fusil de chasse dans le local et menaçait de s'en servir au cas où elles exigeraient des augmentations de salaire. Inutile de préciser que la réunion fut houleuse. Lorsqu'elles sont revenues dans les ateliers, elles ont fait part à leurs camarades de ce qui venait de se passer. D'un seul élan, à l'unisson, elles décidaient une heure de débrayage, et ce, pendant plusieurs jours. Finalement ce patron réticent céda à une augmentation acceptable de salaire.

Quelques années plus tard cet employeur déposait le bilan ; ces femmes étaient absolument décidées à maintenir leur outil de travail. Il y avait des commandes, c'était bien le résultat d'une mauvaise gestion. Elles occupaient les ateliers jour et nuit pendant plusieurs semaines. Finalement seize d'entre elles décidaient de monter une scoop (coopérative ouvrière).

Les débuts avaient été très durs, elles avaient investi une partie de leurs indemnités de licenciement et tant bien que mal elles ont fait tourner cette coopérative. Mais des problèmes financiers de plus en plus aigus se posaient. Il leur manquait un véritable directeur commercial bien qu'elles aient contacté notre municipalité pour un prêt qui fut tout de suite refusé. Ce refus n'était pas surprenant, notre maire était lui-même employeur dans une grande société et était contre les coopératives ouvrières. Par manque de finances, elles ont dû renoncer.

Comme il était admirable de constater l'audace et le courage de ces ouvrières qui voulaient à tout prix garder leur outil de travail, leur emploi. Leur attitude était exemplaire, elles ont reçu l'admiration d'une partie de la population. Mais l'adversité aidant, elles n'ont pas pu surmonter leurs problèmes et c'est avec une très forte émotion qu'elles ont dû cesser leur activité. Quelle leçon de solidarité que la municipalité de l'époque n'a pas appréciée !

Manifestation publique, hier à Feurs, où les grévistes des aciéries et fonderies électriques ont distribué des tracts pour appuyer leurs revendications

La manifestation organisée, mardi, par le personnel des « Aciéries et Fonderies électriques de Feurs », en grève, depuis le 30 mars, a revêtu une ampleur et une diversité rarement égalées dans cette région.

En effet, quelque 800 participants, métallurgistes pour la plupart, auxquels s'était associée une large délégation des Cartonnières du Forez, ont défilé dans les rues de la ville, sans troubler, toutefois l'ambiance du marché hebdomadaire, bien que la circulation fut souvent bloquée durant quelques minutes, aux carrefours centraux où les grévistes distribuèrent plusieurs milliers de tracts.

Cette manifestation sans incidents, se terminait place Antoine-Drivet, devant l'Hôtel-de-Ville où des responsables de la grève devaient exposer l'ensemble de leurs revendications.

En l'absence de M. Desplaces, maire-conseiller général de Feurs, il appartient à M. Jacques Bertrand, premier adjoint, de recevoir la délégation. Au cours de cette entrevue, l'on examinait entre autres divers problèmes concernant le paiement des loyers H.L.M. et devant l'augmentation incessante des taux locatifs, un examen très approfondi de la situation fut demandé par les délégués.

D'autre part, une distribution gratuite de tickets donnant droit à la cantine scolaire, fut décidée à l'intention des enfants.

La direction générale précise dans un communiqué :

« Suite à l'entrevue en présence de M. Brunet, inspecteur du travail, de la direction et de la délégation syndicale C.G.T., ce mardi 6 avril 1976 les points suivants ont été retenus :

« 1. Application de l'accord de progression des salaires : augmentation générale 2,5 + 1 % (progression pouvoir d'achat) soit 3,50 %.

« 2. Une augmentation de la prime d'ancienneté : augmentation générale de 15 % en moyenne.

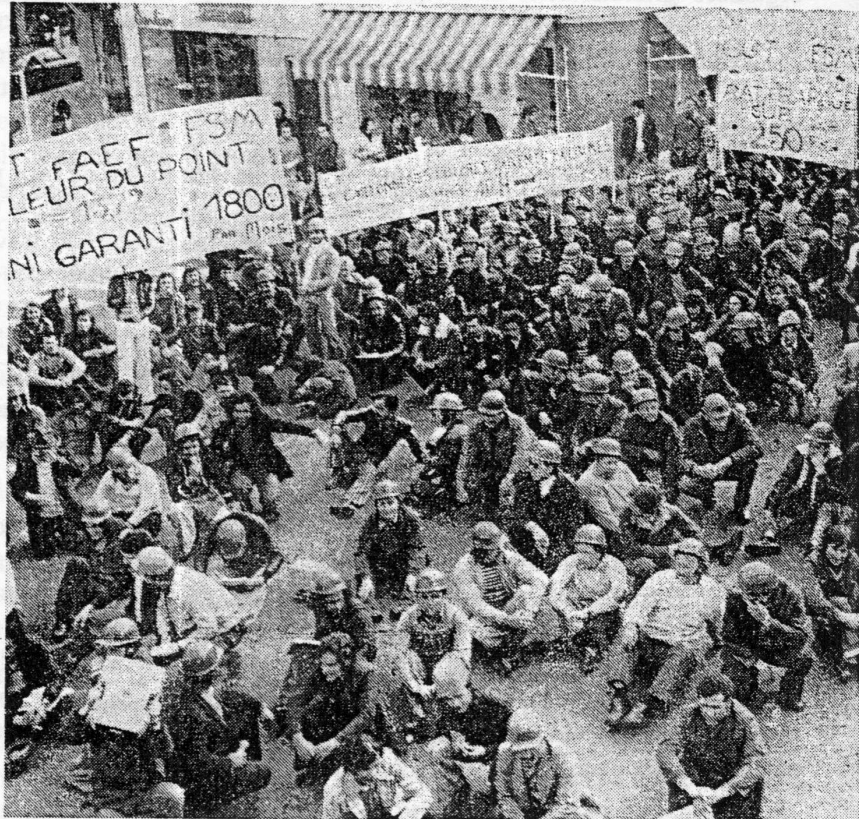
« 3. Une augmentation de la prime panier de 10,60 à 11,84 F.

« 4. Divers aménagements concernant le maintien de la prime panier ;

« 5. Un programme de recrutement interne favorisant les promotions à l'intérieur de l'entreprise ».

D'autre part, suite à l'article paru dans l'édition dominicale de notre journal au sujet des Fonderies et Aciéries Electriques de Feurs, la direction précise :

« **Les Fonderies et Aciéries Electriques de Feurs**



ont passé l'année 1975 avec un effectif maintenu malgré une forte récession économique. Des accords de progression de salaires ont permis l'accroissement des rémunérations tout en garantissant l'emploi.

« L'entreprise impliquée par les accords de classifications dans la métallurgie, après études sérieuses et objectives, a informé les salariés de ces dispositions applicables au 1^{er} avril 1976. Elles entraînent obligatoirement des garanties et augmentations dont la somme faite s'élève à plus de 5 % au 1^{er} avril et plus de 8 % depuis le début de l'année.. ».

Une prise de position des Républicains indépendants de la 6^e circonscription

M. Pascal Clément, responsable des Républicains indépendants pour la 6^e circonscription (Feurs-Charlieu) nous communique :

« Les Républicains indépendants de la région de Feurs souhaitent vivement que la grève des travailleurs

des Aciéries de Feurs ne se durcisse pas. Ils voudraient faire trois observations :

« 1^o Les revendications salariales des travailleurs des Aciéries sont en partie fondées sur l'exemple d'autres entreprises métallurgiques de la région.

« 2^o Le manque à gagner en 1975 pour ces travailleurs qui ont été les victimes de la crise (réduction d'horaires) devrait pouvoir justifier la compréhension des responsables de l'entreprise.

« 3^o Il ne faudrait pas qu'une position trop dure des

syndicats mettent en péril les premiers pas d'une reprise économique tant désirée par l'ensemble des partenaires sociaux ».

Presse locale
6 avril 1976

A la Fonderie, que j'avais quittée maintenant depuis plusieurs années, des conflits s'étaient déclenchés et parfois les salariés défilait avec des banderoles dans les rues de la localité. Classifications, grilles de salaire trop basses incitaient le directeur à stopper toute augmentation de salaire, ce phénomène devenait conflictuel sur le plan national et suite à un arrêt de trois heures un défilé était organisé en ville avec banderoles. Je participais à cette manifestation assez imposante, elle était renforcée par une autre usine proche de la localité. J'avais à prendre la parole avec d'autres représentants syndicaux sur le perron de l'hôtel de ville, la foule était nombreuse, c'était jour de marché avec beaucoup de curieux à l'écoute, ce qui servait d'information populaire. Je m'étais absenté deux heures de mon entreprise ; à ma reprise au travail l'après-midi je constatai que mon employeur ne me faisait aucune allusion à cette manifestation ; évidemment pour toutes ces sorties en dehors de l'entreprise je subissais une perte de salaire, je n'en tirais financièrement aucune compensation.

J'avais cru comprendre, par la suite, que notre employeur m'accordait une liberté de sortie, sans doute de sa part une faveur qu'il acceptait afin que j'évite d'agir dans son entreprise pour présenter trop de revendications. Il me considérait comme un meneur.

Dans cet atelier la plupart des femmes étaient mariées, avaient de jeunes enfants, leur mari travaillait également avec des salaires voisinant le SMIC. Certains de ces ménages avaient des dettes importantes pour l'achat de leur maison. Nous savions que les hommes au découpage sur les presses avaient 0,50 f de l'heure de plus que les femmes. Le travail répétitif de ces dernières, en y rajoutant les cadences imposées, rendait les journées très dures et fatigantes. Cet écart de salaire était donc pour nous tous une injustice et une inégalité flagrante. Après en avoir sérieusement discuté entre nous, une majorité de l'effectif, nous allions trouver le patron, et sous la pression de l'ensemble, ce dernier acceptait la parité des salaires. Pour nous tous c'était une victoire et toutes ces femmes s'étaient réjouies de cette entrevue.

J'assistais dans notre atelier à des scènes peu banales. Notre employeur s'en était pris à une de ses salariées qui avait fait casser un outil sous une presse. Dans la précipitation, elle avait mis deux pièces à la fois et l'outil ne l'avait pas supporté. Toujours dans la précipitation, une autre ouvrière, malgré le système de protection, s'était fait prendre trois doigts, il a fallu une opération en clinique. C'était assez fréquemment qu'il arrive des accidents sur les personnes ou que la presse soit endommagée à cause de la rapidité que notre employeur exigeait.

Pour toutes ces raisons, avec deux ou trois camarades, nous intervenions auprès du patron lui faisant remarquer que les cadences qu'il imposait étaient trop dangereuses pour être tolérées. Naturellement il s'en défendait et dans ces accidents graves, il se trouvait dépourvu d'arguments, si bien qu'il prit la décision de mettre à la disposition des femmes un petit aimant pour placer sous l'outil des presses les petites pièces. Cette décision lui coûtait beaucoup, le débit était fort ralenti, ce n'est pas pour autant que cette petite entreprise a été mise en difficulté.

Pour éviter d'entendre nos doléances d'augmentations de salaire, notre employeur nous proposait d'appliquer le pourcentage du SMIC sur notre paie ; tout compte fait, nous acceptions.

Ce n'est qu'en 1981, avec le nouveau gouvernement de gauche, qu'il n'a plus voulu de cette méthode, utilisant le motif du blocage des salaires, d'après lui, imposé par ce gouvernement. Nous avons alors eu une entrevue et nous lui faisons remarquer qu'effectivement le blocage avait été décidé, mais pour les hauts revenus seulement. Nous n'étions pas concernés, nous, étant au bas de l'échelle des salaires.

Il était clair de constater que ce patron d'esprit bourgeois réactionnaire voulait à tout prix nous faire remarquer qu'avec un gouvernement de gauche, la classe ouvrière avait tout à perdre.

A partir de 1981, nous devons le reconnaître, la classe ouvrière attendait trop de ce nouveau gouvernement et partout dans notre pays nous avons assisté à une sorte de démotivation pour aller à des conflits sociaux indispensables pour maintenir nos salaires et nos conditions de travail. Cette

démotivation, cette démobilisation a profité énormément aux patrons de toutes nos catégories d'entreprises ce qui leur a permis de développer et faire grandir leur pouvoir sur le monde salarié et par là même aller jusqu'à faire disparaître des acquis obtenus de haute lutte les années précédentes. Tous ces acquis avaient permis à la classe ouvrière d'avoir de bien meilleures conditions de vie, sans pour autant porter atteinte à la prospérité de toutes nos entreprises. Un pouvoir d'achat amélioré profite à toute la nation.

J'ai participé au conflit de la Fonderie en 1978 en demandant des autorisations d'absence comme il était convenu avec mon employeur. Il s'agissait d'un jeune technicien qui voulait monter le syndicat dans la maîtrise. La direction s'en était rendu compte et l'avait envoyé en stage à 200 km. A son retour on lui reprochait d'avoir fait des dépenses inutiles, exagérées. Pour ces motifs la direction voulait le licencier. Immédiatement, il y eut une réaction de tout le personnel de cette fonderie. Un conflit s'ensuivit, avec une grève illimitée. C'était à quelques jours des congés annuels. Comme il y avait un piquet de grève, aucune sortie ni entrée ne pouvait se faire. Finalement la direction décidait un référé prud'homal. Le tribunal lui donna raison. Tous les jours il y avait tentative de négociations avec la direction. Malgré la décision du tribunal, ce conflit continuait. La direction acceptait un complément de formation pour ce camarade. Les délégués avaient profité de cette action pour essayer d'obtenir le 13^e mois demandé depuis de nombreuses années. En définitive la direction acceptait l'application du 13^e mois à tout le personnel et la promesse d'embaucher à la fin de la formation le camarade menacé de licenciement. Bien que la promesse de reprise de notre salarié fût douteuse ce fut la fin du conflit. Nous retiendrons de cette action le formidable élan de solidarité. Après 1981 la classe ouvrière s'est trouvée démobilisée dans la plupart des entreprises.

Depuis quelques années, sur le plan chrétien, notre localité avait connu beaucoup de remous, nos deux prêtres, qui s'étaient tant dépensés pour faire changer des habitudes et des mentalités dans l'Eglise, avaient été contraints de s'en aller dans une autre paroisse à 40 km. Avant leur départ ils avaient mis en route un conseil laïcs et prêtres dont je faisais partie. Plusieurs chrétiens, qui en étaient, avaient saisi l'importance de ce changement dans l'Eglise de notre secteur. Pendant plus d'un an ce conseil avait fonctionné sans prêtre, puis un des prêtres nouvellement arrivés participa à nos rencontres. Ces rencontres dans ce conseil nous permettaient de prendre davantage conscience de notre mission de chrétien, de faire le lien avec notre vie, notre activité de tous les jours. Personnellement j'essayais de mieux approfondir comment lier ma vie journalière avec l'Evangile que nous décortiquions chaque semaine. Et, chemin faisant, dans cette foi, je découvrais de plus en plus le lien avec l'Evangile et les Droits de l'Homme. Comment agir pour plus de dignité autour de nous et notamment pour les sans-voix, les plus démunis, les exclus.

Nous acceptions volontiers la participation d'un nouveau prêtre qui était de la même mouvance que les deux précédents, ce qui nous permettait de continuer de partager notre réflexion sur la foi en Eglise et notre vie de tous les jours.

Mon activité syndicale et religieuse me prenait beaucoup de temps, souvent plusieurs différentes réunions dans la semaine. Le travail d'emboutissage que j'avais à effectuer aux presses n'était pas très fatigant, malgré mes douleurs lombaires qui se réveillaient de temps en temps.

Dans notre atelier plusieurs mois se déroulaient sans problème. Un certain matin, la plus âgée et la plus ancienne des ouvrières trouvait sur sa presse un papier portant cet avertissement : "Sur cette presse vous devez passer 800 pièces à l'heure, depuis deux jours vous n'arrivez pas à 500. Je vous donne un avertissement", avec la signature du patron. Ce matin-là le patron était absent. Comme elle montrait à tout l'effectif cet avertissement, notre réaction à tous et toutes a été immédiate : "Nous allons la défendre". Dès son arrivée nous décidions de contacter le patron, mais notre camarade âgée ne voulait pas participer, elle le craignait énormément. A notre entrevue le soir même nous étions six devant le patron, il était avec son épouse. L'altercation a été vigoureuse, tous nous lui avons fait une sorte de morale, jusqu'à lui dire que quand il aurait l'âge de cette salariée, est-ce qu'il aurait les capacités de faire autant de rendement ? Cette personne avait un déplacement

journalier de 8 km et son salaire était le plus bas de l'entreprise, elle subissait de temps en temps l'état versatile du patron, ce que nous lui faisons remarquer.

Cette entrevue, à laquelle il ne s'attendait pas, l'avait choqué à tel point que pendant très longtemps il avait laissé tranquille cette personne âgée. Et puis également cette altercation avait fortifié notre effectif féminin, car il avait le chic pour se faire craindre lorsqu'il s'approchait de leur presse, et toujours, même sans leur adresser la parole, les faire travailler plus.

Une autre anecdote, l'année suivante, à propos d'une femme embauchée sous contrat à durée déterminée de six mois : notre employeur s'est permis à la fin du contrat de la licencier pour une semaine, pour lui proposer tout de suite une réembauche de six mois, à l'époque ceci était contraire à la législation. Nous sommes intervenus de nouveau, cette fois nous étions huit au bureau pour défendre la cause. La discussion fut très dure, nous défendions de pied ferme notre camarade. Le patron, vexé, dans une épouvantable colère, quitta la séance et sortit nous laissant seuls dans le bureau. Le responsable de l'atelier était avec nous, il supportait mal de telles discussions, il s'en alla. Nous restions stoïques sept à attendre le patron sorti "prendre l'air". Il ne tarda pas à revenir, mais il n'avait pas changé d'idée. Je le sommai de revenir sur sa décision de licenciement illicite ; les camarades présents insistaient dans le même sens. Il restait sur ses positions, sur ces mots nous sommes partis. Nous apprenions que notre camarade licenciée avait décidé de porter l'affaire aux prud'hommes, mais quel que soit le résultat, elle ne voulait pas revenir dans l'entreprise. L'affaire a été classée en conciliation aux prud'hommes, l'employeur a préféré payer la somme de 5 600 F de dédommagement. Réflexion faite nous pensions que cette affaire devait le faire réfléchir avant de recommencer une telle opération. Ce type de flexibilité s'utilise toujours de nos jours, avec des procédés quelque peu différents ; il s'agit bien là de travail précaire. Un procédé qui était doublement inacceptable car à l'époque notre entreprise avait des commandes régulières toute l'année.

J'arrivais à 58 ans ; depuis onze ans déjà je travaillais dans cet atelier. Malgré des positions assises, mes vertèbres lombaires me trahissaient. Le travail était de plus en plus varié, l'atelier se perfectionnait en presses plus modernes. J'étais contraint de faire de la découpe de lourdes plaques de tôle. La fatigue et les douleurs m'envahissaient, et physiquement je ressentais qu'il ne me serait plus possible de continuer ce travail. J'en parlais à mon employeur et, malgré l'approche de la retraite, ce dernier me déclarait qu'il n'avait pas le droit de me licencier. C'est alors que je m'interrogeais et recherchais les raisons de sa réponse. Peut-être pensait-il que juridiquement en me licenciant il aurait des problèmes, ou tout simplement voulait-il me garder pour me posséder, en m'obligeant à rester chez lui, il comprenait que j'attendais d'être licencié. De toute manière, loin de moi, une fois licencié, était l'idée de lui attirer des ennuis juridiques.

Voyant qu'il n'était pas disposé à me licencier, je prenais rendez-vous à la médecine du travail, je m'y présentais avec tout mon dossier médical. Le médecin, une femme, me faisait part de mon inaptitude à continuer ce même travail et surtout à toute manutention lourde. A la vue du bulletin de visite, mon patron me disait qu'il verrait. Trois jours plus tard, n'ayant pas de réponse, je l'interpellai et lui rappelai qu'il était à mon égard en infraction avec la médecine du travail. J'attendais sa décision. Je sentais qu'il prenait ses précautions du fait qu'il ne pouvait pas me trouver, dans son atelier, d'autres travaux plus souples. Je lui répliquais que mon licenciement n'avait pas pour objectif de lui attirer des ennuis juridiques, il s'agissait bien pour moi d'un réel problème de santé. Bien qu'il eut à mon égard souvent des propos durs et grossiers, c'est avec regret que je quittais de nouveau des camarades de travail avec lesquels nous avons œuvré, toutes et tous ensemble, très souvent pour faire grandir notre dignité et pour plus de considération vis-à-vis de ce patron bourgeois. Nous avons réussi en le contactant souvent à mieux le connaître et à faire disparaître, en grande partie, cette peur du contact avec lui qu'avait l'ensemble du personnel. En un mot, nous avons au moins partiellement réussi à défendre nos droits et obtenus des résultats significatifs.

A la suite de ce licenciement, en 1984, étant proche de la retraite, je n'avais pas d'autres ressources que de m'inscrire au chômage, difficile pour moi, à mon âge, de trouver un emploi, sachant que les bien-portants n'en trouvaient pas.

Avec mes difficultés de santé, m'approchant de la retraite, il me fallait laisser à d'autres ma fonction de secrétaire de l'union locale des syndicats C.G.T. Suite à notre congrès, un camarade délégué de la Fonderie me succédait, malgré déjà les lourdes charges qui lui incombait au C.E.-D.P., il s'occupait en même temps du service juridique.

Nos permanences syndicales avaient lieu dans une salle d'un château, propriété de la municipalité, tout à côté du musée. Nous disposions de cette salle trois ou quatre heures par semaine. Chaque semaine les représentants des divers syndicats de la localité nous rendaient visite pour différents renseignements et aussi des salariés y venaient pour des élections du personnel dans leur entreprise. Je participais régulièrement à toutes ces permanences pour aider les camarades responsables. Par la suite nous avons loué un local de trois pièces ce qui nous permettait de faire des réunions librement, n'importe quel jour de la semaine. Heureusement notre location n'était pas très onéreuse, ce qui nous permettait de subsister assez facilement.

En dehors de toute idée partisane, tant politique que syndicale, j'ai trouvé, depuis le début de mon humble militantisme, mon idéal. Je m'étais rendu compte à différentes reprises, dans toutes nos manifestations et les différents congrès que j'ai fréquentés pendant mes 40 années de carrière, que seule la C.G.T. était réellement en mesure de défendre dans tous les domaines les salariés. C'est aussi la raison qui m'amène à en parler seulement à la fin de toutes ces mémoires, c'est grâce à la connaissance d'excellents camarades de la C.G.T. qui m'ont orienté, soutenu dans des conflits difficiles, ces militants C.G.T. avaient des responsabilités syndicales d'un bien autre niveau que celui que j'avais personnellement. C'est pour cela que j'ai toujours cherché non seulement à y rester mais, sans relâche, à organiser nos entreprises dans la C.G.T. Et à ma connaissance, aucune ni aucun représentant syndical dans la C.G.T. n'a regretté son adhésion à cette organisation. A nos réunions, il n'y avait jamais la langue de bois, mais toujours un langage franc et sincère. Ces réunions, aujourd'hui encore, se déroulent dans les mêmes conditions, même si parfois ces dernières sont un peu bruyantes. Je continue d'y participer, et parfois de suppléer à notre secrétaire actuel qui a une très forte activité et des responsabilités dans notre union locale C.G.T.

*

* *

En cette année 2002, l'alternance choisie par une majorité de votants va changer la donne gouvernementale. Il est regrettable que ces élections se soient déroulées avec une abstention record. D'après des spécialistes politologues, environ près d'un Français sur deux s'est abstenu, soit parce qu'il n'a pas voté, soit parce qu'il n'était pas inscrit sur les listes électorales.

Cette absence de civisme est un avertissement qui, il faut l'espérer, ne portera pas atteinte à notre démocratie. Comme au travail, nous avons à prendre conscience de notre devoir de citoyen. En nous abstenant de voter, peut-être sans nous en rendre compte, nous portons également atteinte à notre dignité ; donc nous risquons d'agir en irresponsables. Quel que soit le gouvernement mis en place, nous aurons toujours à lutter dans le bon sens pour conserver et améliorer nos acquis sociaux. Espérons que l'avenir fera comprendre aux abstentionnistes la nécessité du vote. Dans l'attente, restons confiants. Au cours de son histoire, notre pays a connu bien des aléas, et des revirements ; d'où la nécessité dans laquelle nous sommes de toujours bien prendre en main notre destin là où nous sommes.

François Sablière fêté par ses amis

Ce jeudi 20 novembre, l'Union locale C.G.T. de Feurs honorait l'un de ses membres en l'occurrence François Sablière. Ce dernier entrait dans sa 60^e année, et depuis longtemps, les militants de l'Union locale préparaient l'événement.

En effet, grande fut la surprise de François Sablière, ce jeudi soir, lorsque, venu pour tenir sa permanence (ce qu'il fait depuis des décennies), il constatait que l'assistance était fort nombreuse, en provenance des Fonderies et Cartonneries, des cartonneries du Forez, des P.T.T. et de la S.N.C.F. Paul Trouillet, pour l'Union départementale, Douglas Mézières, pour l'U.S.T.M., Emile Tourron, pour l'U.S.R., André Toinon, Fernand Tardy, Daniel Durand pour le P.C.F. de la Loire de Arlette Michalon, conseillère municipale étaient également présents.

Roland Bernard, pour l'U.L. prenait la parole, soulignant l'exemplarité d'une vie militante de 25 années consacrée à la lutte et la défense des travailleurs foreziens.

Paul Trouillet mettait pour sa part l'accent sur son combat syndical de longue haleine alors qu'Emile Tourron, président de



l'Union syndicale des retraités de la Loire réaffirmait son profond dévouement à ses activités syndicales cégétistes liées à son militantisme chrétien.

A cette occasion, il lui était remis la médaille du mérite syndicale et ses amis présents lui offraient, grâce à la contribution

de tous, une magnifique télévision couleur. Son épouse n'était pas oubliée puisqu'en remerciement au soutien apporté à son mari, elle recevait un mini-four et une splendide gerbe de fleurs. Cette sympathique réunion se clôturait autour du verre de l'amitié.

20 novembre 1986, à l'Union locale C.G.T. de Feurs

Deuxième partie

Leçons de l'expérience, regards sur l'actualité

A la lecture de l'histoire de la vie de ce militant ouvrier, on aura constaté la force de ses convictions. En voici à nouveau l'expression dans les extraits d'un autre texte dans lequel il tire les enseignements de son expérience et observe l'actualité.

1

La foi en l'Homme

"...dans ma vie mouvementée, et à travers d'autres faits que je n'ai pas cités, par ces témoignages, j'ai pu découvrir la valeur de la vie, ce bien précieux qui nous devons découvrir à tout prix et préserver. Parfois pour y parvenir il faut passer par de la souffrance en soi, se surpasser, bien se mettre en tête que nous avons tous à travailler collectivement pour rendre cette vie meilleure. Cette vie meilleure ne peut pas exister dans la recherche personnelle d'un bonheur facile qui trop souvent nuit à son prochain, notamment le trop grand nombre qui est au bas de l'échelle, que les circonstances de la vie placent sur la touche. Trop de gens vivent sans dignité, sans voix, il nous appartient d'en tenir compte, d'aller à leur rencontre..."

"Dans notre monde ouvrier il y a des intelligences qui ne demandent qu'à être développées ; à nous de les découvrir, de les valoriser, de les encourager."

"Je crois sincèrement que chacun a son histoire de vie, peut-être bien différente. Peut-être que mon enfance difficile m'a incité à me poser très jeune des questions, mais je suis convaincu qu'il ne faut pas nécessairement passer par la souffrance pour devenir un militant. Il semble qu'il s'agit plutôt d'une question de prise de conscience : ne pas admettre, pour soi-même, mais surtout pour les autres, l'injustice, les inégalités, même si personnellement on a les moyens de vivre décemment, sortir de soi-même pour aller vers les autres."

"Responsabilités, luttes contre les injustices, les inégalités sont des clés pour ouvrir la voie à une meilleure répartition des richesses. Il faut que l'homme devienne encore plus homme ; nous avons vu, ce n'est pas facile ; tous les acquis des réalisations sociales ont été obtenus au prix de durs sacrifices, cela a toujours été difficile et pour cause ; la voie a été ouverte par nos anciens depuis des siècles, ils ont cru à la vie, à l'amélioration de leur sort et celui de leurs enfants ; nous avons le devoir de continuer dans cette voie, ne jouons pas à l'autruche, ne nous cachons pas, pour laisser faire d'autres à notre place, ne nous dérobons pas face à la vie, car de notre attitude dépend l'avenir de la société, dont la majorité est composée par le monde salarié ; les solutions de trop grande facilité n'apportent jamais rien de bon, il nous faut en être conscient. Ce serait la voie ouverte pour nous dépersonnaliser, nous déresponsabiliser, faire disparaître une partie de notre dignité, notre citoyenneté..."

"...Il faut se dire que cette progression de dignité humaine n'est jamais acquise une fois pour toutes. Il nous faudra toujours veiller, toujours être prêts à nous mobiliser...Surtout ne jamais chercher à s'en sortir seul dans les moments difficiles, au contraire soyons toujours prêts à nous mettre au service de l'autre là où nous sommes, seul chemin pour sortir de notre individualisme, rechercher ensemble comment aboutir à plus d'unité ; mais surtout toujours y croire."

"...rejeter toutes sortes de préjugés, respecter notre entourage, même s'il nous convient mal, comprendre que céder à l'injustice c'est bafouer et refuser de défendre notre propre dignité. Il y a en chacun de nous des qualités que parfois nous-mêmes nous ignorons. Dans les moments difficiles,

nous pouvons faire appel dans le profond de nous-mêmes, puiser des ressources restantes qui vont nous permettre de reprendre le dessus et de continuer, sûrement encore plus fort qu'avant, et nous nous réjouissons. C'est la maman qui vient d'accoucher : dès que l'enfant est né, elle oublie les douleurs de l'enfantement."

"Pour affaiblir l'être supérieur, cultivons le contact, l'entretien et surtout l'écoute des plus faibles, des plus démunis. Au travail et aussi autour de nous, soyons attentifs à eux, osons les soutenir afin qu'eux finissent par se sentir plus à l'aise pour prendre leur propre défense..."

"Quelque chose d'inexploré reste à découvrir, il se situe du côté de l'intériorité. Il faudrait aider chaque citoyen, en particulier chaque jeune, à découvrir la dimension singulière de sa vocation personnelle, au-delà de ce qui lui est imposé par son environnement immédiat. Ceux ou celles qui sont dans la mouvance du social, du syndicalisme, devraient aider à débrider ces attentes. Très certainement il y a dans l'être humain du désir en excès, il faut le libérer. Sinon cet excès peut se retourner sur lui-même et donner lieu à des agressions qui peuvent aboutir à des violences. Il devient donc urgent d'aider les jeunes à faire œuvre de discernement par rapport à toutes les sollicitations qui leur sont adressées."

2

L'Évangile de la dignité

"L'Église n'a pas toujours eu des évêques soutenant la noblesse, la bourgeoisie. De tout temps il en a existé pour la défense des opprimés et du petit monde, tel cet évêque grec du 4^e siècle qui s'adressait à un jeune homme riche : " - Quel tort fais-je, direz-vous peut-être, en gardant ce qui est à moi. – Comment, à vous ? Où l'avez-vous pris ? Où l'avez-vous apporté en ce monde ? C'est comme si au spectacle quelqu'un s'emparait d'une place et voulait empêcher les autres d'entrer, pour pouvoir jouir tout seul d'un plaisir destiné à être partagé. "Ainsi sont les riches. Ils considèrent comme leur appartenant des biens communs à tous, parce qu'ils s'en sont emparé les premiers.

Même au 4^e siècle, des chrétiens, d'autres hommes, luttèrent contre la dure exploitation humaine. Ces mêmes paroles ont leur valeur aujourd'hui, il suffit de les actualiser ; c'est encore la même interrogation actuellement : pourquoi tant chez les uns et si peu pour le plus grand nombre, dont certains tombent dans l'exclusion, puis ensuite progressivement se laissent dépersonnaliser, deviennent des S.D.F. ? "

"Ambroise, un évêque philosophe au 4^e siècle, disait aux riches : "Ce n'est pas ton bien que tu distribues aux pauvres, c'est seulement sur le sien que tu lui rends. Car tu es seul à usurper ce qui est donné à tous, pour l'usage de tous". Il disait aussi : "Le superflu des riches est le nécessaire des pauvres, ceux qui gardent ce superflu possèdent le bien des pauvres". Aujourd'hui ces phrases sont toujours d'actualité, dans notre monde dit "moderne et de progrès" ; progrès pour produire, faire produire et surtout pour faire consommer, faire enrichir et vivre dans l'opulence toujours les mêmes... Le partage des richesses ne peut se faire que grâce aux masses laborieuses."

"Pour un chrétien, l'enseignement que l'on trouve dans l'Évangile devrait être un tremplin pour la définition du vrai bonheur. Hélas ce n'est souvent pas le cas de beaucoup de chrétiens qui sont loin de se référer à l'Évangile dans leur vie de tous les jours. La notion de service des autres paraît un chemin incontournable pour aller à plus de dignité, de citoyenneté, respecter les autres et être respecté, respecter le travail qui valorise l'individu mais qui ne doit pas le réduire comme on le voit aujourd'hui à l'état d'esclave."

"Nous savons comment la peur est source d'esclavage ; en nous doit toujours exister un moyen pour vaincre cette peur, cette peur qui nous arrête, cherche à nous ramener dans une vie tranquille, nous conduit à la résignation. Pour un chrétien, la résignation devrait être bannie, jamais ce mot n'est prononcé dans l'Évangile..."

"Un philosophe protestant disait : *Le premier service dont nous sommes redevables aux autres, c'est de les écouter* et il ajoutait : *Le commencement de l'amour du prochain, consiste à apprendre à écouter. Celui qui estime son temps trop précieux pour pouvoir le perdre à écouter les autres n'aura en fait jamais de temps pour Dieu et le prochain ; il n'aura plus de temps que pour lui-même, pour ses idées et ses discours personnels.*"

"Quelqu'un disait : *Si vous aviez un brin de foi, vous verriez pousser les arbres dans la mer.*"

D'autres extraits font état des observations, des analyses, des réflexions du militant sur les entreprises, le syndicalisme, les questions de l'actualité sociale, le tiers-monde, les rapports avec la politique générale.

3

La conduite de l'économie

"Nous assistons de plus en plus à un phénomène de concentration des entreprises. Les spéculations financières vont bon train, notamment à l'étranger. Ne nous y trompons pas, pour ceux qui détiennent le pouvoir économique, leur seule vision c'est le profit. Casser nos industries, investir à l'étranger où la main-d'œuvre est hélas trop bon marché, voilà leur objectif. Produire français, conserver chez nous nos entreprises, n'est pas leur souci. Ils maintiennent les usines qui continuent à les intéresser financièrement ; ils licencient quand ça leur va, déposent le bilan s'ils ont intérêt et se moquent du chômage qu'ils font payer par la société.

Le pire : la majorité des petites entreprises de moins de 50 salariés sont sous-traitantes de ces grands groupes industriels et nous assistons alors à une spirale d'exploitation de ces petites entreprises qui, pour s'en sortir, font parfois régner une sorte de terreur à leurs salariés par les conditions de travail, de salaires et d'horaires sans compter souvent, en permanence, les menaces de licenciement. De ces catégories de petits patrons, nous en connaissons dans notre région. Nous réussissons de temps à autre à les contacter. Ce qui est grave c'est qu'ils n'acceptent pas la reconnaissance de leur exploitation par les grands patrons. Au contraire, ils sont dans le même idéal, la même logique. Difficile de leur faire admettre qu'ils auraient à formuler des revendications contre ces grands patrons qui leur commandent le travail. Personnellement j'ai eu des discussions sur ce sujet avec certains d'entre eux, leur réponse est catégorique nous n'y pouvons rien, si ça va plus mal, nous mettrons la clé sous la porte, mais pas question pour eux de s'organiser pour agir collectivement contre leur forme d'exploitation qui met en difficulté tout leur personnel.

Evidemment à cette échelle on peut toujours penser que, s'ils refusent de fabriquer à bas prix les marchandises pour ces industriels, nous risquons de voir ces marchandises commandées à l'étranger produites à meilleur marché. Mais il demeure malgré tout pour ces gros industriels les problèmes de transport et puis aussi de délais de livraison. De toute manière tous ces produits bon marché qui viennent d'autres pays, les gouvernements seront bien obligés d'agir pour empêcher certaines transactions, notamment financières si l'on ne veut pas voir un déclin général dans notre pays. En attendant le monde ouvrier a tout intérêt à se mobiliser en permanence contre cette spéculation dite "économique" qui n'est autre chose qu'une recherche toujours plus grande de profit. Les masses populaires représentent un poids considérable dans ce domaine, pour progressivement

changer la société. Une société où chacun trouve son compte, ce que réellement nous recherchons dans notre syndicat C.G.T."

"Pour revenir à l'entreprise, aujourd'hui prédomine, à tort ou à raison, l'idée que celui qui a le vrai pouvoir n'est pas celui que l'on croise tous les jours dans l'entreprise. Le vrai pouvoir serait plutôt détenu par l'actionnaire que par le manager. Cette perception nouvelle d'un pouvoir qui, dans l'entreprise, échapperait au collectif de travail, explique que le mouvement vers le syndicalisme soit un mouvement retenu. Contrairement à ce qui se passait autrefois, les salariés n'ont pas le sentiment de butter contre une direction qui dénie des droits mais d'être confrontés à une direction qui fait peser continuellement la menace qu'elle pourrait se retirer. Cette situation déstabilise les délégués, les salariés, les laisse dans une grande incertitude, une grande précarité, une situation difficile sur le moyen et le long terme."

"Méfions-nous de l'autoritarisme du M.E.D.E.F., parfois de son cynisme, se servant de l'extrême droite pour imposer les dangers d'un capitalisme débridé cherchant à paupériser toujours de plus en plus les travailleurs, faire croire qu'il n'est pas possible actuellement de vivre autrement, qu'il est dans l'impossibilité d'accorder plus aux salariés ; la pauvreté des travailleurs enrichit les enrichis, les fortifie."

"... Ce qui n'empêche pas des chefs d'entreprises de vivre dans l'opulence avec plusieurs millions par mois : le P.D.G. de l'Oréal avec 36 000 F de l'heure sans compter les bénéficiaires colossaux des compagnies pétrolières etc. Notre pays a de l'argent, situé toujours chez les mêmes qui deviennent de plus en plus riches, ce qui crée une pauvreté qui s'accroît en permanence..."

"Ce n'est pas étonnant si, dans les années 1936-1938, ce même capitalisme hurlait plutôt Hitler que le Front populaire, nous connaissons la suite."

"La mondialisation, telle que nos dirigeants la prônent, doit nous interroger. Dans cette mondialisation où est la place du social, de l'humanitaire ? Est-ce que l'on tient compte de la vie et du respect du travailleur qui fournit, qui produit les richesses dans cette économie mondialisée ? Nous sommes bien tous obligés de constater que cette économie est au service de l'argent roi. A ce constat les salariés ne devraient pas rester insensibles, mais dénoncer haut et fort ce dysfonctionnement de notre économie qui nous conduit dans la mal-vie."

"Les restaurants du cœur et tous les organismes de solidarité existants sont des palliatifs dont nous devons tenir compte, mais ce n'est pas suffisant pour attaquer la racine de la misère engendrée par ce chômage, la domination des plus riches liée à l'exploitation de tant d'êtres humains, ceux qui détiennent le pouvoir économique par le trop d'argent, ceux-là mêmes bien placés dans les affaires du pays avec des ramifications dans tous les autres pays, les régions, qui entraînent dans leur spirale, pour augmenter leurs profits, petites et moyennes entreprises. Tout ce "beau monde" entretient ce système qu'ils nomment "la crise". Mais, nous l'avons vu, ils savent mettre tout en œuvre pour que rien ne change. Ne soyons pas surpris si nous avons tant de difficultés pour faire pénétrer le syndicalisme dans les entreprises et lorsqu'il existe il reste tant à faire pour garder, défendre les délégués syndicaux."

"Il n'est pas question de dresser un procès d'intention à toutes les catégories d'employeurs ; nous avons à les comprendre avec le respect qu'on leur doit, nous avons cette impérative nécessité pour arriver à un dialogue plus constructif entre salariés et patrons, à faire évoluer notre monde ouvrier dans le sens de toutes les responsabilités au travail, au niveau social et collectif, sortir de notre individualisme dans un respect réciproque les uns envers les autres. Alors nous verrons obligatoirement nos chefs d'entreprises se transformer, il ne leur sera plus possible d'être des exploiters, des dominateurs comme sont encore de nos jours un trop grand nombre. Comment réussir cette transformation sans être intégré dans un syndicat ? Sans esprit de propagande, nous pouvons être certains que la C.G.T. va dans ce sens pour le soutien des salariés. Contrairement aux idées répandues par la multitude des patrons qui consistent à œuvrer pour faire croire que la C.G.T.

cherche à détruire l'entreprise. Au fond il s'agit bien pour eux d'éviter à tout prix l'implantation syndicale dans leur établissement."

"L'ennui est que nos gouvernants sont trop souvent du côté du patronat ; cette force patronale, ils ont tendance à la protéger, sans aucun doute cela paraît pour eux une nécessité pour avoir plus de facilités à gouverner le pays."

4

La crise du syndicalisme

"Nos anciens, parfois au prix du sang, ont mené des luttes souvent avec une minorité de salariés, pour se grouper, se fédérer, d'où la naissance des syndicats qui ont permis des avancées considérables. Les deux dernières guerres ont fait payer un lourd tribut à notre classe ouvrière, malgré cela il est resté des hommes et des femmes qui, par le syndicalisme, ont su prendre en main les véritables revendications des travailleurs toujours face à un patronat irréductible."

"Nous avons bien la preuve que la mobilisation des travailleurs reste insuffisante mais pas impossible. Il nous appartient de nous employer, à tous les échelons, pour faire grandir notre dignité, notre solidarité, développer l'unité. Toutes les catégories de menaces, nous l'avons vu, contribuent à diminuer l'efficacité syndicale, engendrent la peur et font accepter la résignation à un trop grand nombre. Cette résignation, exploitée à fond par les patrons, sous couvert de crise qu'ils ont eux-mêmes créée. D'un côté un patronat qui cherche et réussit à s'imposer, à obtenir une exploitation des salariés, comme il le désire, de l'autre une classe ouvrière qui se cherche, trop incomplètement organisée pour pouvoir réagir suffisamment. Mais ne tombons pas dans la morosité ; tout au long de son histoire cette classe ouvrière a surmonté bien des aléas depuis plus de deux siècles, et encore aujourd'hui nous sommes témoins de conflits longs et durs, d'une importance parfois nationale. Je fais partie de ceux qui sont convaincus que la classe ouvrière ne se laissera pas écraser par la classe dominante malgré la faiblesse de son syndicalisme. Quel dommage ce manque de coordination entre les divers syndicats ! Certains ont une attitude tout à fait trop réformiste pour être efficace, pour éviter certains conflits, acceptant un consensus avec le patronat. La C.G.T. n'acceptera jamais de se laisser entraîner dans cette mouvance. Les travailleurs ne s'y tromperont pas, ils sauront comprendre où sont leurs intérêts, où se situent avec efficacité leurs légitimes revendications."

"Est-il besoin d'ajouter que le chômage entretenu par le patronat est aussi un puissant moyen pour faire pression sur les salaires et entretenir les cadences infernales ? "

"De tout temps il a fallu des actions très dures pour obtenir des avancées sociales, nos anciens en savent quelque chose, notre génération prend le relais ;, sans doute l'absence de militants, due à la baisse d'adhérents dans le syndicalisme, freine énormément les avancées sociales, mais les événements bousculent les mentalités, et de plus en plus de travailleurs se rendent compte que leur avenir dépend de leurs actions ; c'est là notre espérance qui doit nous mettre en confiance pour l'avenir."

"On parle beaucoup de la crise du syndicalisme, les fermetures d'établissements, les licenciements ont mis un grand nombre de nos militants à l'épreuve, beaucoup d'entre eux sont au chômage et y restent. Ceci est grave pour l'avenir du syndicalisme, les patrons entretiennent ces formules, pour eux ils sont tellement gênants dans leurs usines. Avec tous ces nouveaux critères dans la société, il faut absolument que notre mutation se prépare. Aujourd'hui des conflits partent de la base, souvent complètement en dehors des syndicats ; des salariés se mettent en grève sans appartenance syndicale, les syndicats emboîtent le pas et sont souvent débordés, des comités de coordination se font entre non syndiqués et syndiqués ; ces prémices sont sûrement des appels à

modifier des structures syndicales ; néanmoins nous remarquerons, en final, que les grévistes font toujours appel aux syndicats, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Il semblerait que seuls pourront être crédibles, à l'avenir, le ou les syndicats capables de s'adapter aux nouvelles exigences qui vont dans le sens de la défense de l'homme plutôt que de la recherche du profit de l'argent avant tout. Il nous faut absolument voir l'argent au service de l'économie et non l'inverse. Toutes ces transformations sont à l'étude dans notre C.G.T. Personnellement je suis convaincu qu'elles aboutiront à faire évoluer les mentalités dans le monde ouvrier, quel que soit le contexte de vie qui nous attend à l'avenir."

"Si nous faisons un retour en arrière pour relire un peu l'histoire du monde ouvrier, nous constatons qu'il y a toujours eu des pionniers pour faire progresser le social, parfois au prix de lourds sacrifices. De nos jours, malgré la crise du syndicalisme, nous en avons encore de ces pionniers, et cette modernisation sociale syndicale que nous attendons se poursuit et se poursuivra encore, peut-être trop lentement à notre point de vue, à nous tous d'y participer, plus nous serons nombreux pour faire actualiser notre syndicalisme, à œuvrer pour le renforcer, plus nous aurons l'agréable surprise de déboucher sur une vie meilleure dans l'intérêt de la classe ouvrière et de toute la société. Méfions-nous de la division syndicale. Efforçons-nous d'agir dans l'unité."

"Nous avons pu constater à diverses reprises le comportement de camarades de travail syndiqués, comportement très différent de ceux qui ne sont pas syndiqués et qui refusent de l'être, qui n'en éprouvent pas la nécessité pour différentes raisons. Le travailleur qui fait le pas de se syndiquer a généralement une analyse de toutes les catégories de situations beaucoup plus riche, plus claire que celui qui reste enfermé dans son individualisme. Le non-syndiqué prend obligatoirement plus difficilement part à la lutte ouvrière pour défendre nos droits, nos acquis et les faire prospérer, il lui manque cette ouverture qui permet à chaque être humain de mieux communiquer les uns avec les autres, de réaliser l'unité. Malgré cela un certain nombre de travailleurs non syndiqués suivent des actions et permettent malgré tout de faire aboutir certaines revendications. Mais reconnaissons que trop d'incompréhension subsiste et empêche d'obtenir des résultats indispensables pour nos besoins. On n'expliquera jamais assez la nécessité de l'existence du syndicat dans l'entreprise. La C.G.T. s'emploie à défendre toutes les catégories de salariés. Sa valeur est reconnue par tous ses adhérents qui tiennent absolument à y rester, bien qu'il y ait un certain acharnement à la faire disparaître. Malgré cela le syndicat C.G.T. restera toujours un rouage indispensable pour nous donner les moyens de faire aboutir nos légitimes revendications."

"De nos jours les salariés ont le sentiment de n'être pas suffisamment pris en compte. Du coup ils attendent du syndicalisme que leur voix, leurs aspirations soient prises en compte et que les syndicats soient en quelque sorte "indexés" sur les salariés et non le contraire. Le syndicalisme qui est attendu est un syndicalisme qui s'indexe sur les attentes des salariés dans un processus de négociation pour obtenir des avancées. C'est cette logique qui doit être retenue dans la représentativité. L'idée est de dépasser la division et la faiblesse syndicale, d'aller dans le sens des exigences des salariés."

5

Les "35 heures"

"Avec les 35 heures qui entrent en application, bon gré mal gré, nous assistons dans l'ensemble à des baisses d'horaires, mais insuffisamment d'embauches pour combler, si bien que dans beaucoup d'entreprises inorganisées syndicalement, nous arrivons à une augmentation des cadences, ce que n'apprécient pas les salariés. Comme avec tous les avantages accordés à la classe ouvrière (on a connu cela après 1968), les patrons par la suite s'évertuent à rattraper ce qu'ils donnent, ce qui signifie bien qu'il appartient uniquement au monde ouvrier, et à lui seul, de défendre

ses acquis. Avec les 35 heures, comme toutes les catégories d'acquis, il faudra bien que les salariés prennent conscience qu'ils ont besoin de leur indépendance pour défendre collectivement leurs droits."

"Avec l'arrivée de toutes ces nouvelles techniques, les 35 h devraient nous permettre d'avoir du temps libre. A condition de ne pas subir encore des accélérations au travail, toutes ces techniques, ces robotisations suppriment de la main-d'œuvre mais ne devraient surtout pas rendre plus dures nos conditions de travail. Essayons de voir l'application des 35 h comme une avancée sociale. La loi sur les 40 h de juin 1936 a été appliquée jusqu'à nos jours ; depuis on peut facilement multiplier par 50 ou 60 fois l'augmentation de la productivité, à des coups bien inférieurs à ceux de 1936. Ceci doit être bien compris dans la tête de tous les travailleurs..."

"Si nous devenons plus forts, plus responsables, ceux qui cherchent aujourd'hui par tous les moyens à nous exploiter seront forcément obligés de changer, d'accepter plus de dialogue, donc plus de compréhension entre exploiters et exploités ; l'évolution que nous attendons tous et toutes de la part de la classe ouvrière doit progressivement amener cette transformation sociale ; ainsi ils ne pourront plus être ce qu'ils sont, hélas, trop souvent actuellement. Prenons pour référence les 35 h où nous avons actuellement, grâce notamment à l'organisation syndicale C.G.T., de bons accords. Les rapports salariés-patrons se déroulent dans de bonnes conditions, le travail et la prospérité de l'entreprise fonctionnent très bien et généralement les rendements sont meilleurs. Même si ça n'a pas toujours été facile pour faire créer des emplois par la réduction du temps de travail, nous sommes bien obligés de reconnaître que dans beaucoup d'entreprises de toutes dimensions, des salariés ont été embauchés."

6

Les retraites

"... Aujourd'hui à la retraite j'essaie de mon mieux de me consacrer au service de la défense de nos retraites. Il existe une très forte disparité notamment entre des femmes et des hommes ; pour les femmes certaines ont trimé une partie de leur carrière mal déclarées à la Sécurité Sociale, avec de misérables salaires ; il en est de même pour certains hommes dont la carrière a été incomplètement déclarée et qui sont restés au bas de l'échelle des salaires toute leur vie.

Par contre des retraités bien placés dans la hiérarchie de l'entreprise perçoivent des retraites de haut niveau et, très souvent, sont restés actionnaires de leur entreprise et continuent à recevoir d'importants dividendes. C'est bien pour cela qu'à la C.G.T. nous exigeons dans nos revendications, en permanence, un minimum pour tous, bien supérieur à celui d'aujourd'hui, ainsi que le retour au 37 ans 1/2 de versements, retraite calculée sur les 10 meilleures années de la carrière, et pour assurer la pérennité de nos retraites, revoir le système des cotisations en faisant payer les entreprises en fonction des plus-values réalisées, seul moyen pour conserver nos retraites par répartition, étant donné le nombre de plus en plus important de retraités, mais il faut tenir compte que notre population française dans son ensemble continue d'augmenter, ce qui à longue échéance rétablira un certain équilibre.

Méfions-nous du système du M.E.D.E.F. à vouloir absolument introduire des fonds de pension et la capitalisation des retraites dont l'objectif, pour les patrons, est de faire disparaître ce qu'ils nomment leurs charges sociales (en réalité il s'agit d'un salaire différé) pour transposer les retraites sur le privé, retraites gérées par les assurances, les banques qui, elles aussi, prennent le même sens. A travers ces objectifs, où sont les notions de solidarité, de répartition ? Comment pourraient alors capitaliser les salariés au bas de l'échelle en grand nombre dans toutes les entreprises pour assurer une retraite décente ? Que se passerait-il pour celles qui déposent le bilan ?

Il faut aussi savoir que dans un premier temps le patronat voudrait faire prolonger l'âge du départ à la retraite pour nous obliger à cotiser jusqu'à 65 ans voire 70 ans donc en finir avec l'âge du départ à 60 ans. Quand on connaît actuellement le nombre de salariés qui sont jetés en dehors des entreprises après 55 ans, soit 6 sur 10, on comprend mieux la nécessité de garder impérativement le départ de notre retraite fixé à 60 ans. Les salariés n'ont plus la possibilité de trouver du travail, ils galèrent au chômage ou parfois se mettent en maladie dans des conditions pécuniaires réduites."

7

Les effets du système économique sur les populations du tiers monde

"Nous avons vu comment s'enrichissent les tenants de l'économie en maintenant au maximum un état de pauvreté partout où ils en ont la possibilité dans notre pays, mais que dire du tiers monde, partout où il y a des ramifications dans ces pays, ils font produire dans des conditions impitoyables, des salariés avec des salaires plus qu'indécents. L'exploitation de cette misère produit des richesses dont les pauvres de ces pays ne peuvent profiter. La transformation de notre système économique : aller à plus de partage obligerait ces grands trusts de l'économie à les aider à plus de développement, donc pour ces pauvres ce serait plus de pouvoir d'achat. Cela permettrait de se dégager de l'endettement, ces grands trusts ne pourraient plus se contenter de la même spéculation financière, cette liberté serait freinée, contingentée et ces pays en voie de développement verraient leur patrimoine s'améliorer rapidement... Ce barrage à tout développement provoqué par les meneurs de l'économie mondiale, voulu intentionnellement, se réduirait et progressivement disparaîtrait ; bien compris, le frein au développement existe pour avoir la possibilité d'exploiter à fond les plus pauvres de ces pays. Nous savons à quel point actuellement est pillé leur sol et leur sous-sol, et tous ces produits que nous importons bon marché pour faire tourner nos industries. Il est révoltant de penser que des produits importés pour nourrir notre bétail pourraient servir sur place à la nourriture du tiers monde, arrêter la mortalité de milliers d'enfants, des hommes, des femmes souffrant sont contraints pour subsister de vendre leurs produits à des prix infiniment réduits, alors que chez nous nous regorgeons de tout."

"Des milliards dans le monde sont consacrés à l'armement nucléaire ou autres ; des pays du tiers monde, ou en voie de développement, achètent des armes aux pays industrialisés. Ces mêmes pays industrialisés contrôlent directement ou indirectement leur économie pour maintenir le pouvoir en place dans ces pays pauvres. Les pays riches leur vendent des armes à des prix exorbitants, contribuant ainsi à les ruiner davantage, les endetter, augmenter leur pauvreté ; pendant ce temps, fabricants et vendeurs d'armes s'enrichissent. Ils maintiennent volontairement dans un état de guerre civile ou de guerre froide un grand nombre de pays sur notre planète, exemple : Israël et Palestine ; naissent ainsi de véritables guerres fratricides qui font tuer des milliers d'innocents, d'enfants. Tous ces milliards dépensés pour enrichir toujours les mêmes qui regorgent de profits et font fonctionner la spéculation ; s'ils étaient utilisés au service de l'économie et du développement dans ces pays pauvres qui représentent près des 2/3 de notre planète, ils permettraient de contribuer pour une large part à faire disparaître progressivement la pauvreté. Combien est importante notre prise de conscience à œuvrer pour la paix là où nous sommes ! Malgré tous ces conflits, ces guerres, quelque chose existe, se fait pour la paix, cherchons à y prendre part. Toutes les guerres sont bourrées d'injustice. Cette même injustice engendre des violences, des complots, des attentats. Ces attentats dirigés par des fanatiques au péril de leur vie, comme nous le constatons actuellement. Qu'on le veuille ou non tous ces méfaits sont provoqués par une trop grande misère dans trop de pays. De plus en plus d'hommes et de femmes manifestent pour la paix, interrogent nos gouvernements ; prenons place dans ces mouvements de protestation. Ne laissons pas libre cours aux fabricants d'armes destructrices de notre humanité."

"... nos entreprises s'installent dans les pays pauvres où la main-d'œuvre est tellement bon marché que ces salariés sont dans le dénuement le plus total. D'où l'impérative nécessité d'arrêter à tout prix ces délocalisations, ces flux financiers à l'étranger".

"Toutes ces transformations de vie, d'économie peuvent être un moyen pour amener le développement du tiers monde maintenu volontairement dans un état de sous-développement par le pouvoir de l'argent roi ; tirer parti des richesses de son sol, de son sous-sol au plus bas prix, pour enrichir toujours les mêmes notamment les multinationales."

Conclusion

Chaque passage de vie peut apporter un enseignement à chacun. Pour ce qui me concerne, ces épisodes énumérés n'ont rien de comparable aux évènements qu'ont connus celles et ceux qui ont vécu les horreurs de la guerre de 1940-1945, déportés, prisonniers, S.T.O., des réfugiés sous les bombardements etc.

Néanmoins, dans ce qui nous paraît injuste, inégal, nous ne vivons que ce que nous sommes en capacité de faire changer. Certes nous devons interpellier les pouvoirs publics, mais notre action à notre niveau est indispensable. Ainsi va la vie, pour les uns et les autres, d'où la nécessité de toujours chercher à améliorer notre sort, pour mieux l'accepter. Malraux disait : "La vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie".

A mon niveau humble, petit militant de terrain en retraite, veuf depuis quelques années, j'avais une épouse qui aimait la vie, très tôt elle avait compris la nécessité d'un véritable syndicalisme et des actions indispensables pour améliorer le sort de ce monde ouvrier ; elle me manque beaucoup, elle m'a tellement aidé et encouragé.

Bien loin d'un Martin Luther King, je fais pourtant un rêve d'une société qui saura vivre dans un plus équitable équilibre entre le riche et le pauvre, le riche par l'argent, mais aussi riche en véritables capacités humaines, à vouloir comprendre ; considérer les sans-voix, les exclus, que ces riches sauront regarder avec un autre regard, les écouter d'une oreille attentive, comme nous le commande l'Évangile, et pour un non-croyant faire respecter les droits de l'homme à tout homme.

Ce progrès humain peut être un très long cheminement. Mais n'avons-nous pas tous à y travailler sans relâche pour que des générations après nous découvrent et continuent à aller dans le même sens ?

Un Père de l'Église disait : "L'amour est la forme la plus haute de l'être. Ce n'est pas parce qu'il est parfait que Dieu aime, mais parce qu'il aime qu'il est parfait".

"Tout homme a dans sa vie un Dieu à l'affût" disait François Mauriac, l'académicien.

*

* *

François Sablière, habitant de Feurs, est né à Salt-en-Donzy en 1926. Il a travaillé dans cette région, à la terre puis à l'usine, jusqu'en 1984. Militant syndical actif encore aujourd'hui à la C.G.T., il a été délégué du personnel suppléant, puis délégué titulaire, et a enfin exercé les fonctions de secrétaire de l'Union locale de la C.G.T. de Feurs de 1969 à 1983. C'est un chrétien, engagé dans l'Église depuis 1970.

Table

Introduction	p.	3
Première partie		
<i>Mémoire d'épisodes vécus</i>		
1 - La vie à la ferme :		
le travail de la terre, le dos douloureux, la guerre, la jeunesse triste	p.	7
2 - Premières découvertes :		
le régiment, la grève, le travail salarié, les premières interrogations	p.	9
3 - Le travail ouvrier :		
la peur du patron, les camarades licenciés, le sentiment de l'injustice, les premières oppositions	p.	13
4 - Le retour provisoire à la terre :		
le rêve des colonies, le prêtre engagé, l'ami Fritz, la bonne harmonie	p.	20
5 - Les affrontements :		
l'autorité patronale, la dignité ouvrière, les grèves, les succès, les demi-échecs	p.	24
6 - La mobilisation générale :		
le mois de mai 68, l'unité, la solidarité dans la rue, la transformation des mentalités	p.	31
7 - Le droit syndical :		
les réunions dans les vestiaires, le syndicaliste sur le pont roulant, le rôle primordial des délégués, le militant ouvrier dans l'âme	p.	34
8 - La multiplication des conflits :		
l'esprit bourgeois réactionnaire, l'action syndicale, la détermination des ouvrières, une certaine fatigue	p.	38
Deuxième partie		
<i>Leçons de l'expérience, regards sur l'actualité</i>		
1 - La foi en l'Homme	p.	50
2 - L'Évangile de la dignité	p.	51
3 - La conduite de l'économie	p.	52
4 - La crise du syndicalisme	p.	54
5 - Les "35 heures"	p.	55
6 - Les retraites	p.	56
7 - Les effets du système économique sur les populations du tiers-monde	p.	57
Conclusion	p.	58

Publications de *Village de Forez*

Série des *témoignages et parcours de vie*

Jean Baudou, *En Algérie, la guerre d'un jeune appelé forézien.*

Jean Chassagneux, *STO Auschwitz-Königstein.*

Roger Briand, *Mémoire d'Adrien, itinéraire d'un maquisard F.T.P.*

Joseph Vente, *Gumières mon village, il y a soixante ans.*

Jean Chambon, *Ceux de Saint-Bonnet-le-Courreau.*

Thérèse Guillot, *Dans le temps à Germagneux.*

André Berger, *L'homme qui aimait les arbres.*

Damien Ruffier, *Tisseur dans les montagnes du Matin.*

Maurice Brunel, *Souvenir d'un paysan des Carcagniaules.*

(disponibles au Centre social de Montbrison)

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Supplément au n°91-92 d'octobre 2002 – **ISSN - 0241-6786**

Siège social (abonnements) : **Centre Social de Montbrison**,
13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Claude Latta.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon.
- **Abonnement et diffusion** : André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Mickaël Lathière, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2002

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire,
Saint-Etienne.